

LES RECHERCHES SUR LE GENRE ET/OU LES FEMMES EN FRANCE

ANALYSES DU RECENSEMENT NATIONAL RÉALISÉ PAR LE CNRS



www.cnrs.fr



Septembre 2014

Mise en page : Syntexte

Couverture : Secteur de l'imprimé CNRS

Impression : JV Impression

Direction de la publication : Alain Fuchs

Conseil éditorial : Anne Pépin, Sandra Laugier, Brigitte Perucca, Marie-Hélène Beauvais, Stéphanie Lecocq, Samia Touati

SOMMAIRE

Avant-propos	5	Les liens avec d'autres bases de données	24
Les auteures	7	L'administration du système d'information	24
Composition du comité scientifique du recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes	7	Le nettoyage des données	25
Introduction	9	La codification des données provenant des réponses à l'item : « autre »	26
Brève histoire des recherches féministes, sur les femmes et le genre en France	9	Analyse quantitative	26
Le genre, un champ de recherches ?	9	Note méthodologique	26
Le colloque « Femmes, Féminisme et Recherche » et les groupes d'études féministes ...	10	Socio-démographie et situation géographique (Tableaux 1 et 2)	27
Les laboratoires et les programmes de recherche du CNRS	11	Situation professionnelle (Tableau 3)	27
La préparation en France de la Quatrième	12	Date de début de travail sur le genre et/ou les femmes (Tableaux 4 et 5)	29
Conférence Mondiale sur les Femmes et ses suites Une politique pour le développement	12	Disciplines de recherche (Tableaux 6 et 7)	29
des études sur le genre ?	12	Les laboratoires, tutelle et statut (Tableaux 8 et 9)	31
La structuration de la recherche : revues, associations, fédérations et réseaux	13	Les enseignements sur le genre et/ou les femmes ...	32
Le rôle récent du CNRS dans la structuration des recherches sur le genre	14	Champs et approches de recherche (Tableaux 10 à 14)	32
Le recensement des recherches sur le genre et/ou les femmes	16	Associations d'études féministes et réseaux de recherche sur le genre et/ou les femmes (Tableau 15)	36
Les recensements antérieurs des recherches sur le genre	16	Focus sur les doctorantes/ts (Tableaux 16 et 17)	37
Contexte de la mise en place du recensement	17	Comparaison du recensement avec d'autres enquêtes antérieures (Tableau 17)	38
Le comité scientifique	17	Place des répondantes/ts au recensement dans leur milieu professionnel	39
L'inscription du recensement au CNRS	17	Annexe 1 : Représentations cartographiques	40
Le périmètre de l'enquête	18	Annexe 2 : Liste des associations et réseaux de recherche cités	43
Le questionnaire	18	Analyse textuelle	44
L'enquête par Internet	19	Présentation	44
Les deux phases de l'enquête et la diffusion de l'information	19	Description du corpus	44
Annexe : Questionnaire	20	Construction des lexiques	44
Le système d'information informatisé	23	Présentation des résultats	47
Présentation	23	<i>La structuration des recherches sur le genre et/ou les femmes selon les nuages de mots « Genre », le cluster le plus fédérateur et le plus structurant</i>	49
Le système d'information informatisé	23	<i>Les clusters principaux</i>	50
La structure de la base des données	23	Les autres clusters	60
L'interface Web	23	Annexe 1 : Diagrammes stratégiques	62
		Annexe 2 : Figures des autres clusters	83
		Conclusion	87

Avant-propos

Le recensement national des recherches sur les femmes et/ou le genre, ou comment rendre visible l'avenir de la recherche

Le CNRS est sans aucun doute l'acteur de la recherche et de l'enseignement supérieur français le plus anciennement et fortement engagé en faveur des recherches sur le genre, et des politiques d'égalité de genre. Outre qu'il a recruté très tôt comme chercheuses des figures éminentes de la pensée féministe dont Christine Delphy, Colette Guillaumin et Geneviève Fraisse, soutenu de nombreux programmes et unités de recherche dans ce domaine, il s'est montré précurseur dans un domaine important au plan international, mais dont la place en France reste insuffisamment connue et reconnue.

Le CNRS a progressé de façon significative ces dernières années avec une méthode simple : il s'est engagé simultanément dans la recherche sur le genre et pour l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. De notre point de vue, ces deux engagements sont intimement liés.

Parmi ces avancées, le lancement en 2008 du recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes, qui répondait à une demande du Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche fut un point de départ dont témoigne ce rapport qui en fait le bilan et en montre les conséquences.

Ce travail a été entrepris par la Mission pour la place des femmes au CNRS (MPDF), avec un soutien fort de l'institut des sciences humaines et sociales (INSHS) du CNRS. Créée en 2001, la Mission pour la place des femmes est une structure rattachée à la présidence du CNRS et dédiée à la promotion de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes et à la prise en compte de la dimension du genre au sein de toutes les politiques de l'établissement.

Les objectifs principaux du CNRS en prenant en charge un tel recensement étaient d'améliorer la visibilité de ces recherches et de leurs actrices et acteurs – notamment à travers un annuaire en ligne – et de dresser un état des lieux de ce champ de recherche en France, qui lui permette d'orienter sa politique scientifique, et plus largement nourrisse la politique nationale de la recherche ainsi que les politiques publiques en faveur de l'égalité entre femmes et hommes.

Sa réalisation a été confiée à Sibylle Schweier, sociologue et spécialiste du genre, recrutée en juillet 2008 comme attachée scientifique. Un comité scientifique, représentatif de la com-

munauté nationale et placé sous la présidence d'Anne-Marie Devreux, sociologue et directrice de recherche au CNRS, a été mis en place afin d'accompagner les différentes étapes méthodologiques du recensement, effectué par le biais d'une enquête en ligne.

Le lancement de ce recensement a de fait joué un rôle historique pour l'ensemble de la recherche nationale et pour l'enseignement supérieur, en rendant visible une communauté dynamique en sciences humaines et sociales (SHS) et au-delà des SHS. Il a notamment permis la définition en 2011, par la Stratégie nationale de recherche et d'innovation, du genre comme question de recherche, et a conduit au rapport sur les orientations stratégiques pour les recherches sur le genre publié par le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur fin 2013.

Une double action : donner de la visibilité aux recherches...

Parallèlement au recensement, le CNRS a mené depuis 2010 une politique active en faveur d'un développement visible, concret et cohérent des études genre : soutien au Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) « Études Genre », lancé en 2010 pour explorer la recherche sur le genre à l'interface entre SHS et plusieurs autres disciplines, en collaboration avec les instituts des sciences biologiques (INSB), de l'écologie et de l'environnement (INEE), des sciences chimiques (INC) et de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ; mise au concours de postes de chargé-e-s de recherche CNRS coloriés « genre » dans toutes les sections SHS sur les trois années des concours chercheurs 2011, 2012, 2013 ; mise en place du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Institut du Genre », regroupement qui mobilise 32 organismes et établissements, 50 unités genre avec le CNRS, pour le développement de recherches innovantes sur le genre ; en 2012, lancement par la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS (MI) du « Défi Genre » parmi les grands défis sociétaux du CNRS, un choix confirmé et renforcé par la direction de l'organisme en 2013 et en 2014, avec l'intégration en 2014 de la dimension genre dans les autres programmes de recherche interdisciplinaires soutenus par la Mission Interdisciplinarité (Innovations thérapeutiques pour les maladies mentales, Nanotechnologies, Humanités Mathématiques Informatique, Énergie...). Chaque année a constitué une avancée supplémentaire dans la recherche sur le genre.

Comme les quelques 2000 fiches collectées lors de recensement national ainsi que les analyses qui les accompagnent en témoignent, le domaine des études sur le genre est l'un des champs de recherche les plus féconds aujourd'hui, et beaucoup de jeunes s'y engagent.

Notre but au CNRS a été dans un premier temps de développer et d'institutionnaliser la recherche SHS sur le genre, qui était encore trop dispersée et mal reconnue alors qu'elle était présente dans nombre d'excellentes UMR, puis de favoriser l'introduction du concept « genre » dans les recherches non seulement en SHS mais aussi en clinique, santé, biologie, chimie, ingénierie, et écologie-environnement, etc. ; tous les domaines où cela change quelque chose de prendre en compte le « genre », les différences et inégalités sociales entre les sexes, dans la recherche.

C'est ce qui a motivé le choix d'un « Défi Genre » par la Mission pour l'interdisciplinarité (MI) du CNRS, puis l'incitation à intégrer la dimension du genre dans plusieurs des autres défis et actions interdisciplinaires de la MI.

L'intérêt de la prise en compte du genre, quel que soit le domaine de recherche, est en effet attesté par de nombreuses données de la littérature internationale dans des domaines aussi divers que la consommation d'alcool, le sport, la sensibilité à la douleur, les risques cardio-vasculaires, l'accès des femmes aux ressources naturelles ou à l'énergie, les politiques de développement durable, la sécurité automobile, la reconnaissance automatique de la parole, l'assistance technologique aux personnes âgées, etc.

L'intégration de la dimension du genre dans les contenus de recherche, au delà des seules SHS, est par ailleurs une thématique qui traverse le nouveau programme cadre de la Commission européenne, Horizon 2020.

...Et travailler pour l'égalité

C'est également dans cette perspective et avec les outils des recherches sur les inégalités entre femmes et hommes que le CNRS a entamé une réflexion sur les moyens de parvenir à une meilleure égalité professionnelle, afin de faire progresser la justice et l'égalité entre femmes et hommes, au moins dans son périmètre.

Le CNRS compte plus de 42 % de femmes parmi ses personnels, mais les femmes ne représentent que 32,8 % de ses

personnels chercheurs. Il nous reste encore beaucoup de progrès à faire pour augmenter la participation des femmes à la recherche à tous les niveaux, réduire les inégalités dans les progressions de carrière des femmes – briser enfin « le plafond de verre » – et des hommes au CNRS et améliorer l'environnement de travail et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle de nos agents.

C'est un sujet majeur et nous nous y attelons, avec l'aide de notre Mission pour la place des femmes, dont le rôle va bien au delà de celui d'observatoire et qui est force de proposition et de coordination pour la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes que nous avons récemment adopté et qui implique toutes les structures de l'organisme.

Constant dans sa conviction de départ, le CNRS veut continuer d'avancer sur deux fronts : vers la reconnaissance intégrale du genre comme objet de recherche, et vers une politique d'égalité professionnelle qui soit à la hauteur de ces ambitions en recherche.

Une politique d'égalité ne peut se développer, et avoir un sens, que dans un contexte où la politique de recherche elle-même en valorise le sujet. Une découverte de la recherche scientifique en sciences sociales, et de la recherche sur le genre entre autres, est précisément... que l'importance et le soutien que nous accordons à telle ou telle recherche est souvent corrélée à l'importance sociale réelle que nous donnons à l'objet, ou aux sujets, de cette recherche.

Une des forces des recherches sur le genre, qui en fait le caractère inséparablement subversif et scientifique, est de faire voir ce que nous ne voulons pas voir, de faire apparaître des réalités, et de montrer à quel point notre société et notre monde, y compris le monde académique et le monde de la science sont encore imprégnés d'inégalités et de stéréotypes.

Développer la recherche sur le genre, c'est lutter pour la reconnaissance des inégalités et contre leurs causes, et aussi contre des préjugés qui attaquent la science elle-même.

Alain Fuchs, Président du CNRS

Les auteures

Sibylle Schweier, sociologue, responsable du recensement à la Mission pour la place des femmes au CNRS (de juillet 2008 à mars 2012) puis au GIS Institut du Genre (d'avril 2012 à mars 2013), pour la mise en place du recensement, le questionnaire, la responsabilité de l'équipe d'enquête, la conception et l'administration du système d'information et l'analyse des données.

Avec **Brigitte Lhomond**, sociologue, chargée de recherche CNRS, UMR Triangle, ENS Lyon, pour l'analyse quantitative et **Mathilde de Saint Léger**, docteure en sciences de l'information, ingénieure d'étude CNRS, DIST, Paris et UMR MoDyCo, Nanterre, pour l'analyse textuelle.

Composition du comité scientifique du recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes

Les membres du comité ont été nommés/és en 2009, sur lettre de mission de la gouvernance du CNRS :

Anne-Marie Devreux, sociologue, DR CNRS au Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA/CSU – CNRS/Paris 8), Présidente du comité scientifique

Helena Hirata, sociologue, DR CNRS au Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA / GTM – CNRS/Paris 8)

Alban Jacquemart, sociologue, doctorant et Lola Gonzalez-Quijano, historienne, doctorante à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, représentantes/ts successifs d'EFiGiES, association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualités

Annie Junter, juriste, MCF en droit privé au Centre de Recherche en Sciences Sociales – laboratoire d'économie et sciences sociales (Université de Rennes 2), titulaire de la Chaire d'études sur l'égalité entre les femmes et les hommes, responsable du recensement : « Genre et rapports sociaux de sexe. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne », Annie Junter et Fanny Bugnon, 2007

Isabelle de Lamberterie, juriste, DR CNRS au Centre d'Études sur la coopération juridique internationale (Université de Poitiers / CNRS)

Margaret Maruani, sociologue, DR CNRS au Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (CERLIS – CNRS/ Paris 5), directrice du réseau de recherche international et pluridisciplinaire Marché du travail et genre (MAGE)

Françoise Moos, biologiste, DR CNRS à l'Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI – CNRS)

Françoise Picq, historienne, MCF en sciences politiques à l'Université Paris Dauphine, représentante de l'Association Nationale des Études Féministes (ANEF), responsable scientifique du rapport : « Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France, rapport final », ANEF, 2003

Michèle Riot-Sarcey, historienne, PR à l'Université Paris 8, responsable de la fédération des Recherches sur le Genre RING, également représentée par Guillaume Garel, coordinateur national de la fédération

Danièle Sénotier, secrétaire de rédaction des *Cahiers du Genre*, IE CNRS au Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA / GTM – CNRS/Paris 8), responsable du recensement : *Sexe et sociétés, Répertoire de la recherche en France*, Danièle Sénotier et Nathalie Cattaneo, La Documentation Française, 1998

Catherine Vidal, neurobiologiste, DR à l'Institut Pasteur.

Responsable du recensement : Sibylle Schweier, sociologue, attachée scientifique à la Mission pour la place des femmes au CNRS (de juillet 2008 à mars 2011) et au GIS Institut du Genre (d'avril 2012 à mars 2013).

Au sein du comité scientifique, la Mission pour la place des femmes au CNRS est représentée par :

Catherine Thinus-Blanc, neurobiologiste, DR CNRS au Laboratoire de psychologie cognitive (Aix-Marseille Université/ CNRS) et experte auprès de la Mission pour la place des femmes au CNRS

Pour la direction de la Mission pour la place des femmes au CNRS : Agnès Netter (d'octobre 2008 à août 2010), Pascale Bukhari (de septembre 2010 à juillet 2012) et Anne Pépin (depuis août 2012).

Le GIS Institut du Genre est représenté depuis septembre 2012 par Michel Bozon, sociologue, DR à l'Institut National d'Études Démographiques.

Introduction

En 2008, le CNRS a mis en place un recensement national des chercheuses et chercheurs travaillant sur le genre et/ou les femmes ou le prenant en compte dans leurs recherches afin de connaître l'ampleur du développement de ce domaine de recherche. Mieux connaître ce domaine a été jugé nécessaire de par sa faible institutionnalisation au moment du lancement du recensement, malgré les nombreuses activités scientifiques développées dans ce domaine depuis une quarantaine d'années en France, comme dans de nombreux pays notamment européens et nord-américains, où son institutionnalisation est bien plus avancée. Le contexte des politiques scientifiques de l'Union européenne sur la prise en compte du genre dans la recherche ainsi que le contexte politique international, européen et national concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, participent au développement des politiques françaises relatives aux recherches sur le genre. Leur faible institutionnalisation témoigne d'un défaut de reconnaissance tant par les instances scientifiques que par les pairs, défaut dont une des conséquences est le manque de visibilité pour ces instances mais aussi plus généralement dans le champ intellectuel. Ainsi, l'objectif principal de ce recensement est d'améliorer la visibilité de ces recherches et de leurs protagonistes, avec un état des lieux et un annuaire en ligne accessible sur un site Web dédié. Cette visibilité est nécessaire pour connaître ce champ de recherche et de compétences, appuyer une politique scientifique, alimenter les politiques en faveur de l'égalité et pouvoir partager au niveau de l'Union européenne le savoir produit en France.

Brève histoire des recherches féministes, sur les femmes et le genre en France

Le genre, un champ de recherches ?

L'apport du recensement à la systématisation des connaissances sur ce champ de recherches peut être un élément dans l'écriture de son histoire. En effet, les résultats du recensement ne sont réellement lisibles qu'au regard des étapes historiques du développement du domaine. Une analyse en termes de sociologie des sciences peut permettre de préciser comment se produit le regroupement, dans un même champ, de recherches qui présentent une grande diversité dans les concepts, notions et catégories d'analyses qu'elles emploient, comme dans leurs apports théoriques. Cela donne à voir comment le développement des recherches sur le genre et notamment leur effervescence récente, révélée par les résultats du recensement, est lié aux transformations du statut de la

science et de l'organisation des universités dans la société française contemporaine¹. La sociologie des sciences montre l'importance des critères et valeurs sociopolitiques dans la délimitation de nouveaux champs de recherche, le thème de l'environnement pouvant être cité comme exemple². Les évolutions des recherches sur le genre et même le choix du terme genre pour nommer ce champ de recherche semblent également s'inscrire dans cette évolution de la place de la recherche dans la société. Des liens peuvent alors être faits avec l'institutionnalisation des mouvements féministes et la prise en compte par les politiques publiques de l'égalité entre les hommes et les femmes qui se traduisent au niveau de l'Union Européenne avec la politique de l'approche intégrée du genre (*gender mainstreaming*) en œuvre également dans le domaine de la recherche scientifique.

Les travaux existants sur les recherches sur le genre et/ou les femmes en France traitent tout d'abord son histoire à travers ses constructions théoriques, en incluant les échanges européens et internationaux, en particulier mais pas exclusivement, avec les travaux nord-américains. Puis viennent les travaux sur l'inscription institutionnelle du champ dans le monde universitaire et scientifique principalement abordée par des auteures actrices du domaine. Les connaissances sur ces recherches et leur place dans l'institution, relatées et analysées dans ces articles, sont alors liées aux propres implications et parcours de ces scientifiques. Ainsi, elles relèvent plus souvent du témoignage intellectuel que de l'analyse socio-historique à proprement parler. Enfin, un troisième groupe de travaux est constitué par les rapports élaborés dans un cadre institutionnel dont plusieurs sont des recensements ou annuaires.

Ces travaux font de manières différentes le même constat d'invisibilité, de manque de reconnaissance et d'institutionnalisation, et cela depuis une trentaine d'années. Il est à remarquer que des constats similaires sur les difficultés que rencontre ce champ de recherche dans sa reconnaissance scientifique et institutionnelle sont faits par des chercheuses de pays où, vu d'ici, les conditions semblent pourtant bien plus favorables. Ce consensus soulève alors la question des raisons de ces difficultés.

Les articles portant sur les débuts de ces recherches, les situent dans une proximité avec les mouvements féministes des années 1970 et certains font état non seulement de difficultés

1 Sur la production du savoir sur le genre depuis les récentes transformations des universités, voir le projet de recherche actuellement en cours « After Bologna: Gender Studies in Entrepreneurial Universities », partie du projet « Entrepreneurial University und GenderChange in Work, Organisation and Knowledge », Université TU Berlin, Allemagne et Université de Graz, Autriche. <http://genderchange-academia.eu>

2 Cf. Peter Weingart « Wissenschaftssoziologie », transcript Verlag, Bielefeld, Allemagne pp. 136-141.

de reconnaissance au sein du monde scientifique mais aussi face aux militantes féministes souvent très critiques envers les carrières individuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, alors perçus comme institutions patriarcales. Ce constat d'invisibilité des études genre se fait l'écho de « (...) la double invisibilité des hiérarchies de sexe dans les structures socio-politiques et dans les catégories de la pensée³ » à laquelle se confrontent les recherches féministes. Dans l'univers de la science, les recherches sur le genre et/ou les femmes occupent une place particulière ; en effet, ces recherches participent à la science, tout en l'interrogeant sur la place des femmes dans la production scientifique, sur les mécanismes structurels de discrimination des femmes et sur la production scientifique elle-même, l'androcentrisme ou la normalité de ses sujets et objets. D'abord développées par les sciences humaines et sociales notamment en sociologie, histoire et littérature, elles sont également une approche dans l'histoire des sciences, naturelles et expérimentales, et commencent à être prises en compte dans la pratique de ces dernières⁴. Une deuxième particularité de ce champ réside dans l'emploi du mot genre à la fois pour désigner un concept et l'intitulé d'un champ de recherche. Le genre comme notion ou concept appartient au champ dont l'intitulé emploie également le mot genre. Mais ce champ rassemble différents domaines ainsi que les concepts, notions, approches qui y sont liés, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs à l'utilisation même du terme genre, au moins en France.

L'histoire de l'usage du terme genre, montre que ses premières utilisations apparaissent dans les années cinquante, dans les travaux des équipes en charge de la réassignation de sexe des nouveaux nés intersexués, pour distinguer l'identité sexuelle du sexe biologique⁵. Anne Oakley, sociologue britannique, a introduit au début des années soixante-dix la notion du genre dans les recherches féministes en renforçant la distinction entre sexe et genre.⁶

Le terme *gender* est par la suite repris et développé par des chercheuses féministes, notamment américaines, qui insistent sur la dimension de pouvoir dans les rapports entre les hommes et les femmes. La publication dans sa traduction

française en 1988 de l'article de l'historienne Joan W. Scott « Genre : une catégorie utile d'analyse historique »⁷ est citée généralement comme le début de l'introduction de ce terme en France. L'utilisation de ce terme fait alors débat parmi les chercheuses françaises qui travaillent dans ce domaine. Elles qualifient leur travail comme études féministes, sur les femmes ou féminines, et utilisent des concepts ou approches divers tels les rapports sociaux de sexe, les inégalités et les discriminations, le pouvoir et la domination, le féminin/masculin et l'hétérosexisme. Ces approches, dont l'énumération ne se veut pas exhaustive, n'ont d'ailleurs pas été effacées par l'usage dominant du terme genre et nombreuses sont les recherches qui s'en revendiquent toujours. Elles se sont développées dans le cadre des disciplines académiques, même si le travail interdisciplinaire y a toujours joué un rôle important.

L'institutionnalisation des recherches sur le genre et/ou les femmes est lente et soumise à des cycles d'apparition et de disparition, sans pour autant apparemment freiner ni l'évolution théorique et thématique ni le développement de ces recherches. Les moments de visibilité sont suivis de périodes d'invisibilités, et ainsi de suite.

Le colloque « Femmes, Féminisme et Recherche » et les groupes d'études féministes

Le colloque « Femmes, Féminisme et Recherche » qui s'est tenu à Toulouse en décembre 1982⁸ est généralement qualifié dans la littérature sur l'histoire des recherches « sur les femmes », « féministes » ou « féminines » selon les diverses dénominations de l'époque, comme le moment fondateur. Il représente, avec les réunions préparatoires dans l'ensemble des régions, l'affirmation de l'existence des recherches féministes et le premier acte de reconnaissance par les institutions au niveau national. En effet, absente de la préparation des Assises nationales organisées par le Ministère de la Recherche et de la Technologie en 1981, malgré la manifestation des groupes de recherche lors des Assises régionales, la recherche féministe s'est mobilisée. Un atelier spécifique réunissant 200 enseignantes-chercheuses, chercheuses (titulaires et non-titulaires) et étudiantes s'est tenu à Paris le 12 janvier

3 Eleni Varikas « Conclusion » in Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey, Claude Zaidman (dir.) *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Bibliothèque du féminisme, L'Harmattan, 2003.

4 Voir notamment *Gendered Innovations in Science, Health & Medicine, and Engineering* ed. by Londa Schiebinger, 2011 <http://genderedinnovations.stanford.edu/index.html>

5 La première utilisation du terme est attribuée au psychologue John Money : J. MONEY, J.G. and J.L. HAMPSON, « Hermaphroditism: recommendations concerning assignment of sex, change of sex, and psychological management », *Bulletin of the Johns Hopkins Hospital*, 1955.

6 Anne Oakley, *Sex, Gender and Society*, London, Harper, Colophon Books, 1972.

7 Joan W. Scott "Gender: A Useful Category of Historical Analysis", *The American Historical Review*, Vol. 91, N°. 5. (Dec., 1986), pp. 1053-1075, Traduction française par Eleni Varikas, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Griff*, n° 37/38, « Le genre de l'histoire », 1988, pp. 125-153

8 Ce colloque a été organisé par une association *ad hoc* l'Association Femmes Féminisme Et Recherche, composée de six collectifs régionaux : Paris, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Ouest-Nantes et Centre Ouest.

1982, soit un jour avant le colloque national sur la recherche et la technologie qui a eu lieu du 13 au 16 janvier à Paris⁹. Cet atelier a été l'amorce de l'organisation collective pour la préparation du colloque de Toulouse, un rapport portant sur l'inscription des études féministes dans les cursus universitaires a été adressé au Ministère de l'Éducation Nationale et un pré-rapport sur les recherches féministes au Ministère de la Recherche et de la Technologie. Les Actes du Colloque de Toulouse ont été publiés en 1984. Ces écrits font déjà le constat d'un retard dans l'institutionnalisation des études féministes comparé aux pays anglo-saxons et à d'autres pays européens. En revanche, s'y exprime une orientation sur leur place dans les universités françaises qui diffère de celle prise notamment dans les pays anglo-saxons avec l'instauration de départements universitaires en *Women's Studies* : « il ne s'agit pas en effet de développer les études féministes comme un secteur marginal, mais d'en faire un pôle actif qui rayonnerait dans chaque discipline (...)»¹⁰.

Ce colloque fait notamment état des études féministes et sur les femmes qui existaient en France au travers de groupes informels de chercheuses, d'enseignantes-chercheuses et d'étudiantes, militantes ou proche du mouvement féministe des années 1970. Les formes d'institutionnalisation de ces groupes interdisciplinaires, majoritairement en sciences humaines et sociales, étaient variables et leurs financements inexistant ou rarement assurés dans la durée. Nombreux sont les groupes¹¹ : le Centre d'Études Féminines de l'Université de Provence (CEFUP) à Aix-Marseille créé en 1972, le Centre d'Études Féminines à l'Université Paris VIII (1974), le Groupe d'Études Féministes (GEF) de l'Université Paris VII (1975) et le Centre Lyonnais d'Études Féministes (CLEF) à l'Université Lyon2 (1976). Les activités de ces groupes sont centrées sur la réflexion théorique, mais certains se sont également tournés vers l'enseignement et la mise en place de centres de documentation spécialisés.

Parmi les groupes des années 1970, seuls deux d'entre eux, le Centre d'études féminines de l'Université Paris VIII et le Centre

Lyonnais d'Études Féministes, aujourd'hui Centre Louise Labé, ont pu maintenir leur fonctionnement pendant une quarantaine d'années jusqu'à aujourd'hui. Un troisième est créé en 1985 à l'Université de Paris VII, le Centre d'Enseignement, d'Études et de Recherches pour les Études Féministes (CEDREF) qui prend la suite du GEF. L'équipe Simone SAGESSE (SAvoirs, GEnre et rapports Sociaux de SExe) fondée en 1986 à l'Université de Toulouse le Mirail, seule équipe d'accueil dans une université française, a connu, lors des dernières réformes structurelles, son intégration dans une UMR, le Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP). Dans les universités, les quatre premiers postes fléchés « études féministes et/ou sur les femmes » ont été ouverts en 1984 à l'initiative d'Yvette Roudy, Ministre des Droits de la femme¹². Comme pour le financement du colloque de 1982 apparaît ici le rôle du Ministère des Droits de la Femme dans l'institutionnalisation des études sur le genre, rôle que les ministères ou secrétariats successifs vont diversement continuer à jouer, avec un soutien financier qu'ils accordent aujourd'hui encore aux revues scientifiques, aux colloques et aux projets de recherche.

Les laboratoires et les programmes de recherche du CNRS

Au CNRS, au début des années 1970, un premier laboratoire « Groupe d'étude sur les rôles de sexe, de la famille et du développement humain » a été constitué. Ce laboratoire a été fermé au milieu des années 1980 à la fin du mandat de sa directrice, Andrée Michel, une des pionnières de ces recherches au CNRS et en France.

Après le colloque de Toulouse les études féministes et sur les femmes ont connu leur première période d'institutionnalisation. Le département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS, dirigé par Maurice Godelier, a mis en place un programme de recherche sous forme d'Action Thématique Programmée (ATP) intitulée « Recherches sur les femmes et Recherches féministes »¹³. L'ATP a donné lieu à deux appels d'offre en 1983 et en 1985, soixante-huit opérations

9 Pour plus de détails, voir Michèle Kail « Historique du Colloque » in les *Actes du colloque national « Femmes, féminisme et recherche »*, Toulouse décembre 1982, AFFER, Lyon, 1984, pp.16-24.

10 Actes du colloque « Femmes, féminisme et recherche », chapitre « A la suite du colloque ... » p. 1050

11 D'autres groupes qui existaient également à la fin des années 1970 sont restés informels : le Groupe de recherche pour l'Histoire et l'Anthropologie des femmes à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, le Centre de recherche politique – femmes à Nantes, le groupe Histoire des femmes des pays et minorités germanophones, à Tours, le GRIEF (Groupe de Recherche Interdisciplinaire d'Étude des Femmes) à Toulouse, le Groupe Femmes et Mathématiques, le Groupe Femmes et langage, le séminaire Limites Frontières, le groupe La Millénaire, par exemple. L'existence d'autres groupes est à supposer car la plupart des écrits à ce sujet terminent leur énumération avec des points de suspension.

12 Des quatre premiers postes, trois ont été pourvus : « études féministes » en sociologie à l'Université de Paris VII, « droit social-égalité professionnelle » à l'Université de Rennes II et « études féministes » en histoire à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Le quatrième poste « science politique-études féministes » à l'Université de Nantes n'a pas été pourvu, ce qui peut mener à interrogation sur la composition et les compétences de la commission des spécialistes sur le fléchage de ce poste.

13 Action Thématique Programmée N°6. *Recherches sur les femmes et recherches féministes. Présentation des travaux 1984-1987* vol.1, 1986-1989, vol.2, Centre National de la Recherche Scientifique, 1989 et 1990. L'ATP a été co-financé par le CNRS et le Ministère aux droits de la femme.

de recherche ainsi que des rencontres et colloques ont été financés. Le Groupement de Recherches Coordonnées initialement prévu pour faire suite aux travaux de cette ATP n'a finalement pas été mis en place. De cette même période date aussi l'inscription de l'axe « rapports sociaux de sexe » dans le rapport de conjoncture du secteur sciences sociales du CNRS.¹⁴

En 1984, l'actuel GTM (Genre Travail et Mobilités), créée en 1978 en tant qu'équipe « Division sociale et sexuelle du travail » du Centre d'Études Sociologiques est reconnue comme une unité de recherche sous le nom de GEDISST « Groupe d'études de la division sociale et sexuelle du travail ». Avec les restructurations récentes, ce laboratoire est redevenu en 2007 une équipe et appartient maintenant au CRESPPA « Centre des recherches sociologiques et politiques de Paris ». Malgré la présence de nombreuses chercheuses travaillant sur le genre et du fait de la présence en son sein de diverses autres thématiques, ce laboratoire a fait le choix dans son intitulé de privilégier l'activité disciplinaire et son implantation géographique et donc n'affiche pas le genre dans son intitulé. Il est à remarquer qu'actuellement l'unité Démographie, genre et sociétés, créée en 2001 à l'INED, est la seule unité de recherche portant le terme genre dans son intitulé.

En 1995, le Groupement de recherche¹⁵ « Marché du travail et genre » (MAGE) a été mis en place, devenant le premier groupement de recherche explicitement centré sur le genre. Il est devenu GDR européen en 2003. Depuis 2011, le MAGE est un réseau de recherche international et pluridisciplinaire, rattaché au Centre de recherches sur les liens sociaux. Au-delà de l'Europe, le MAGE a engagé des coopérations avec des universités du Japon, de Chine, du Brésil et des États-Unis.

La préparation en France de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes et ses suites

Le deuxième moment fort dans l'institutionnalisation des études sur le genre peut être situé dans les travaux préparatoires à la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, organisée par l'ONU qui s'est tenue à Pékin en septembre 1995. Comme en 1982 pour le colloque national sur la recherche et la technologie, les chercheuses féministes ont d'abord été largement exclues de la préparation du colloque international organisé par le gouvernement français, sous l'égide d'un comité scientifique composé à l'origine de trois hommes et

d'une femme. Un débat vif entre chercheuses féministes a eu lieu sur le fait de participer ou non à ce colloque et deux tendances se sont dessinées. Certaines ont obtenu de participer au comité scientifique du colloque et à la rédaction de l'ouvrage « La place des femmes »¹⁶, d'autres ont refusé de cautionner une manifestation conçue au départ sans elles. L'Association Nationale des Études Féministes, qui n'a pas participé en tant que telle à ce colloque a demandé et obtenu que soit publié en annexe de l'ouvrage un rapport « Études féministes et études sur les femmes en France en 1995 ». Après le colloque de Pékin, la France se voit alors dans l'obligation d'inscrire ses politiques dans la conjoncture internationale et européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, incluant les recherches sur le genre. Revient alors la question de la visibilité de ce domaine de recherche. Ainsi, le service des droits des femmes a confié au GEDISST le soin d'élaborer le premier répertoire sur ce domaine de recherche, *Sexe et société. Répertoire de la recherche en France*.¹⁷

Une politique pour le développement des études sur le genre ?

En 1991¹⁸ deux nouveaux postes fléchés ont été créés dans les universités, suivis au début des années 2000 par trois postes de professeur de rang A¹⁹. Ces postes ont été mis en place dans des universités où des groupes de recherche et d'enseignement étaient déjà actifs. Comme au Comité national de la recherche scientifique au CNRS, où il n'y a pas de section spécifique aux recherches sur le genre, il n'existe pas de section genre au niveau du Conseil national des universités²⁰, ni même dans le groupe de sections « pluridisciplinaires ». Les postes sont donc liés à leur titulaire et ne sont pas toujours maintenus après le départ de celles-ci.

Les enseignements spécifiques sur le genre sont intégrés comme enseignements optionnels dans les cursus discipli-

16 Ephesia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris, La Découverte, 1995.

17 Danièle Cattaneo et Danièle Sénotier, *Sexes et sociétés. Répertoire de la recherche en France*, La Documentation française, Paris, 1998.

18 « Histoire des femmes » en histoire contemporaine à l'Université de Paris VIII et « Études féminines » en sociologie à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

19 En 2000-2001 deux postes fléchés « Histoire des femmes » à l'Université de Paris VIII et à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Lyon, en 2002-2003, « Genre et sociétés » en sociologie à l'Université de Paris VII. L'année suivante a été créé à l'Université de Toulouse-Le Mirail un poste « Genre et travail » en sociologie.

20 Le Conseil national des universités est une instance nationale qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences.

14 Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « L'inscription des études féministes au sein du CNRS », *Les Cahiers du CEDREF* [En ligne], 10 | 2001, URL : <http://cedref.revues.org/268>

15 Un GDR est un réseau de recherche sans personnalité juridique, créé pour une durée de quatre ans, éventuellement renouvelable une fois.

naires, des séminaires interdisciplinaires de recherche dédiés au genre existent au niveau doctoral. Seul l'Institut de Sciences Politiques de Paris affiche un programme intitulé PRESAGE²¹ assurant à minima un cours sur le genre à l'ensemble des étudiantes/ts. Les enseignements au niveau master se trouvent dans des universités ayant des postes et/ou des centres sur le genre. Leur nombre est actuellement de six en France dont trois à Paris (Universités de Paris VII²² et VIII et EHESS²³), deux à l'Université de Lyon II²⁴ et un à l'Université de Toulouse II²⁵ ainsi que deux diplômes interuniversitaires à Rennes 2²⁶ et Paris III et VI²⁷. Ici les liens entre les politiques publiques et l'enseignement supérieur et la recherche se traduisent par l'existence de masters professionnels : le master « Genre, Égalité et Politiques Sociales » (GEPS) à Toulouse II et le master EGALES à Lyon II sont des masters professionnels quand celui de Paris VIII propose le choix entre les deux options « recherche » ou « professionnel ».

La question de la visibilité concerne également les enseignements sur le genre qui sont dispensés depuis les années 1970 dans les universités françaises, comme le montre le «Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France », mené en 2001 par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche et dont le rapport a été rédigé par l'ANEF. Ce recensement s'inscrit, comme antérieurement le répertoire de la recherche, dans un moment de volonté politique en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et cela au niveau des politiques européennes, avec l'apparition du thème de la place des femmes et du *gender mainstreaming* dans la recherche scientifique à partir du 5^{ème} PCRDT²⁸ (1998-2001) puis de l'intégration de la dimension du genre dans les contenus de recherche, à partir du 7^{ème} programme-cadre (2007-2013), qui se poursuit aujourd'hui dans Horizon 2020, le nouveau programme européen pour la recherche et l'innovation (2014-2020). En France cette politique se traduit notamment par la signature, en 2000, d'une convention interministérielle « pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les

femmes et les hommes dans le système éducatif »²⁹. La même année, un groupe de femmes scientifiques, venant de toutes les disciplines, fonde l'association « Femmes & Sciences » à la suite de travaux³⁰ menés sur la place des femmes dans les sciences et sur le constat du déficit des femmes dans les différents niveaux de responsabilité dans la recherche et l'enseignement supérieur. En 2001, sont créées au CNRS, la Mission pour la place des femmes, et au Ministère délégué à la recherche, la Mission pour la parité dans la recherche et dans l'enseignement supérieur qui devient en 2010 la Mission parité et de la lutte contre les discriminations (MIPADI). Il est à noter que 2000 est également l'année du vote de la loi sur la parité entre les femmes et les hommes en politique.

La structuration de la recherche : revues, associations, fédérations et réseaux

En parallèle à l'institutionnalisation des recherches sur le genre dans la recherche et l'enseignement supérieur, les chercheuses travaillant dans ce domaine ont créé des associations et des réseaux nationaux. Un autre volet de cette structuration de la recherche, assuré par ses protagonistes, est la création de revues scientifiques spécifiques aux travaux du domaine. Les premières revues, en lien fort avec le mouvement féministe, mises en place dans les années 1970 : *Les cahiers du GRIF* (1973-1997), *La Revue d'en Face* (1977-1979), *Questions Féministes* (1977-1981) et *Pénélope* (1979-1985), n'existent plus. D'autres leur ont succédé : *Nouvelles Questions Féministes* (1981), les *Cahiers du genre* (1986)³¹ et les *Cahiers du CEDREF* (1989). La revue du MAGE, *Travail, genre et sociétés*³² et *CLIO-Histoire, Femmes et Sociétés* ont été créés en 1995. Les revues les plus récentes sont disponibles en ligne : *Genre et histoire*, (2007) et *Genre, sexualité et société* (2009).

Il a déjà été mentionné que la première association nationale spécifiquement créée pour l'organisation du colloque en 1982 a été dissoute après la publication des actes au profit d'associations régionales. En 1989, des enseignantes-chercheuses et chercheuses dont la plupart avaient participé à l'organisation du colloque de 1982 ont fondé l'Association Nationale des Études Féministes (ANEF) pour œuvrer en faveur du

21 Programme de Recherche et d'Enseignement des SAVoirs sur le GENre

22 Master Recherche « Genre et Développement » en Sciences humaines et sociales

23 Master Recherche, mention sociologie, « Genre, politique et sexualité »

24 Master Professionnel, EGALES « Études de genre et actions liées à l'égalité dans la société » et Master Recherche « Histoire des femmes et du genre »

25 Master Professionnel « Genre, Égalité et Politiques Sociales » (GEPS)

26 « Études sur le genre et égalité entre les femmes et les hommes »

27 « Conseiller-e référent-e en égalité femmes/hommes »

28 Programme Cadre pour la Recherche et le Développement Technologique, financé par la Communauté européenne.

29 Convention signée par le Ministère de l'Éducation et de la Recherche, de l'Emploi et de la Solidarité, l'Agriculture et la Pêche et du Secrétariat d'état aux Droits des femmes et à la formation professionnelle.

30 Ces travaux ont été réalisés sous la direction d'Huguette Delavault.

31 Intitulés avant 1992, les *Cahiers du Gedisst*.

32 Intitulée avant 1999, les *Cahiers du Mage*.

développement des études féministes. En parallèle avec ses activités d'animation du domaine, une de ses premières actions a consisté dans la réalisation d'un dossier sur l'état de l'institutionnalisation des études féministes en France³³ à l'intention du Ministère de l'Éducation Nationale. Depuis, l'ANEF collabore régulièrement avec les pouvoirs publics notamment à travers la réalisation de rapports et la participation à des recensements dans ce domaine. En parallèle à sa participation au *Rapport sur les orientations stratégiques pour les recherches sur le genre*³⁴, l'ANEF a récemment publié le livre blanc *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche*, avec le soutien du service des Droits des Femmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche et de la Mission pour la place des femmes au CNRS. Cette association occupe depuis 25 ans une place importante dans l'institutionnalisation de ces recherches et pourrait être qualifiée d'observatoire.

Avec les années 2000, la structuration des recherches sur le genre connaît un développement plus important. En 2001, est créé le Réseau Interuniversitaire et Interdisciplinaire National sur le Genre – RING³⁵, à l'initiative de chercheuses et enseignantes-chercheuses des centres et équipes « historiques » et leurs universités³⁶. C'est la première structure ayant pour objectif la coordination des pôles d'enseignements et des équipes de recherche ainsi que des enseignant-e-s et des chercheuses ou chercheurs dites/ts isolées/és. Elle est reconnue en 2009 fédération de recherche par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

En 2003, dans le contexte de ce que Laure Bereni appelle « (...) le renouvellement générationnel perceptible à partir du tout début des années 2000 (...) »³⁷ naît EFiGiES – Association de Jeunes Chercheuses et Chercheurs en Études Féministes, Genre et Sexualités.

33 ANEF, *Enseignements et recherches sur les femmes à l'Université*, Rapport pour le Ministère de l'Éducation Nationale, juillet 1989, multi-graphié.

34 Sous la coordination d'Alban Jacquemart, Agnès Netter et Françoise Thibault, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, novembre 2012.

35 Le RING « assure la diffusion des études sur le genre au niveau national, européen et international. Son activité a pour but d'enrichir les problématiques existantes en favorisant les échanges critiques à l'intérieur de chaque discipline et entre les disciplines à travers des manifestations scientifiques nationales et européennes, un programme de publications et de soutien aux traductions d'ouvrages étrangers et la circulation de l'information à travers une lettre d'information informatisée ».

36 En particulier, Paris 7, Paris 8, Toulouse Le Mirail, Lyon 2, en association avec le GTM.

37 « Une nouvelle génération de chercheuses sur le genre. Réflexions à partir d'une expérience située. », Laure Bereni, publiée dans *Contre-temps*, le 19/06/2012. URL: <http://www.contretemps.eu/interventions/nouvelle-génération-chercheuses-sur-genre-réflexions-partir-expérience-située-0>

Sont également mis en place des associations nationales disciplinaires, notamment en histoire³⁸, et au niveau local des réseaux de recherche thématiques et interdisciplinaires³⁹, souvent liés à une université. Puis, dans la seconde moitié des années 1990, a été créé le « Centre d'Études Femmes du Nord-Pas-de-Calais », devenu en 2008 l'Équipe Lilloise « Études Genre et Sociétés » (ELIGES).

En 2006 une structure régionale, l'Institut Émilie du Châtelet⁴⁰, voit le jour sous l'impulsion du Conseil régional d'Île-de-France⁴¹. Il s'agit de la première structure spécialisée sur les recherches sur le genre qui accorde des bourses de doctorat et de post-doctorat à des étudiantes/ts de la Région Île-de-France.

Ces structures ont des formes institutionnelles soumises à des plans quadriennaux. La pérennité de leur fonctionnement, de leur financement et de leurs missions n'est jamais assurée. Par exemple, depuis la création du GIS Institut du Genre, la fédération RING a préféré renforcer son orientation vers la formation. En 2012, l'Institut Émilie du Châtelet a été regroupé par la Région Île-de-France, dans un Domaine d'Intérêt Majeur « Genre, Inégalités, Discriminations », avec l'Alliance de Recherche sur les Discriminations.

Le rôle récent du CNRS dans la structuration des recherches sur le genre

En 2001, le CNRS se dote d'une Mission pour la place des femmes (MPDF) rattachée directement à sa direction générale (à sa présidence depuis 2010) et devient ainsi le premier organisme de recherche en France à se doter d'une structure opérationnelle⁴² dédiée à cet enjeu. La MPDF a pour mission principale de promouvoir l'égalité professionnelle entre femmes et hommes au sein de l'organisme et agit comme un observatoire chargé d'impulser, de conseiller et d'évaluer la prise en compte du genre dans la politique globale de l'établissement. Elle développe également des actions de sensibilisation envers les jeunes filles, est partenaire des réseaux institutionnels

38 Sont créés en 2000 : la Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR), Mnémosyne – Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre, les Archives du féminisme, MUSEA – Musée virtuel de l'histoire des femmes et du genre.

39 Voir annexe 1 du chapitre « Résultats des analyses quantitatives ».

40 Structuré en fédération de recherche et abrité par le Muséum national d'Histoire naturelle. Dix-sept institutions de recherche et d'enseignement supérieur nationales ou régionales ont signé la convention de l'IEC.

41 <http://www.institutemilieduchatelet.org/>

42 <http://www.cnrs.fr/mission-femmes>

nationaux, européens et internationaux sur l'égalité professionnelle et le genre dans la recherche scientifique, et apporte un soutien au développement des recherches sur le genre. Dans ce cadre, la MPDF a notamment organisé plusieurs formations destinées aux chercheuses/eurs et ingénieurs/eurs de toutes les disciplines : Ateliers scientifiques pluridisciplinaires « Sexes et genre dans le travail scientifique » (Cargèse, novembre 2002), « Les hommes et les femmes dans les équipes de recherche : même vécu ? même métier ? ». (Paris, novembre 2003) et « Cycles de formations au genre » (modules TOGE -Travail, Organisation et Genre- 2004-2005).

En 2004, à travers l'atelier « Enjeux des recherches sur le genre et le sexe », une réflexion a été menée, au sein du CNRS et à la demande de son conseil scientifique, sur les recherches sur le genre et le sexe dont le rapport⁴³ propose « quelques recommandations stratégiques et thématiques au département SHS aux fins de permettre à la recherche française de retrouver un niveau compétitif sur le plan international dans ce domaine » (p.1) et suggère « une série de pistes pour sensibiliser les chercheurs en sciences exactes aux questions de genre et de sexe et avancer vers un travail interdisciplinaire dans ce domaine » (p.2). Les conclusions de ce rapport sont sans doute à l'origine de l'ouverture en 2005 d'un poste de chercheur en « études sur le genre » dans la section 36 (sociologie et sciences du droit) et en 2006 en « histoire du genre » dans la section 33 (mondes modernes et contemporain).

Depuis 2010, année où les résultats de la première phase du recensement national sur le genre et/ou les femmes ont été présentés⁴⁴, le CNRS a renforcé ses politiques scientifiques en faveur des recherches sur le genre. Ces politiques concernent d'abord les sciences humaines et sociales où ces recherches trouvent leurs origines et sont réellement développées. En effet, l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS (InSHS) a placé le genre dans ses priorités thématiques, ce qui a mené à l'ouverture de trois à quatre postes coloriés « genre » aux concours externes de chargé-e de recherche, respectivement en 2011, 2012 et 2013, dans sept des neuf sections de l'InSHS. Dans ce contexte, l'InSHS a également réuni un comité de pilotage qui s'est appuyé sur les premiers résultats du recensement pour identifier les laboratoires et donc les futurs partenaires du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Institut du Genre, créé en janvier 2012. Cet Institut du Genre réunit une trentaine de partenaires

institutionnels, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes qui ont signé une convention quadriennale avec le CNRS. Cet Institut est le premier lieu à vocation nationale de coordination et d'accueil scientifiques des recherches françaises. Ses objectifs sont de contribuer à la reconnaissance scientifique et à la visibilité internationale de ces recherches, le soutien à des collaborations scientifiques avec des partenaires d'autres pays et aux recherches interdisciplinaires dans le domaine des SHS mais aussi entre les SHS et d'autres domaines scientifiques⁴⁵. Suite au premier colloque présentant les résultats intermédiaires du recensement, où l'intérêt de la prise en compte du genre comme catégorie d'analyse en biologie a été abordé, l'InSHS a mis en place le Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) « Études Genre » pour trois ans (2010 - 2012). Cette initiative, soutenue par la Mission pour la place des femmes au CNRS (voir *infra*), a suscité l'adhésion de l'Institut des Sciences Biologiques et de l'Institut Écologie-Environnement. Le RTP a organisé plusieurs journées d'études permettant des échanges interdisciplinaires sur des thèmes de recherches communs de chercheuses et chercheurs français, européens et nord-américains, l'objectif étant de faire un état des lieux, de recueillir des éléments comparatifs et de formuler des recommandations pour le développement de ces recherches. En 2012, le Défi Genre de la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS (MI)⁴⁶ s'appuie sur les résultats du RTP, avec l'objectif de développer les recherches sur le genre et la différence des sexes de façon interdisciplinaire, spécifiquement dans les sciences naturelles et expérimentales. Suite à deux appels à projets en 2012 et 2013, cinq projets de recherche par an sont financés. Le Défi a été reconduit en 2014 avec un financement renforcé et une démarche d'intégration transversale de la dimension du genre dans les thématiques des autres défis interdisciplinaires soutenus par la MI a été entamée, avec le soutien de la MPDF.

Ce bref aperçu des moments clés dans l'histoire des recherches sur le genre en France et au CNRS illustre le rôle que joue cet organisme dans ce domaine depuis les premiers travaux sur les femmes dans les années 1960 jusqu'à aujourd'hui, avec sa politique de structuration et d'institutionnalisation. Le constat d'une relative reconnaissance institutionnelle peut être fait, même si les structures de l'ensemble de ces dispositifs sont basées sur des conventions qui nécessitent un renouvellement régulier, moins bien assuré que pour une Unité de recherche. C'est le cas du « Défi Genre » et du GIS Institut du Genre. Quant au « coloriage » des postes

43 GARDEY Delphine (2004), « Enjeux des recherches sur le genre et le sexe » in *Rapport de Conjoncture du comité national de la recherche scientifique*, 2005, CNRS – SGCN, Paris.

44 Colloque « Le 8 mars au CNRS. En quête des recherches sur le genre », CNRS, Paris, 8 mars 2010.

45 Voir sur la page d'accueil du site Web du GIS Institut du Genre <http://www.mshparisnord.fr/gis-institut-genre/>

46 Voir page d'accueil du site du Défi Genre de la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article87>

de chercheuses/eurs ouverts aux concours, il est à négocier annuellement. Par ailleurs, comme l'a constaté le rapport « Enjeux des recherches sur le genre et le sexe », l'institutionnalisation exigerait la présence de personnes compétentes de ce domaine dans l'ensemble des instances évaluatives et décisionnelles de l'organisme.

Le recensement des recherches sur le genre et/ou les femmes

Les recensements antérieurs des recherches sur le genre

La lente institutionnalisation et la persistance du manque de visibilité des recherches sur le genre semblent être les raisons des rapports et des recensements réitérés dans l'histoire de ce domaine en France, mais également dans d'autres pays européens et nord-américains⁴⁷. Ce constat est partagé par les institutions et les protagonistes du champ, et régulièrement mis à l'ordre du jour, dans les contextes international, européen et national. La banque de données des « études féministes dans la communauté européenne » intitulée GRACE⁴⁸ est constituée au début des années 1990. Six annuaires thématiques⁴⁹ présentant des fiches de chercheuses⁵⁰ en étude féministes, dont le travail a été jugé représentatif pour les recherches menées dans leurs pays respectifs, ont été publiés à partir de cette base de données. Une liste avec les noms et les coordonnées

des autres chercheuses travaillant sur ces thématiques est présentée à la fin de chaque document. L'accès à cette base est possible à partir de centres de documentation en études féministes dans plusieurs pays européens. A l'époque les auteures notent qu'aucun des centres français ne possède l'équipement informatique nécessaire pour accéder à GRACE. En France, depuis les années 1990, s'ajoutent aux rapports déjà mentionnés dans le chapitre précédent, trois recensements. Le premier, mené par Danièle Sénotier et Nathalie Cattaneo, *Sexe et Sociétés. Répertoire de la recherche en France*, publié en 1998 sous forme d'un annuaire papier, répertorie trois-cents soixante chercheuses et chercheurs. Les deux suivants se sont intéressés à la recherche et à l'enseignement supérieur sur le genre : « Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France », mené par le Ministère de la recherche dont le rapport final fut rédigé par l'ANEF en 2003 et, « Genre et Rapports sociaux de sexe. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne » mené par Annie Junter et Fanny Bugnon en 2007.

Ces rapports exposent deux raisons expliquant la difficulté de recenser ces recherches, malgré leur grand dynamisme qui se manifeste par de nombreux colloques et séminaires, thèses en cours ou soutenues, articles, revues et ouvrages. Les auteures de ces rapports soulignent d'une part le manque de visibilité et d'autre part la diversité : « la largeur des champs couverts (...) montre bien la complexité du domaine couvert (...) aussi bien en termes d'objets que de problématiques (...) » (rapport ANEF, p. 16). Ainsi, signalent-elles la pluralité des appellations qui peuvent être regroupées sous le terme générique « le genre », comme « sur les femmes », « féministes », « rapports sociaux de sexe », « féminines », « identités féminines et sexuelles », « sur le genre ».

L'histoire de ce constat est longue, il apparaît en France avec le premier colloque national « Femmes, féminismes et recherche » en 1982. En effet, dans les actes de ce colloque sont mentionnés les objectifs suivants : « (...) l'affirmation de l'existence d'une recherche féministe et sur les femmes [qui] équivaut au bilan et à l'inventaire des travaux effectués (...) [et qui] (...) permettra de préciser l'état des contenus des recherches par thèmes ou par disciplines. Ensuite la démonstration de l'existence [de ces recherches à travers] la réalisation du recensement des méthodes, des problématiques, des réévaluations épistémologiques (...) »⁵¹. Ce besoin de rendre manifeste l'existence du domaine se traduit également par la réalisation de la première enquête sur les participantes au colloque, dont les résultats sont publiés dans les actes du colloque.

47 Par exemple au Québec, en 1990, la Chaire d'études sur la condition des femmes publie « Le Pré-TEST. Version expérimentale d'un répertoire regroupant les chercheuses québécoises s'identifiant aux études féministes. ». Actuellement, le Réseau québécois en études féministes procède à la constitution du « Répertoire des ressources professorales et en recherche – Études féministes/sur le genre/women's studies » en ligne : <http://www.reqef.uqam.ca/repertoire.html>

48 La base de données a été constituée par un comité scientifique composé de chercheuses de plusieurs pays d'Europe. La coordination de GRACE a été assurée par le « Groupe de Recherche et d'Information Féministe » (GRIF) de Bruxelles. Le projet fut financé par l'Unité d'égalité des chances de la DGV-Commission des Communautés européennes.

49 En 1992, « Pouvoir, féminisation du pouvoir et politique », « Recherches féministes », « Femmes et Travail » ; en 1993, « Images & Médias », « Inégalités et opportunités » et « Sciences et Technologies ». De plus, ont été publiés en 1992, après la première phase du projet, un rapport « Les études féministes dans la Communauté Européenne » et une présentation de la deuxième phase du projet avec le même intitulé en juillet 1993.

50 Ces fiches comportent le nom de la chercheuse ou du chercheur, l'adresse professionnelle, la profession (discipline et/ou statut), les activités (recherches, publications, enseignements et/ou politique), des mots clés, le titre de la thèse, une brève description des recherches et une liste de publications.

51 Annick Jaulin, in *Actes du colloque national Femmes, féminisme et recherches*, AFFER, Lyon, 1984, p.25

Près d'une trentaine d'années plus tard, début 2010, les objectifs affichés sur le site Internet du recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes apparaissent tout à fait semblables à ceux énoncés lors du premier colloque tels que « rendre visible et manifeste ce champ de recherche » et « montrer les évolutions des thématiques, approches et disciplines » pour « réaliser un état des lieux de ces recherches ».

Contexte de la mise en place du recensement

La mise en place de ce recensement s'inscrit dans le contexte d'une demande de mieux connaître les laboratoires travaillant sur le genre, adressée au CNRS par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en janvier 2008. Un premier travail d'identification de ces laboratoires au sein de l'InSHS a confirmé les constats des recensements antérieurs : difficulté à réaliser un état des lieux de ces recherches, dues à leur invisibilité. En effet, parmi les mots-clés de l'annuaire des chercheuses/eurs et des laboratoires du CNRS ne figurent ni le terme genre ni celui de femme ni aucun autre terme correspondant à ce domaine de recherche. Une première liste établie par l'InSHS⁵² et la MPDF avait été jugée incomplète. La MPDF, dont le soutien aux recherches sur le genre est une des missions, a alors embauché, comme ingénieure d'étude, une spécialiste des études sur le genre afin de poursuivre ce travail. Ainsi a démarré le projet d'un recensement des chercheuses et chercheurs travaillant sur le genre et/ou les femmes ou le prenant en compte dans leurs recherches, sous la forme d'une enquête par Internet.

Le comité scientifique

La situation particulière des recherches sur le genre et/ou les femmes a rendu indispensable l'élaboration d'une méthodologie spécifique pour ce recensement. Pour identifier l'invisible, il a fallu non seulement repérer les structures institutionnelles comme les laboratoires ou les équipes, mais aussi les structures plus informelles, associations, réseaux, etc., qui organisent aussi le monde de la recherche. Compte tenu des expériences des recensements antérieurs, il fut, dès le départ, indispensable d'inclure dans le processus de mise en œuvre du recensement les structures institutionnelles -les instituts du CNRS concernés -l'InSHS et l'Institut des Sciences Biologiques-, l'UMR CRESPPA, laboratoire du CNRS le plus important dans le domaine, le GDR MAGE, la Fédération

RING – et associatives -l'ANEF et EFIGIES-. En 2009, la nomination du comité scientifique par la direction du CNRS a répondu ainsi au souci de réaliser ce recensement pour et avec la communauté de recherche concernée et de l'inscrire dans la durée. Effectivement, répondre au recensement donne aux chercheuses et chercheurs une visibilité individuelle ainsi que collective, mettant en lumière les réseaux et les équipes auxquels elles et ils appartiennent. Les résultats doivent permettre aux protagonistes du domaine de mieux le connaître et de favoriser de nouvelles collaborations. Le comité scientifique est placé sous la présidence d'Anne-Marie Devreux, directrice de recherche au CNRS et sociologue, et constitué de chercheuses et enseignantes-chercheuses spécialistes des recherches sur le genre, respectivement représentantes de l'institution, des réseaux et des recensements antérieurs. La majorité des membres⁵³ du comité scientifique viennent des sciences humaines et sociales. Cependant, déjà en 2008, l'intégration de l'approche genre dans d'autres disciplines que les SHS, comme c'est le cas pour les sciences naturelles et expérimentales en Europe et en Amérique du Nord, a conduit à impliquer des biologistes. Les missions du comité scientifique comprennent le suivi de l'élaboration et des évolutions du recensement, du questionnaire, de la méthodologie de l'enquête et de l'analyse des données. Ce comité a également réalisé deux colloques, organisés par la MPDF, et l'exposition itinérante du CNRS « Le genre en question ». Les réseaux représentés ont également participé à la diffusion de l'information et incité leurs membres à répondre au recensement. Certains ont également participé à la collecte des données, notamment la Fédération RING, grâce à son coordinateur national Guillaume Garel. De l'automne 2008 au mois de mars 2013, le comité scientifique s'est réuni de deux à quatre fois par an.

En plus des membres du comité scientifique, parmi la communauté des chercheuses et chercheurs travaillant sur le genre, des partenariats ont été mis en place au fil de l'enquête avec les réseaux suivants : le groupe Genre du réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, l'association Mnémosyne, l'Institut Emilie du Châtelet et ARPEGE-Réseau Genre de la MSHS-Toulouse.

L'inscription du recensement au CNRS

Au CNRS, la Mission pour la place des femmes, en charge du recensement, a collaboré à différentes étapes, au-delà des instituts impliqués, avec plusieurs structures de son administration centrale, ce qui a permis d'aborder avec elles la question de la place des recherches sur le genre et les questions de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les structures qui ont été

52 Au sein de l'InSHS, Isabelle de Lamberterie, alors directrice scientifique adjointe et en charge de la section 36 « Sociologie et sciences du droit », Monique Bigoteau et Armelle Leclerc du service de la communication scientifique et les chargées d'études en administration scientifique ont été impliquées dans cette démarche.

53 Pour la liste des membres du comité scientifique, se référer au début du rapport.

impliquées dans cette collaboration sont nombreuses: en tout premier lieu, la Présidence qui a soutenu cette opération dès le départ, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) pour le système d'information informatisé, la Direction de l'Information Scientifique et Technique (DIST) pour les analyses textuelles, l'Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS (Inist) pour la réflexion commune sur la mise en place d'une veille documentaire des publications scientifiques sur le genre et la Direction de la Communication pour différentes actions de communication au moment de l'enquête du recensement⁵⁴. La Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche (DASTR) a également participé à l'enquête.

Le périmètre de l'enquête

Pour recenser les recherches sur le genre et connaître les contextes dans lesquels celles-ci se réalisent, dans cette situation de faible institutionnalisation, il a semblé pertinent d'interroger directement celles et ceux qui les produisent. Le périmètre de l'enquête a été circonscrit afin d'atteindre le plus grand nombre de chercheuses/eurs du domaine : l'ensemble des organismes et instituts de recherche, des universités et écoles de l'enseignement supérieur français ont été inclus. La demande initiale, centrée sur le CNRS, était trop limitée, car ne correspondant pas à la structuration du monde de la recherche française, en particulier en sciences humaines et sociales, où les laboratoires sont souvent des Unités Mixtes de Recherche où collaborent des personnels universitaires et des EPST. Par ailleurs, les personnes hors institution, n'ayant jamais occupé de poste dans une université ou un EPST, ont été incluses dans l'enquête au vu de leurs apports aux études sur le genre qui sont, pour certains, fondamentaux⁵⁵. Dans le contexte actuel où la précarité est importante, avec les contrats à durée déterminée, les vacances, et les périodes de chômage avant un éventuel recrutement, le fait d'avoir un poste ne pouvait être le critère d'inclusion.

Ainsi, les prérequis pour participer au recensement ont été de pouvoir justifier d'au moins une publication scientifique dans le domaine et de travailler dans la recherche française. Ce recensement s'adresse ainsi aux personnes, statutaires ou non, travaillant sur le genre et/ou les femmes, dont les recherches conduisent à la publication d'articles scientifiques,

d'ouvrages et de rapports : chercheuses et chercheurs (avec ou sans affiliation institutionnelle), enseignante/ts-chercheuses/eurs (titulaires ou contractuels), ingénieures/rs (titulaires ou contractuels), chargées/és d'études, de recherche (avec ou sans affiliation institutionnelle), membres associées/és et temporaires de laboratoires, doctorantes/ts, post-doctorantes/ts et retraitées/és ou émérités.

Le questionnaire

Le questionnaire⁵⁶ a été élaboré dans la perspective de répondre au double objectif du recensement : collecter des données pour établir un état des lieux et les présenter dans un annuaire en ligne. Il est conçu pour identifier à la fois les chercheuses/eurs, leur contexte de travail, leurs activités et enseignements, leurs publications mais également en début de questionnaire, leur inscription thématique dans les recherches sur le genre et/ou les femmes. Les deux premières questions sur les champs et les approches dans lesquelles les répondantes/ts situent leurs recherches, permettent aussi de préciser à qui s'adresse ce recensement.

Le questionnaire est composé de cinq parties : champ de recherche et discipline, identification, laboratoire/équipe de rattachement ou d'affiliation, contexte institutionnel de la thèse pour les doctorantes/ts, enseignement et activités de recherches, productions scientifiques. L'ensemble des réponses notamment sur les enseignements, les activités et les productions scientifiques concernent uniquement les recherches sur le genre et/ou les femmes.

Les enseignements sont abordés de manière succincte. En effet, recenser les enseignements de façon détaillée et exhaustive aurait nécessité des moyens dépassant largement le cadre de ce recensement.

En outre, le questionnaire doit répondre à l'exigence de faire émerger la partie invisible de ce champ de recherche et de faire connaître les chercheuses et les chercheurs « isolées/és », car sans rattachement à une équipe ou un réseau spécialisé. Ainsi on a ajouté aux listes d'items des questions fermées, un item « autre » avec un champ de saisie libre. Cela devait permettre de collecter les réponses dans leur diversité, au-delà de l'attendu, puis dans un second temps, de les recoder. Ce parti pris a entraîné de nombreuses difficultés pour les analyses statistiques, compte tenu de l'utilisation souvent « abusive » de cet item en doublon avec une réponse de la liste fermée (voir chapitre 5).

54 « Le long chemin vers l'égalité », supplément du *Journal du CNRS*, n°242, 2010, avec l'organisation d'une conférence de presse et une exposition « Le genre en question », l'organisation de deux colloques en 2010 et 2012. Les chargées de communication de la MPDF Karen Obin et Odile Lefaou ont contribué de manière importante à ces actions et réalisations.

55 Il est à noter que dans les publications du projet européen GRACE (op. cit.) figurent des chercheuses françaises qui n'ont jamais occupé ou obtenu un poste dans la recherche.

56 Voir annexe 2 de ce chapitre.

L'enquête par Internet

La méthodologie de l'enquête du recensement s'inscrit dans les récentes avancées du domaine des enquêtes par Internet en sciences sociales, de plus en plus utilisées comme en témoigne la littérature notamment en langue anglaise⁵⁷. Cette méthode procède par diffusion d'une incitation à participer à une enquête via des annonces sur des sites Web et à travers des mailing lists susceptibles d'être lues par la population cible. Les répondantes/ts participent sur la base du volontariat, par auto-déclaration et ne sont pas interpellées personnellement. Le questionnaire accessible par Internet est auto-administré. Les expériences sur l'utilisation de cette technique relatent certaines difficultés récurrentes : les informations diffusées par Internet et par courriel ne sont pas toujours lues par les destinataires, ou peuvent ne pas atteindre l'ensemble du groupe cible. A cela s'ajoute le fait que les personnes encore peu familiarisées avec les enquêtes en ligne ou appartenant à certaines classes d'âges n'y répondent pas facilement. Le groupe de répondants le plus important est généralement décrit comme composé des jeunes hommes. Ce fait a d'ailleurs pu être constaté les premiers jours de la mise en ligne du recensement mais il s'est finalement avéré éphémère au vu de la thématique.

Afin de prévenir ces difficultés, des procédures supplémentaires ont été instaurées : l'élargissement de la diffusion de l'information et l'accompagnement personnalisé des répondantes/ts. L'information a été également véhiculée au moyen de supports de communication papier : affiches et cartes postales ont été mises à disposition dans des lieux propices à une fréquentation par la population cible. Puis, en plus des membres du comité scientifique et des correspondantes dans les réseaux partenaires, un réseau de référentes/ts a été mis en place en collaboration avec la Fédération RING pour interpellé individuellement ou collectivement les chercheuses/eurs susceptibles de répondre. Et, enfin, deux enquêtrices⁵⁸ ont assuré pendant six mois le renseignement et l'accompagnement des répondantes/ts par téléphone et par courriel, et ont, in fine, procédé à la validation administrative des fiches pour la publication dans l'annuaire en ligne.

57 Pour un aperçu de la littérature sur les enquêtes réalisées par Internet, voir : Didier Fripiat et Nicolas Marquis « Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux », *Population*, 2/2010 (Vol. 65), pp. 309-338.

58 Embauchées par la MPDF, Carmen Calandra et Marie Mathieu, doctorantes au CRESPPA-CSU, ont travaillé en tant qu'ingénieures d'études à mi-temps au moment de l'enquête. Guillaume Garel, coordinateur de la Fédération RING a également, à leur demande, informé individuellement les membres de son réseau sur l'utilisation de l'application et le remplissage du questionnaire.

Les deux phases de l'enquête et la diffusion de l'information

L'enquête a été réalisée en deux temps. Le lancement du recensement a eu lieu le 12 février 2010, par la mise en ligne de l'application, la diffusion par voie électronique de l'information et l'incitation à y participer. L'objectif de la première phase était de faire connaître le recensement, de lancer la dynamique de participation et de diffuser l'information⁵⁹ au premier cercle de participantes/ts potentielles/ts : personnes et structures déjà identifiées.

Dans ce cadre, la MPDF et le comité scientifique ont organisé le 8 mars 2010 le colloque international : « Le 8 mars au CNRS. En quête des recherches sur le genre. » L'information sur ce colloque et donc sur le recensement a été également diffusée par un communiqué de presse du CNRS, un article dans la lettre de l'InSHS et une annonce sur le site Internet de la MPDF, relayée sur les sites Internet et dans les lettres d'information des délégations régionales du CNRS. Les réseaux ont également annoncé le lancement du recensement : la Fédération RING, l'ANEF, EFIGIES et le MAGE ainsi que la liste de diffusion « Études féministes » et celle des *Cahiers du genre*.

L'objectif de la deuxième phase du recensement était double : inciter les répondantes/ts n'ayant pas achevé de renseigner leur fiche à finaliser le processus et élargir le périmètre de participantes/ts. Cette deuxième phase a débuté le 25 mars 2011, avec une demi-journée d'information des référentes/ts de la Fédération RING sur les objectifs du recensement, le questionnaire et l'utilisation de l'application en ligne. Le guide d'utilisation de l'application Internet du recensement, des affiches et des cartes postales leur ont été fournis.

Afin d'élargir la dissémination de l'information, la MPDF a mis en place un plan de diffusion et des supports de communication, sous forme électronique et papier⁶⁰, comprenant des textes de présentation, une image pour le web, une affiche et une carte postale. La liste des destinataires a été composée à partir de celles des partenaires du recensement, de la MPDF et de la DASTR ou spécifiquement mise en place. Les destinataires ont été classés selon la fonction occupée et la place de leur structure dans l'univers de la recherche,

59 La diffusion de l'information en 2010 a été réalisée par Odile Lefau, chargée de communication à la MPDF.

60 Les supports de communication et le guide d'utilisation ont été réalisés par la Mission pour la place des femmes dont Karen Obin, chargée de communication et le service impression de la délégation Paris Michel-Ange du CNRS. La conception du visuel, l'affiche et la carte postale ont été réalisées par Bruno Roulet et le guide d'utilisation a été mis en page par William Langlois, les deux sont graphistes au service impression. Karen Obin a également été en chargée de la diffusion de l'information en 2011.

dont découle leur rôle attendu dans l'enquête, allant d'une simple demande de relayer l'information à celle de diffuser des éléments électroniques ou des éléments papier. Ainsi a été déterminé par qui (président du CNRS, directrice ou chargée de communication de la MPDF et responsable du recensement) et comment (courrier, courriel ou simple envoi d'affiches et cartes postales) les interlocutrices et interlocuteurs ont été contactées/és.

L'information a été diffusée par envoi de courriers officiels du président du CNRS à ses homologues, les partenaires académiques du CNRS, soit cent cinquante-huit universités ou EPST, les président-e-s des comités scientifiques de ces établissements et le président du CNU.

La directrice de la MPDF a adressé un courrier aux directions des structures du CNRS (instituts, conseils scientifiques, comité national, sections du comité national et délégations régionales) ainsi qu'au Secrétariat des droits des femmes et à l'Observatoire de la parité. Les trente correspondantes/ts « Parité » identifiées au sein des universités et EPST ont également reçu cette information. Les services de communication de l'ensemble de ces structures (partenaires académiques et structures du CNRS) ont reçu un courriel d'information avec la demande d'afficher l'information sur leurs sites Web et de diffuser l'information via leurs mailing lists.

Furent également informés par courriel les partenaires de la Mission pour la place des femmes au CNRS : le Centre Hubertine Auclert, les trente-et-une délégations régionales aux droits des femmes, les trente-et-un correspondantes/ts académiques à l'égalité filles/garçons et femmes/hommes et huit associations de femmes scientifiques et d'éducation populaire.

Soixante-treize sociétés savantes nationales répertoriées (tous secteurs d'activités confondus) ont été sollicitées pour diffuser l'information. Les bibliothèques d'enseignement et/ou de recherche, et également des bibliothèques d'établissements nationaux comme les musées ainsi que les bibliothèques spécialisées, soit cent quarante-trois structures en France, ont reçu des affiches et cartes postales.

Afin de motiver les répondantes/ts, pour non seulement répondre au recensement mais également pour aller jusqu'au bout de la procédure, c'est-à-dire compléter leur fiche et la valider pour une publication dans l'annuaire en ligne, une première date de clôture, le 31 mai 2011, a été annoncée. Cette date limite a été repoussée une première fois au 30 juin 2011, puis à la fin du mois d'octobre de la même année. Ces prolongations ont permis de nouvelles diffusions par voie électronique et par Internet et une augmentation du nombre des répondantes/ts.

Annexe : Questionnaire

1. Veuillez situer vos recherches dans l'un des champs suivants :

(sélection par simple clic – choix simple)

Genre
Rapports sociaux de sexe
Égalité / inégalité / discriminations
Pouvoir et domination
Identités sexuelles et sexualités
Féminin / masculin
Femmes
Féminisme
Autre

2. Comment caractérisez-vous votre approche / démarche de recherche ?

(sélection par simple clic – choix simple)

Études du genre
Études féministes
Études féminines
Études sur les femmes
Études <i>queer</i>
Épistémologie du genre / féministe
Épidémiologie de la santé des femmes et des hommes
Autre

3. Depuis quelle année travaillez-vous sur le genre et/ou les femmes ?

4. Thèmes de recherche sur le genre et/ou les femmes. Mentionnez 3 thèmes:

5. Mots clés (3 maximum) correspondant à vos recherches sur le genre et/ou les femmes :

6. Disciplines :
(Liste des disciplines à choix multiple avec l'option « autre ».)

7. Sous-disciplines (3) :

8. Aires géographiques concernées par vos recherches sur le genre et/ou les femmes :
(Liste des disciplines à choix multiple avec l'option « autre ».)

9. Quels sont vos autres domaines de recherche ?

Identification

1. Civilité :

Madame
Monsieur
ne souhaite pas se prononcer
souhaite saisir un terme de son choix :

2. Nom : Prénom :

3. Année de naissance :

(ne sera pas visible en consultation)

4. Statut :

Fonctionnaire
Contractuel-le du public en CDI
Contractuel-le du public en CDD
Contractuel-le du privé (association, entreprise...) en CDI
Contractuel-le du privé (association, entreprise ...) en CDD
Profession libérale
Émérite/Retraité-e
Autre

5. Corps :

Directrice/Directeur de recherche
Chargé-e de recherche
Professeur-e des universités
Maîtresse/Maître de conférence
Ingénieur-e de recherche
Ingénieur-e d'études
Post-doctorant-e
Doctorant-e
Autre

6. Grade, (ne sera pas visible en consultation) :

7. HDR (Habilitation à diriger des recherches) : oui/non

8. Compétences linguistiques :

(sélection par simple clic – choix multiple possible).

9. Section principale du Comité National (CNRS) :

(Liste de l'ensemble des sections.)

10. Section CNU : (Liste de l'ensemble des sections.)

11. Site ou page web personnel-le :

Laboratoire / Unité / Équipe de recherche d'appartenance

1. Nom du laboratoire / unité / équipe : Si vous n'êtes pas affilié-e à un laboratoire, veuillez saisir le nom de votre institution, association ou société. Indépendant-e-s, veuillez saisir vos nom et prénom.

2. Sigle du laboratoire / unité / équipe :

3. Code du laboratoire / unité / équipe :

4. Laboratoire / unité / équipe hébergé par une Maison des Sciences de l'Homme : oui/non

5. Laboratoire / unité / équipe membre d'un réseau de recherche sur le genre et/ou les femmes :
(Sélection des items par choix multiple avec l'option « autre ».)
La liste des associations, réseaux et fédérations de recherche peut être consultée dans l'annexe du chapitre sur les analyses quantitatives.

6. Tutelles du laboratoire / unité / équipe :

Tutelle 1 (organisme de recherche, université, etc.)
Tutelle 2 (organisme de recherche, université, etc.)
Tutelle 3 (organisme de recherche, université, etc.)
Tutelle 4 (organisme de recherche, université, etc.)

7. Institut de rattachement (CNRS) :

(Liste des 10 instituts)

8. Instituts secondaires (CNRS) :

(Liste des 10 instituts).

9. Section principale du Comité National (CNRS) :

(Liste des sections)

10. Section CNU : (Liste des sections)

11. Code postal du laboratoire / unité / équipe :

12. Commune du laboratoire / unité / équipe :

13. Site web unité :

Pour les doctorantes/ts

1. Directeur/directrice de thèse :

(Ce champ n'est pas obligatoire mais s'il est rempli, alors tous les champs du paragraphe « doctorantes/ts » deviennent obligatoires).

2. École doctorale :
(Liste des 1360 écoles doctorales)

3. Université :

4. Première année d'inscription en thèse :

5. Financement de la thèse/allocation doctorale : oui/non
Si oui, lequel :

6. Titre de la thèse :

7. Co-tutelle :

Activités et enseignements liés aux recherches sur le genre et/ou les femmes

1. Réalisez-vous des enseignements sur le genre et/ou les femmes ? Si oui, veuillez sélectionner à quel-s niveau-x d'étude :

Licence
Master 1
Master 2
Doctorat
Autre

Veuillez mentionner le thème principal de vos enseignements sur le genre et/ou les femmes :

3. Direction de thèses soutenues sur le genre et/ou les femmes :

Mentionnez les 5 dernières thèses soutenues sous votre direction :
Intitulé, nom, prénom et année de soutenance.

4. Organisation de séminaires de recherche et de colloques sur le genre et/ou les femmes :
Choisissez les 3 plus importants selon vous au cours des 10 dernières années. Intitulé, lieu, organismes organisateurs, année.

5. Membre d'équipe/axe de recherche sur le genre et/ou les femmes de l'unité / laboratoire / équipe d'appartenance : oui/non

Membre d'équipe/axe de recherche de l'unité/laboratoire/équipe d'appartenance- Si oui, veuillez indiquer son nom.

Etes-vous responsable de cette équipe/axe de recherche ?
oui/non

6. Contrats de recherche sur le genre et/ou les femmes :

Choisissez les 3 plus importants selon vous au cours des 10 dernières années. Intitulé, organismes financeurs, année.

7. Membre actif de comités de rédaction de revues scientifiques nationales et internationales spécialisées sur le genre et/ou les femmes. Mentionnez les revues :

8. Membre de réseaux de recherche sur le genre et/ou les femmes :

(Sélection des items par choix multiple avec l'option « autre ».)
La liste des associations, réseaux et fédérations de recherche peut être consultée dans l'annexe du chapitre sur les analyses quantitatives.

9. Evaluations de recherches ou expertises extérieures sur le genre e /ou les femmes :

Choisissez les 3 plus importantes selon vous au cours des 10 dernières années. Titre, année.

10. Communications sur le genre et/ou les femmes :
Choisissez les 5 plus importantes selon vous au cours de votre carrière ou des 10 dernières années. Titre, intitulé de la manifestation, lieu, date.

11. Diffusions des savoirs sur le genre et/ou les femmes auprès de publics ciblés ou du grand public :
Choisissez les 5 plus importantes selon vous au cours des 10 dernières années. Titre, intitulé de la manifestation, de l'émission, titre du magazine, lieu, date.

12. Collaborations avec des collectivités territoriales, le monde associatif, d'autres organismes, institutions et entreprises :

Choisissez les 5 plus importantes selon vous. Intitulé, nom du partenaire, année.

Productions scientifiques

3. Publication d'ouvrages sur le genre et/ou les femmes :
Année, titre, lieu, maison d'édition, pages.

4. Contributions à des ouvrages collectifs sur le genre et/ou les femmes.

Choisissez les 5 plus importantes selon vous au cours de votre carrière ou des 10 dernières années :

Année, titre, éditeur/éditrice(s), titre de l'ouvrage, lieu, maison d'édition, pages.

5. Articles sur le genre et/ou les femmes dans des revues.

Choisissez les 5 plus importantes selon vous au cours de votre carrière ou des 10 dernières années :

Année, titre, nom de la revue, n°, intitulé et éditeur/éditrice(s) du numéro, pages.

Le système d'information informatisé

Présentation

Les nouvelles technologies numériques sont devenues, avec les évolutions rapides de l'Internet, des outils pour le monde de la recherche scientifique. En 2008, le choix de réaliser ce recensement à l'aide d'un système d'information informatisé et accessible en ligne, s'inscrit dans ce contexte. Les sciences humaines et sociales utilisent désormais des archives et bibliothèques numériques, des bases bibliographiques et des enquêtes accessibles en ligne. Dans la feuille de route des Très Grands Instruments de la Recherche Française (TGIR) publiée en 2008 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, figurent pour les SHS : ADONIS – Accès unique aux Données et aux Documents Numériques des SHS –, PROGEDO – Production et Gestion de Données pour les sciences humaines et sociales et CORPUS – plate-forme de coopération pour l'accès et le partage des ressources documentaires en sciences humaines. Ces TGIR seront maintenus dans le rapport sur la Stratégie nationale française pour les infrastructures de recherche 2012-2020. Dans la même période, au CNRS, qui tient un rôle primordial dans la gouvernance de ces TGIR, la DIST a débuté la mise en place du projet THETRA, « Analyse de la transversalité » pour recenser les unités CNRS travaillant sur une thématique transverse aux sections du comité national et aux disciplines académiques. Un moteur de recherche permettra d'identifier les chercheuses et les chercheurs du CNRS travaillant sur une même thématique à partir de leurs rapports d'activités. Les premiers tests du prototype ont eu lieu en 2012. Les objectifs du recensement et de THETRA étant proches, il a été projeté de comparer les résultats du recensement pour les personnels CNRS avec ceux de THETRA, qui sera réalisé à partir de mots clés correspondant aux recherches sur le genre.

Le système d'information informatisé

Dans le contexte de ces évolutions récentes, pour répondre au double objectif du recensement de rendre visible les recherches sur le genre et/ou les femmes et de réaliser un état des lieux avec une inscription dans la durée, le CNRS a développé un système d'information informatisé dédié.

Ce système est composé d'une base de données connectée à une interface Web avec laquelle a été réalisée l'enquête en ligne. La partie « annuaire en ligne » de l'application est l'interface Web qui permet au public de consulter les données

de la base⁶¹. Afin d'assurer la cohérence des contenus présentés dans l'annuaire en ligne avec la définition des recherches sur le genre et/ou les femmes formulée par le comité scientifique et les exigences scientifiques du CNRS, les fiches doivent être validées pour publication par l'administration de l'application.

Le cahier des charges initial et les évolutions de ce système d'information informatisé ont été conçus par la Mission pour la place des femmes au CNRS et la Direction des systèmes d'information du CNRS (DSI). C'est cette dernière qui assume le rôle de maître d'œuvre, assure la maintenance et la réalisation annuelle des évolutions, sous la responsabilité d'un chef de projet informatique. La MPDF, aujourd'hui en collaboration avec le GIS Institut du Genre, est le maître d'ouvrage de ce système d'information. Ces deux structures assurent l'administration du système, elles communiquent avec la DSI et les informaticiennes/ciens développeurs (à l'aide du logiciel Mantis). La base de données est hébergée sur un serveur sécurisé du CNRS.

Le développement du système d'information a été réalisé en 2009, suivi par sa mise en ligne en février 2010 pour la première phase de l'enquête. En 2011 et 2012, le système d'information a connu des évolutions qui ont permis d'améliorer le questionnaire et certaines des fonctionnalités notamment de l'administration de l'application.

La structure de la base des données

Dans la base des données sont stockées l'ensemble des données collectées avec le questionnaire en ligne, soit une fiche par répondante/t. Chaque champ de la base correspond à un champ du questionnaire, auxquels s'ajoutent des informations complémentaires concernant l'administration de chaque fiche. Les réponses aux questions fermées avec liste d'items sont classiquement codées par des variables numériques⁶².

Les données de la base peuvent être exportées dans un fichier tableur⁶³ permettant l'archivage régulier de ses contenus ainsi que l'import des données dans des logiciels d'analyse de données comme SAS, Calliope et Géomap. L'archivage permettra la réalisation d'analyses comparatives entre deux ou plusieurs périodes.

L'interface Web

L'accès public à l'interface Web permet la consultation du contenu de l'annuaire grâce à la page « Rechercher dans

61 <https://recherche.genre.cnrs.fr>

62 Ce codage est décrit dans la page « gestion des listes de valeurs » de la partie administration de la base.

63 Dans le tableur, les questionnaires sont présentés en ligne et une réponse correspond à une colonne. En cas de réponses multiples, chaque réponse correspond à nouveau à une colonne.

la base », à l'aide d'un moteur de recherche. La recherche peut se faire avec un ou plusieurs critères sur la plupart des champs du questionnaire. Les fiches correspondant au résultat de la recherche sont présentées sous forme de liste affichant le nom, le prénom, le laboratoire d'affiliation et la ville des chercheuses/eurs. Les fiches peuvent ensuite être consultées une par une, en revanche, elles ne peuvent ni être téléchargées, ni être imprimées.

Cette « entrée publique » donne également accès au compte d'utilisatrice/teur dont la création est préalable au renseignement du questionnaire. Après avoir renseigné les champs pré-requis et effectué un premier enregistrement, la ou le répondante/t peut renseigner sa fiche en plusieurs étapes. Quand il ou elle estime que sa fiche est complète, celle-ci doit être validée pour publication d'abord par l'utilisatrice/teur, puis par l'administration du système.

Le renouvellement annuel de la validation par les utilisatrices/teurs, nécessaire à la publication des fiches, répond aux exigences de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)⁶⁴ concernant la publication de données nominatives. Ce renouvellement et les mises à jour de la fiche effectuées par l'utilisatrice/teur ne nécessitent pas de nouvelle validation administrative. En revanche, toute modification d'une fiche par l'administration-système appelle à une nouvelle validation par la ou le chercheuse/eur. A travers cette procédure, les deux parties, répondantes/ts et administration, assurent leur adhésion au contenu de la fiche publiée. Elles sont informées d'une quelconque intervention sur les fiches via un courriel généré automatiquement par la base de données.

Les liens avec d'autres bases de données

Afin de faciliter le renseignement de la fiche, des liens entre la base du recensement et l'annuaire du CNRS « Labintel » d'une part et Hal SHS⁶⁵ d'autre part ont été mis en place. Le premier permet le remplissage automatique des questions concernant la situation administrative des chercheuses/eurs et enseignantes – chercheuses/eurs rattachées/és ou affiliées/és à une UMR sous tutelle du CNRS. La deuxième offre aux répondantes/ts la possibilité d'importer leurs références bibliographiques déjà renseignées dans Hal SHS.

64 Ces exigences sont conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

65 L'archive ouverte HAL-SHS (Sciences de l'Homme et de la Société) accessible en ligne, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques, publiés ou non, dans toutes les disciplines des sciences humaines et de la société : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

L'administration du système d'information

L'administration du système d'information possède un accès réservé à cette interface Web qui lui permet de gérer de manière autonome les comptes des utilisatrices/teurs, leurs fiches, les listes de choix proposés pour certaines questions et les contenus des pages (accueil, aide), le texte des info-bulles et des courriels automatiques. Un deuxième profil autorise un accès plus restreint à l'administration de l'application, prévu pour les personnes travaillant ponctuellement pour le recensement comme les enquêtrices ou les Chargés d'Études en Administration Scientifique (CEAS). En effet, lors de la mise en place du recensement, il avait été envisagé leur participation au remplissage des parties concernant l'inscription administrative des chercheuses/eurs CNRS dépendant des sections dont elles/ils s'occupent. Cette participation des CEAS devait encourager la participation des chercheuses/eurs au recensement et les soutenir dans ce travail supplémentaire de valorisation de la recherche, demandé par le CNRS. Finalement, cette idée a été abandonnée.

Le travail central de l'administration-système est le suivi des fiches qui doivent toutes être vérifiées avant publication dans l'annuaire en ligne. Ce suivi est facilité par le surlignage des modifications effectuées par les répondantes/ts et par la possibilité de noter des observations sur chaque fiche dans un espace dédié. Le suivi du contenu des fiches s'effectue aussi par leur classement dans des catégories : elles sont regroupées selon leur état de validation pour publication par la ou le chercheuse/eur et l'administration, selon leur niveau de renseignement (à compléter par la ou le chercheuse/eur ou par l'administration), leur adéquation avec le périmètre de l'enquête (deux états : « à soumettre au comité scientifique » ou « refusées à la publication par le comité scientifique »). Un classement spécifique a été créé pour les doctorantes/ts ne pouvant pas encore justifier d'une production scientifique, leurs fiches ne sont pas publiées mais elles sont cependant prises en compte pour le traitement des données. Il en est de même pour les chercheuses/eurs confirmées/és qui prennent en compte l'approche du genre depuis peu et qui n'ont pas encore publié dans le domaine. Ce classement a été utilisé pour le nettoyage des données avant les analyses présentées ci-après.

Par souci d'une présentation homogène des données dans l'annuaire et afin d'assurer leur prise en compte par le moteur de recherche, certaines réponses concernant la situation administrative des chercheuse/eur, comme les intitulés et les sigles des laboratoires ou des équipes, peuvent être corrigés à la demande de l'administration-système par une intervention directe de la DSI dans la base des données. Ces interventions ne peuvent en aucun cas porter sur d'autres contenus.

Le nettoyage des données

Une des difficultés des enquêtes menées par Internet au moyen d'un questionnaire auto-administré est de connaître la validité des données collectées. Généralement, une partie des réponses ne correspond pas au périmètre défini et certaines des données peuvent être contradictoires. Si la première observation ne semble pas pertinente pour les données du recensement, car seules 127 des 2067 fiches collectées ne correspondent pas au périmètre de l'enquête, la deuxième est importante. En effet, nombreux sont les questionnaires qui ne sont pas complètement remplis. D'autres sont incohérents, par exemple avec des réponses sur le statut professionnel et sur le corps qui ne peuvent exister ensemble, ou encore remplis par des doctorantes/ts s'attribuant une Habilitation à Diriger des Recherches.

La spécificité des objectifs du recensement, constituer un annuaire et établir un état des lieux, a imposé au moment du nettoyage des données, un va et vient entre les fiches présentes dans la base et le fichier d'export ; certaines données ont dû être homogénéisées dans ce fichier avant de les réimporter dans la base de données. Cette procédure a permis d'augmenter le nombre de fiches prises en compte par le moteur de recherche de l'annuaire⁶⁶.

Entre le lancement de l'enquête au mois de février 2010 et l'export du fichier des données le 20 juin 2012, le recensement a permis de collecter 2067 réponses dont 1940 constituent le fichier des données utilisé pour les analyses. Le nombre relativement faible de fiches supprimées, 127, montre que la grande majorité des fiches collectées correspondent au périmètre du recensement. Il souligne aussi, a posteriori, l'importance du travail d'administration et du dispositif d'aide aux répondantes/ts pour remplir les fiches individuelles.

Le nombre de fiches publiées dans l'annuaire en ligne au 20 juin 2012 est de 1021. Parmi les 1046 fiches non publiées, 733 ne sont pas suffisamment renseignées, 235 appartiennent aux doctorantes/ts sans publication et 78 sont classées dans la catégorie « à soumettre au comité scientifique ».

Le nettoyage des données a été réalisé en plusieurs étapes, la première durant l'enquête en 2011, la deuxième lors de la préparation de la présentation des premiers résultats du recensement lors du colloque du 8 mars 2012 et la troisième avant les analyses statistiques et textuelles à l'été 2012.

Le classement des fiches, par l'administration-système, est

utilisé pour un premier tri des données. L'expérience acquise d'administration de l'annuaire en ligne ainsi que la première phase de nettoyage en 2011 ont permis de préciser les catégories de classement. Mais des problèmes informatiques temporaires ont empêché l'utilisation de ces nouveaux classements ; en conséquence, seules les catégories initiales développées pour la publication des fiches en ligne ont été opérationnelles pendant la deuxième phase du nettoyage⁶⁷.

Le nettoyage a débuté dès les premiers temps de l'enquête. Au cours des échanges avec les répondantes/ts, les enquêtrices ont corrigé ou complété certaines données. Comme le nombre des réponses a dépassé largement les estimations, il a été décidé, afin de faire face à l'ampleur de la tâche, de limiter les modifications à celles strictement nécessaires pour la publication des fiches afin de les rendre accessibles en ligne le plus rapidement possible. Ainsi la partie la plus importante du nettoyage fut renvoyée après l'enquête.

Le nettoyage du fichier des données a débuté avec la vérification des fiches classées dans la catégorie « à soumettre au comité scientifique ». Cette catégorie réunit les fiches qui, a priori, ne correspondent pas au périmètre de l'enquête. Parmi celles-ci se trouvent des réponses venant des disciplines en sciences naturelles et expérimentales. Le tri des fiches par discipline a permis leur identification. Un premier groupe de fiches correspond à des chercheuses travaillant principalement dans ces disciplines, tout en ayant des publications et des activités scientifiques sur la place des femmes dans la recherche scientifique ; celles-ci font partie des données analysées. D'autres nécessitent un travail d'approfondissement, en collaboration avec une spécialiste du domaine, pour savoir si les thèmes de travail sont bien dans le domaine du genre. Ces dernières devraient être traitées ultérieurement.

Ensuite ont été repérées les fiches ne correspondant pas au périmètre « national » de l'enquête à partir des variables suivantes : ville, nom et tutelles du laboratoire de rattachement ou d'affiliation. Cette manière de procéder permet dans un premier temps de repérer les répondantes/ts ayant signalé une ville située hors de France. Ici une vérification fiche par fiche a été nécessaire afin de maintenir dans le fichier les personnes dont le travail s'inscrit dans le périmètre national mais qui, par exemple, réalisent au moment du renseignement de leur fiche un post-doctorat dans un autre pays. Les fiches du groupe « hors périmètre national » sont au nombre de 74 :

66 Il s'agit de données institutionnelles concernant les répondantes/ts et leur institution d'appartenance. Par exemple, l'homogénéisation des informations concernant le laboratoire d'affiliation (nom, sigle et code) permet de retrouver l'ensemble des membres d'un même laboratoire ayant répondu au recensement.

67 Rappelons que les catégories opérationnelles sont : l'état de validation pour publication de la ou du chercheuse/eur et/ou de l'administration, le niveau de renseignement des fiches (à compléter par la ou le chercheuse/eur ou par l'administration) et leur correspondance au périmètre de l'enquête (à soumettre au comité scientifique) et les doctorantes/ts sans publication).

PAYS FRANCOPHONES	NOMBRE DE FICHES	PAYS EUROPÉENS	NOMBRE DE FICHES	AUTRE PAYS	NOMBRE DE FICHES
Belgique	5	Allemagne	1	Brésil	2
Cameroun	2	Chypre	1	Israël	1
Canada/Québec	23	Espagne	3	USA	9
Luxembourg	2	Grande- Bretagne	2	Total	12
Madagascar	3	Hongrie	3		
Maroc	2	Italie	3		
Niger	1	Portugal	1		
Sénégal	2	Serbie	2		
Suisse	6	Total	16		
TOTAL	46				

Quelques personnes en poste hors de France mais qui, compte tenu de leurs publications et activités, peuvent être considérées comme participantes actives à la recherche française ont également été maintenues. Il s'agit pour la plupart de personnes entrant dans la catégorie couramment appelée « jeunes chercheuses/eurs » et ayant réalisé leur thèse en France. L'évolution de leur travail dans les années à venir montrera si leur inscription dans la recherche française est maintenue.

Le nettoyage avec les variables relatives au laboratoire ou à l'équipe de rattachement a également permis de repérer les fiches des répondantes/ts sans aucune affiliation. De ces fiches n'ont été maintenues que celles mentionnant des activités et des productions scientifiques. Ce travail a demandé une vérification particulièrement attentive, fiche après fiche ; certaines nécessitant une recherche complémentaire sur Internet. Ont ainsi été détectées deux fiches qui renvoient à des sites Web et des publications faisant explicitement référence à l'antiféminisme et qui ont été supprimées du fichier des données.

Vingt-neuf autres fiches ont été supprimées en raison d'un renseignement très incomplet.

La codification des données provenant des réponses à l'item : « autre »

Le taux élevé des réponses à l'item « autre » a rendu indispensable leur codification, mais au vu de l'ampleur de la tâche, elle a dû être limitée aux variables les plus importantes pour l'analyse. Ainsi seules les réponses « autre » des variables suivantes ont été codées : le champ et l'approche de recherche, la discipline, le statut, le corps, le niveau des enseignements, les réseaux d'appartenance et le financement de la thèse.

Analyse quantitative ⁶⁸

Note méthodologique

L'objectif essentiel du recensement était de faire un annuaire des personnes qui travaillent sur le genre et/ou les femmes. L'analyse statistique des réponses, objet de ce chapitre, est un objectif secondaire du recensement. Ainsi la forme du questionnaire, adapté à l'annuaire, l'est beaucoup moins au traitement statistique. En effet, les très nombreux recodages des questions ouvertes, questions qui concernent des effectifs importants, est un travail long et difficile. L'absence de mise à disposition d'une personne spécialisée en nettoyage et construction de base de données n'a pas rendu possible le recodage de toutes les questions.

De plus, les compromis nécessaires entre les différentes instances qui ont présidé à la mise en place du questionnaire (donneur d'ordre institutionnel, comité scientifique, etc.) ont entraîné la mise en place d'un outil ouvert, riche en informations, mais difficile à manier, d'où des limites dans l'analyse présentée ici.

Il faut ajouter qu'un questionnaire auto-administré par Internet, outre qu'il est basé sur le volontariat, est souvent mal renseigné, même lorsqu'on s'adresse à un public d'intellectuelles/els. Néanmoins, cette analyse permet de donner une vision globale de ce champ de recherche et de sa diversité.

L'analyse statistique a été réalisée avec le logiciel SAS 9.3.

⁶⁸ Nous remercions vivement Marie-Josèphe Saurel Cubizolles, épidémiologiste à l'INSERM (U.953) pour son aide précieuse dans l'analyse statistique des données.

Socio-démographie et situation géographique (Tableaux 1 et 2)

Plus des trois quarts des répondantes/ts au recensement sont des femmes. Dans la suite du texte nous présentons des résultats par sexe, quand on observe une différence entre les hommes et les femmes.

Malgré le nombre important de doctorantes/ts qui ont répondu au recensement, la moyenne d'âge est relativement élevée : 42 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes.

Notons qu'environ 4 % à 5 % des répondantes/ts ont plus de 65 ans.

Tableau 1 : Sexe et âge

	FEMMES	HOMMES
	n= 1541	n=399
	%	%
Sexe	79,4	20,6
Age		
<30 ans	17,2	14,3
30-39 ans	30,1	28,6
40-49 ans	24,7	26,3
50-59 ans	16,4	20,8
60 ans ou plus	11,6	10,0
	ns	
Age moyen (ans)	42	43
Age médian (ans)	41	41

ns : non significatif

La moitié des répondantes/ts sont localisées/és en Ile-de-France. Les autres grandes régions d'origine des répondantes/ts sont, dans l'ordre décroissant, avec moins de 10 % des répondantes/ts, Rhône Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées. Si presque toutes les régions sont représentées, ce qui montre la diffusion sur tout le territoire français des recherches sur le genre, la forte concentration à Paris et en Ile-de-France des répondantes/ts au recensement correspond pour partie à la concentration des chercheuses/eurs en sciences humaines et sociales dans cette même zone, mais elle est ici renforcée. La carte représentant la situation géographique des répondantes/ts se trouve dans l'Annexe 1.

Tableau 2 : Situation géographique

	FEMMES	HOMMES
	n= 1541	n=399
Lieu géographique (effectifs)		
Ile-de-France	768	164
Rhône-Alpes	126	34
Provence-Alpes-Côte d'azur	113	36
Midi-Pyrénées	105	14
Bretagne	49	24
Aquitaine	48	20
Nord-Pas-de-Calais	49	13
Alsace	45	13
Languedoc-Roussillon	34	13
Pays de Loire	27	6
Haute-Normandie	21	7
Lorraine	23	5
Centre	17	5
Franche-Comté	16	4
Picardie	11	8
Auvergne	16	3
Poitou-Charentes	9	9
Basse-Normandie	8	5
Bourgogne	7	5
Limousin	10	0
Champagne-Ardenne	6	1
Guadeloupe, Martinique	13	0
Réunion	12	6

Situation professionnelle (Tableau 3)

Le tiers des femmes et plus du quart des hommes ont un statut de maître ou maîtresse de conférences ou de chargée/é de recherche, c'est le groupe le plus important. Plus du quart des femmes et des hommes sont des doctorantes/ts. Les professeures/eurs d'Université ou directrices/teurs de recherches sont plus souvent des hommes, environ le quart des répondantes/ts, alors que les femmes sont moins nombreuses dans ces statuts, 16 %. On retrouve dans le domaine des études sur les femmes et/ou le genre les mêmes écarts de statut entre hommes et femmes que dans l'ensemble du milieu professionnel. Les enseignantes/ts du secondaire représentent 4 % des répondantes/ts, ainsi que les autres professionnelles/l's, qui sont souvent des consultantes/ts, des bibliothécaires, ou des formatrices.

Près de 40 % des répondantes/ts sont en poste à l'Université, plus du tiers sont des doctorantes/ts ou post-doctorantes/ts, alors que les personnels des EPST sont les moins nombreux (autour de 15 %), sans différence notable selon le sexe. Moins du tiers des femmes et 40 % des hommes ont une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), ceci est un peu plus fréquent à l'Université (42 %) que dans les

EPST (33 %). La proportion de personnes ayant une HDR augmente bien sûr avec l'âge : entre 40 et 49 ans, le quart des femmes et 40 % des hommes en ont une ; à partir de 60 ans, c'est le cas pour la moitié des femmes et les trois quarts des hommes. Il faut noter que 15 % des chargées/és de recherche et des maîtresses et maîtres de conférences ont une HDR.

Tableau 3 : Situation professionnelle

	FEMMES	HOMMES
	n= 1541	n=399
	%	
Corps professionnel		
Directeur/trice de recherche ou Professeure/eur d'Université	16,4	24,6
Chargée/é de recherche ou maîtresse/tre de conférences d'Université	34,6	28,1
Ingénieure/eur de recherche, Ingénieure/eur d'études	2,6	3,0
Post-doctorantes/ts	9,0	10,3
Doctorantes/ts	28,6	24,8
Enseignantes/ts du secondaire	4,0	5,0
Autres ^a	4,8	4,3

Institution de rattachement		
EPST (CNRS, INSERM...)	15,6	14,3
Universités	38,0	41,4
Post- et doctorantes/ts	37,6	35,1
Autres	8,8	9,3
	ns	
Habilitation à Diriger des Recherches (exclus doctorantes/ts et post-doctorantes/ts)	n=1115	n=274
oui	30,5	42,3

Avoir une HDR selon l'âge		
<30 ans	0	0
30-39 ans	6,1	3,4
40-49 ans	25,5	41,3
50-59 ans	52,4	60,3
60 ans ou plus	52,0	72,5
	***	***

*** p <0.001 ; ns : non significatif

^a 256 personnes répondent « autre » à la question sur « le corps professionnel ». La proportion d'hommes et de femmes est la même que dans l'échantillon général, ces personnes se distribuent dans tous les groupes d'âge, et leur répartition dans les disciplines est la même que dans l'échantillon général.

Date de début de travail sur le genre et/ou les femmes (Tableaux 4 et 5)

Peu de répondantes/ts au recensement (8 % des femmes et 3 % des hommes) ont commencé à travailler sur cette thématique avant 1982. Nous avons choisi cette date comme borne en fonction de la tenue du Colloque « Femmes, féminisme et recherche » à Toulouse en décembre 1982 qui peut

être considéré comme le premier événement national sur les études féministes, soutenu par le Ministère de la recherche et de l'industrie et le Ministère des droits de la femme. Plus des deux tiers des répondantes/ts ont commencé leur travail à partir des années 2000. Les hommes ont globalement commencé à travailler plus tard sur cette thématique. La carte représentant le début du travail sur le genre et/ou les femmes selon la situation géographique des répondantes/ts se trouve dans l'Annexe 1.

Tableau 4 : Début du travail sur le genre et/ou les femmes

	FEMMES	HOMMES
	n= 1541	n=399
	%	
Début du travail sur le genre	n= 1541	n=399
1960 à 1982	7,6	2,8
1983 à 1999	26,9	22,2
2000 à 2005	32,1	38,3
2006 à 2011	33,4	36,7

*** p <0.001

Le début du travail sur le genre et/ou les femmes est bien sûr lié à l'âge des personnes. Si, d'évidence, les plus jeunes ont commencé dans les dernières années, pour la majorité, à partir de 40 ans, le travail sur les femmes et le genre n'est pas une chose récente. Il faut noter que 15 % des personnes

âgées de 50 à 59 ans et 35 % de celles âgées de 60 ans et plus ont commencé à travailler sur les femmes avant 1983. Ces pionnières, car ce sont très majoritairement des femmes, ont donc répondu au recensement, malgré le fait qu'elles sont nombreuses à être aujourd'hui à la retraite ou en passe de l'être.

Tableau 5 : Date de début de travail sur le genre et/ou les femmes et âge

	< 30 ANS	30-39 ANS	40-49 ANS	50-59 ANS	60 ANS ET PLUS
	%				
Date de début du travail sur les femmes/le genre					
1960 à 1982	-	-	-	15,4	34,9
1983 à 1999	-	12,5	41,6	40,7	42,8
2000 à 2005	17,6	57,1	29,6	25,9	13,0
2006 à 2011	80,4	30,3	28,6	17,9	9,3

Disciplines de recherche (Tableaux 6 et 7)

A cet égard, la grande difficulté vient du fait que le questionnaire permettait d'enregistrer une appartenance à de multiples disciplines, sans qu'une discipline principale puisse être spécifiée. Ainsi la place de certaines disciplines peut être surévaluée, car on peut considérer qu'elles sont plus souvent citées en association avec la discipline principale de la ou du répondante/t ; cela peut être le cas par exemple de la sociologie

ou des « sciences sociales ». Les résultats concernant les disciplines doivent être lus en gardant ceci à l'esprit.

Les lettres et les sciences humaines et sociales sont très majoritairement représentées dans le recensement, puisque seulement 3 % des répondantes/ts se réclament uniquement des sciences naturelles et expérimentales. Les disciplines les plus souvent citées sont la sociologie, l'histoire puis les lettres et les langues. On n'observe pas de variation selon le sexe pour la répartition par disciplines.

Tableau 6 : Disciplines de travail détaillées

	FEMMES	HOMMES
	n= 1541	n=399
	%	
Disciplines (réponses multiples T>100 %)		
Sciences sociales	28,3	32,8
Sociologie	33,5	33,0
Démographie	4,1	4,1
Droit	4,6	6,0
Sciences politiques	11,2	12,0
Économie et gestion	6,2	5,3
Géographie et aménagement	3,0	4,0
Anthropologie	16,6	15,8
Ethnologie	6,7	5,0
Histoire	28,8	31,6
Linguistique	3,5	3,5
Lettres modernes	6,5	7,0
Langues et Littérature	16,4	15,0
Langues orientales	1,6	2,0
Philosophie et arts	11,3	13,5
Psychologie	6,3	8,0
Sciences de l'éducation	5,8	5,3
S&T des activités physiques et sportives	1,8	2,5
Sciences de la communication	3,1	3,8
Sc. et tech. de l'information et de la communication	1,2	1,5
Médecine	1,7	2,5
Biologie	1,0	1,5
Neurosciences	0,6	0,5
Informatique	0,1	0,3
Sciences pour l'ingénieur	0,2	0
Chimie	0,2	0,3
Physique	0,3	0,3
Mathématiques	0,5	0
Sciences de l'univers	0,1	0,5

Dans le tableau 7, les disciplines ont été regroupées par grands secteurs afin de pouvoir effectuer des croisements.

Tableau 7 : Disciplines de travail regroupées

DISCIPLINES REGROUPÉES (RÉPONSES MULTIPLES T>100 %)	N=1940
	%
Sociologie démographie	35,2
Droit et sciences politiques	15,1
Autres sciences sociales	13,7
Anthropologie Ethnologie	17,7
Lettres Langues et littérature	24,4
Histoire	29,4
Philosophie et art	11,8
Psychologie, sciences de l'éducation et STAPS	12,6
Sciences naturelles et expérimentales	3,1

Quand on regarde l'âge des répondantes/ts selon les disciplines, c'est chez les politistes et les sociologues qu'il y a le plus de jeunes, et en sciences expérimentales que les personnes sont les plus âgées (la moitié des répondantes/ts dans ces disciplines ont plus de 50 ans). On peut faire l'hypothèse que le développement des études genre et/ou sur les femmes dans ces disciplines est resté limité, et a sans doute correspondu à l'époque d'un féminisme actif sans qu'une relève s'affirme clairement, y compris dans le travail sur l'égalité entre femmes et hommes.

Il n'y a pas de variation nette selon les disciplines quant à la date de début du travail sur le genre et/ou les femmes.

Avoir passé une Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) concerne 30 à 35 % des personnes (les doctorantes/ts ou post doctorantes/ts non comptabilisés) ce dans toutes les disciplines à l'exclusion des sociologues et des personnes engagées dans d'autres sciences sociales, qui sont le moins nombreuses à en avoir une (26 %) et les personnes en sciences expérimentales les plus nombreuses (50 %). Ceci est bien sûr lié à l'âge.

Les laboratoires, tutelle et statut (Tableaux 8 et 9)

Dans le questionnaire, les tutelles des laboratoires pouvaient être saisies dans quatre champs. En prenant en compte l'ensemble des tutelles ainsi citées, la grande majorité des répondantes/ts se trouvent dans un laboratoire ayant une tutelle universitaire, près de la moitié une tutelle CNRS, plus du quart une grande école (ENS, Polytechnique, EHESS, CNAM...) et moins de 10 % une tutelle d'un autre établissement public scientifique et technologique (INED, INSERM...), ce sans variation selon le sexe. La somme dépasse 100 % puisque plus de la moitié des répondantes/ts citent plus d'une tutelle, ce pour les hommes comme pour les femmes.

Quand les personnes ne citent qu'une seule tutelle, soit moins de la moitié de l'échantillon, celle-ci est très majoritairement une université. Les laboratoires propres du CNRS ou des autres EPST ne concernent chacun que 3 à 4 % des répondantes/ts. Ceci est à prendre avec précaution dans la mesure où, sur cette question, les réponses ne sont pas toujours complètes.

Tableau 8 : Tutelles des laboratoires de rattachement

ENSEMBLE DES TUTELLES (RÉPONSES MULTIPLES T>100 %)	N=1792
	%
Universités	87,8
CNRS	48,2
Grandes écoles	28,2
Autres EPST	6,6
Ministères	3,2
Une seule tutelle citée : 46,4 %	n=841
Université	86,3
CNRS	3,4
Grandes écoles	5,0
Autres EPST	3,6
Ministères	1,7

Plus de la moitié des laboratoires de rattachement des répondantes/ts sont des unités mixtes de recherche (UMR). Celles-ci sont très majoritairement des partenariats entre CNRS et Universités.

Le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme concerne plus d'un quart des laboratoires de rattachement des répondantes/ts, à savoir : 35 % des UMR, 19 % des équipes d'accueil et 12 % des autres structures.

Tableau 9 : Statut des laboratoires de rattachement et équipe sur le genre

	N=1653
	%
Statut du laboratoire	
Unité mixte de recherche	53,8
Équipe d'accueil	41,9
Autres	4,3
Hébergé par une MSH	n=1540
oui	27,4
Équipe spécialisée « genre » dans le laboratoire	n=1151
oui	39,5

Appartenir à une équipe du laboratoire qui travaille sur le genre ou les femmes concerne plus du tiers des personnes, ce qui est notable et montre la relative institutionnalisation des recherches sur le genre ou les femmes. Ceci se rencontre plus souvent pour les femmes (41 %) que pour les hommes (32 %), plus souvent quand on est dans une UMR (46 %) que dans une équipe d'accueil (36 %). Cent quatre-vingt laboratoires sont cités comme ayant une équipe sur le genre (sur 546), soit le tiers des laboratoires. Quinze laboratoires regroupent cinq répondantes/ts ou plus, et quatre, dix ou plus : Centre de Recherche Sociologiques et Politiques de Paris : 35 personnes ; Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir à Toulouse : 14 personnes ; Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale – Méditerranée à Aix-en-Provence : 12 personnes, et Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique à Paris : 10 personnes. La carte représentant l'implantation géographique des équipes spécialisées se trouve dans l'Annexe 1.

Près de 20 % des répondantes/ts disent travailler dans un laboratoire spécialisé sur le genre et/ou les femmes, ce plus souvent pour les femmes (20 %) que pour les hommes (13 %). Ce pourcentage est aussi plus élevé quand le laboratoire est affilié au CNRS (24 %) ou un autre EPST (33 %) qu'à l'Université ou à une grande école (20 %). Ces fréquences sont aussi plus grandes quand il s'agit d'une UMR (24 %) que

d'une équipe d'accueil (10 %). Néanmoins, il faut modérer cette conclusion du fait du nombre important de répondantes/ts qui appartiennent à de « gros » laboratoires dont le genre est un thème central. Dans le recensement, 94 laboratoires spécialisés sur le genre sont cités, chiffre qui ne peut pas être vérifié et qui semble un peu surévalué et à ce jour aucune comparaison n'est possible avec l'annuaire des unités de recherche du CNRS, car les termes « genre » et « femmes » ne figurent pas dans ses mots-clés.

Il faut aussi noter que les membres d'un même laboratoire peuvent avoir donné des réponses différentes quant au fait que celui-ci soit spécialisé sur le genre, ce qui montre la diversité de perception du programme d'un même laboratoire.

Les enseignements sur le genre et/ou les femmes

Moins de la moitié des répondantes/ts (44 %) signalent assurer des activités d'enseignement sur le genre, ce pourcentage ne varie pas avec le sexe, par contre il augmente régulièrement avec l'âge, de 17 % chez les moins de 30 ans à 63 % chez les personnes de 50 ans à 54 ans pour diminuer ensuite légèrement jusqu'à 65 ans.

Moins d'un quart enseigne au niveau du doctorat, la moitié en master, 19 % en licence et 8 % dans d'autres types d'enseignement, sans différence notable selon le sexe, bien que les hommes interviennent un peu plus souvent en doctorat, conformément à leur statut plus fréquent de professeur. La participation à des enseignements doctoraux est d'autant plus fréquente que l'âge des répondantes/ts est élevé, comme attendu.

Champs et approches de recherche (Tableaux 10 à 14)

Du fait du questionnaire lui-même, les intitulés des champs et des approches de recherche des répondantes/ts sont quelque peu redondants. Par exemple le terme genre est utilisé à la fois pour nommer un champ et une approche de recherche. Néanmoins, leur énumération permet de montrer la pluralité des usages toujours en vigueur dans ce champ de recherches.

Tableau 10 : Champs et approches de recherche

	FEMMES	HOMMES
	n=1541	n=399
	%	
Champ de recherche		
genre	35,3	30,3
rappports sociaux de sexe	15,1	15,0
égalité/inégalité/discrimination	10,4	11,8
pouvoir et domination	5,1	4,3
identités sexuelles/sexualité	4,7	15,5
féminin/masculin	7,2	9,3
femmes	16,4	9,0
féminisme	4,1	2,0
autres	1,8	2,8

Approche de recherche		
études du genre	50,5	53,1
études féministes	8,4	2,0
études féminines	3,2	1,3
études sur les femmes	26,1	20,1
études <i>queer</i>	1,3	6,0
épistémologie du genre/féministe	4,0	2,8
épidémiologie de la santé des femmes et des hommes	1,2	1,4
autres	5,2	12,8

*** p <0.001

Champs et approches se recoupent en partie. Ainsi, la moitié des répondantes/ts qui se situent dans une approche en études du genre déclarent travailler dans le champ du genre, 15 % dans le champ des rapports sociaux de sexe et 10 % dans le champ « égalité, inégalités et discrimination ». Quand l'approche « études sur les femmes » est choisie, près de la moitié des personnes se situent dans le champ « femmes ». L'approche *queer* est liée, pour 60 % des personnes qui la revendiquent, au champ des identités sexuelles et des sexualités.

Les champs de recherche les plus souvent cités par les femmes sont le genre (plus du tiers des répondantes), les femmes et les rapports sociaux de sexe (autour de 15 %). Les hommes citent aussi le genre (moins du tiers d'entre eux), les rapports sociaux de sexe (15 %) et les identités sexuelles et la sexualité (15 %), ce dernier champ n'étant cité que par 5 % des femmes. Quand on considère la façon dont se distribuent les champs par sexe, la majorité d'entre eux suit la distribution sexuée des répondantes/ts. « Femmes » et « féminisme » sont des

champs où les femmes sont légèrement surreprésentées par rapport à leur poids dans l'échantillon (respectivement 88 % vs 12 % et 89 % vs 11 %). Seul le champ « identités sexuelles et sexualités » est presque également investi à égalité par les femmes et les hommes (54 % vs 46 %).

Les approches que les femmes et les hommes citent le plus souvent sont les études du genre (la moitié des répondantes/ts), puis les études sur les femmes. Les études *queer*, bien que peu citées, le sont plus souvent par les hommes que par les femmes. De la même manière que pour les champs, la majorité des approches épousent la distribution par sexe de l'échantillon. Seules exceptions, les approches en termes d'études féministes ou d'études féminines sont plus souvent investies par les femmes (respectivement 94 % vs 6 % et 91 % vs 9 %). L'approche *queer* est la seule approche que les hommes citent plus que les femmes (55 % vs 45 %).

Le genre est le plus souvent cité comme champ dans toutes les disciplines (environ 30 % des réponses). Ce sont les personnes engagées dans les sciences naturelles et expérimentales qui

utilisent le moins cette notion (20 %). Le quart d'entre elles cite le champ « féminin/masculin ». La notion de « rapports sociaux de sexe » est surtout utilisée par les sociologues, les ethno-anthropologues (plus de 20 %), puis les psychologues, les personnes qui travaillent en sciences de l'éducation et en STAPS (16 %). Les littéraires ainsi que les historiennes/ns sont près du quart à se référer au terme « femmes » pour définir leur champ de travail, puis les philosophes pour 17 %. La sexualité et l'identité sexuelle sont surtout citées par les philosophes (plus de 10 %).

Quand on considère l'approche choisie, c'est celle des « études genre » qui est le plus souvent citée, par environ la moitié des répondantes/ts, quelle que soit leur discipline. Ce sont

les littéraires, les philosophes et les personnes en sciences expérimentales qui s'en revendiquent le moins souvent (environ 40 %). Les littéraires, comme les historien-en-s, pour près du tiers parlent d'études sur les femmes, ainsi que, dans une moindre mesure, les philosophes et les psychologues (20 % environ). Les études féministes sont citées surtout par les politistes et les sociologues, puis les philosophes mais de manière limitée (autour de 10 %). Ces dernier-e-s sont les plus nombreux/ses à se revendiquer des études *queer* : près de 10 % d'entre eux/elles.

L'approche de recherche étant plus discriminante que le champ, et partiellement redondante avec lui, c'est cette approche que nous avons choisi d'analyser plus en détail.

Tableau 11: Approche de recherche et âge

APPROCHE DE RECHERCHE	<30 ANS	30-49 ANS	50 ANS ET PLUS
	n=322	n=1064	n=554
	%		
études du genre	50,6	55,0	43,5
études féministes	6,5	6,1	9,4
études féminines	4,4	2,5	2,5
études sur les femmes	24,5	23,0	28,7
études <i>queer</i>	5,0	2,0	1,3
épistémologie du genre/féministe	2,5	4,0	4,0
épidémiologie de la santé des femmes et des hommes	1,5	1,3	1,4
autres	5,0	6,0	9,2

*** p <0.001

Les répondantes/ts les plus âgées/és se réfèrent un peu moins souvent à une approche en études du genre, au profit des études sur les femmes, ou des études féministes. Les plus jeunes se revendiquent plus souvent que leur aînées/és d'une approche *queer*.

Tableau 12 : Approche de recherche et date de début du travail sur genre

APPROCHE DE RECHERCHE	AVANT 1982	1983-2000	2001-2005	2006-2011
	n=126	n=492	n=663	n=648
	%			
études du genre	37,3	52,44	55,9	48,4
études féministes	18,2	8,7	6,1	4,7
études féminines	0,8	2,6	2,3	3,7
études sur les femmes	29,3	23,8	22,0	27,6
études <i>queer</i>	1,6	1,2	2,2	2,9
épistémologie du genre/féministe	6,3	4,2	4,1	2,7
épidémiologie de la santé des femmes et des hommes	1,7	1,4	0,8	1,8
autres	4,7	5,2	6,6	7,8

*** p <0.001

Les personnes ayant commencé tôt à travailler sur les femmes sont les moins nombreuses à citer une approche en terme de genre. Celle-ci est plus souvent citée par les personnes qui ont commencé leur travail sur les femmes plus tard, malgré un léger tassement dans les années récentes. Citer l'approche « études féministes » est plus fréquent quand on a commencé tôt (18 % pour un début de travail avant 1983) et diminue régulièrement pour n'être que de 5 % pour un début de travail après 2005.

Les études féminines ou *queer*, bien que très minoritaires, sont d'autant plus citées que le début du travail sur le genre est récent. Les champs de recherche ne sont pas significativement liés à la période de début de travail, tout au plus peut-on noter une légère augmentation du champ « genre », une diminution du champ « rapports sociaux de sexe », ainsi qu'une progressive augmentation du champ « identités sexuelles et sexualité » dans les années les plus récentes.

Tableau 13 : Approche de recherche et institution de rattachement

APPROCHE DE RECHERCHE	EPST	UNIVERSITÉ	DOCTORANTS ET DOCTEURS
	n= 298	n=750	n=720
	%		
études du genre	55,8	51,7	48,8
études féministes	6,2	5,6	8,1
études féminines	1,0	3,0	3,8
études sur les femmes	19,5	26,0	25,6
études <i>queer</i>	0,3	1,6	3,7
épistémologie du genre/féministe	4,4	4,0	3,7
épidémiologie de la santé des femmes et des hommes	3,4	1,3	0,9
autres	9,3	6,8	5,2
		**	

**p <0.01

Quelle que soit l'institution de rattachement, l'approche « études du genre » est la plus souvent citée puisqu'elle regroupe la moitié des personnes, quelle que soit leur institution. Les études sur les

femmes sont plus souvent citées par les personnes appartenant à l'Université, qu'elles soient enseignantes ou doctorantes et les études *queer* le sont surtout par les doctorantes/ts.

Tableau 14 : Approche de recherche, équipe spécialisée et enseignement sur le genre/les femmes

APPROCHE DE RECHERCHE	ÉQUIPE SPÉCIALISÉE SUR LE GENRE	ENSEIGNEMENT SUR LE GENRE/LES FEMMES
	n=455	n=847
	%	
études du genre	42,4	46,6
études féministes	52,5	49,3
études féminines	23,1	36,4
études sur les femmes	31,9	37,6
études <i>queer</i>	40,0	47,7
épistémologie du genre/féministe	57,1	56,2
épidémiologie de la santé des femmes et des hommes	33,3	33,3
autres	25,4	35,1
	***	**

*** p <0.001, **p <0.01

Ce sont les personnes qui revendiquent une approche en terme d'études ou d'épistémologie féministes qui sont les plus nombreuses, un peu plus de la moitié d'entre elles, à travailler dans une équipe spécialisée et à assurer des enseignements dans ce domaine, puis les personnes travaillant dans une perspective genre ou *queer*. A l'inverse, se situer dans le domaine des études sur les femmes ou féminines est lié au fait de travailler moins souvent dans une structure spécialisée : respectivement presque un tiers et un cinquième, et à assurer moins souvent d'enseignement dans ce domaine.

Associations d'études féministes et réseaux de recherche sur le genre et/ou les femmes (Tableau 15)

Appartenir à une association ou un réseau de recherche, quelle que soit sa portée, concerne moins du tiers des répondantes/ts au recensement : 34 % des femmes et 21 % des hommes. Ce pourcentage augmente avec l'âge chez les femmes : de 20 % pour les moins de 30 ans à 45 % pour les plus de 60 ans. Par

contre, pour les hommes, la fréquence est la plus élevée chez les moins de 30 ans (28 %), stable de 30 à 59 ans (autour de 21 %) et la plus faible après 60 ans (8 %). Un élément à souligner : plus l'ancienneté de travail dans le domaine des études sur les femmes ou le genre est grande, plus l'appartenance à une association ou un réseau est fréquente : chez les femmes, 63 % de celles qui ont commencé avant 1983 sont dans un réseau pour 20 % celles qui ont commencé en 2006. On observe peu de variation pour les hommes.

Si on prend en compte le corps professionnel ou l'institution de rattachement, on n'observe aucune variation significative. Il existe un grand nombre d'associations et de réseaux cités, qui montrent la diversité et la vitalité du champ (voir annexe). Les associations les plus citées sont EFiGiES (10 %), l'ANEF (3 %) et la SIEFAR (2 %). Pour les réseaux de recherches nationaux, 9 % citent la Fédération RING et 5 % l'Institut Emilie du Chatelet. Arpège, de Toulouse, est le réseau local le plus souvent cité (3 %).

Il est difficile de savoir si les deux tiers des répondantes/ts n'appartiennent réellement à aucune association ou réseau ou s'il s'agit d'un mauvais remplissage du questionnaire.

Tableau 15: Associations et réseaux de recherche (voir liste en Annexe 2)

ASSOCIATIONS ET RÉSEAUX	N= 1940
	%
Toutes associations ou réseaux	31,0
Associations (animation du domaine)	13,6
Réseaux de recherche (à dimension nationale)	17,7
Centres et réseaux (à dimension locale, liés à une structure universitaire)	6,4
Associations et centres en Europe ou dans d'autres pays	2,8

L'appartenance à un réseau varie légèrement selon les disciplines : 37 % des sociologues, 35 % des historiennes/ns, 31 % des anthropologues, des littéraires, des philosophes et des psychologues, 28 % des juristes et politistes et 19 % des biologistes et expérimentalistes.

Elle varie aussi selon les approches de recherche. Elle est la plus forte quand on se situe dans une approche en termes d'études féministes (49 %) ou d'épistémologie féministe (40 %) puis de genre (35 %) ou *queer* (32 %). Les personnes qui déclarent une approche en études féminines ou sur les femmes sont les moins nombreuses à appartenir à un réseau (24 %). Les variations en fonction du champ de recherche sont de plus faible amplitude. On peut noter que les personnes qui travaillent sur « égalité/inégalité », sur « les femmes » ou sur « féminin/masculin » sont les moins nombreuses à appartenir à une association ou un réseau (respectivement

20, 22, et 26 %). Les plus nombreuses à être membre de telles structures travaillent sur le genre, la sexualité et le féminisme (plus de 35 %).

Quand on s'intéresse au type de réseaux d'appartenance, on constate qu'être membre d'une association est surtout le fait des femmes (15 % vs 8 %) et des plus jeunes (15 % avant 50 ans pour 10 % après). On retrouve le même phénomène pour appartenir à un réseau national (20 % des femmes et 10 % des hommes), un réseau local (7 % des femmes et 4 % des hommes). Pour les réseaux internationaux, on n'observe aucune variation selon le sexe. Par contre cette appartenance à un réseau national ou international augmente avec l'âge des répondantes/ts, 10 % des moins de 30 ans à 23 % des plus de 50 ans pour les réseaux nationaux, 0,6 % des moins de 30 ans à 3 % des plus âgées/és pour les réseaux internationaux. Elle reste stable selon l'âge pour les réseaux locaux.

Focus sur les doctorantes/ts

(Tableaux 16 et 17)

Nous avons choisi de présenter de manière détaillée les données concernant les doctorantes/ts, qui représentent plus du quart de l'échantillon. Des questions spécifiques leur étaient réservées dans le questionnaire.

La moitié d'entre elles et eux ont moins de 30 ans et plus du tiers ont entre 30 et 39 ans, avec un âge moyen de 31 ans, sans différence notable entre femmes et hommes. La majorité des doctorantes/ts qui répondent au recensement sont inscrites/ts depuis plus de trois ans en thèse et dépassent le délai administratif prévu. Même si un pourcentage plus élevé d'hommes est inscrit depuis trois ans ou moins, la différence entre hommes et femmes n'est pas significative ; c'est aussi le cas en ce qui concerne le financement de la thèse. Néanmoins il est à noter que les hommes sont légèrement plus susceptibles que les femmes à obtenir un financement notamment en terme de contrat. Plus de la moitié des doctorantes

qui ont un financement bénéficient d'allocations de thèse, alors que les doctorants ont à part quasi égale des financements à travers des allocations (36 %) et des contrats (38 %).

Les doctorantes/ts se répartissent à peu près de la même manière que les autres répondantes/ts selon les disciplines. Rappelons que le questionnaire permettait le choix multiple pour les disciplines. Les disciplines les plus souvent citées sont la sociologie, puis l'histoire et la littérature. Le financement de la thèse varie légèrement selon la discipline, les psychologues, les personnes travaillant en Sciences de l'éducation ou en STAPS étant les moins souvent financées et celles qui sont dans les autres sciences sociales, économie, géographie, communication, étant le plus souvent bénéficiaires d'un financement. L'enseignement sur le genre et les femmes est pratiqué par 20 % des doctorantes/ts, essentiellement dans les trois premières années de l'Université. Quinze pour cent des doctorantes/ts déclarent appartenir à une équipe spécialisée sur le genre, ce qui est moins que les autres répondantes/ts.

Tableau 16 : Les doctorantes/ts, âge, durée d'inscription et financement de la thèse

	FEMMES DOCTORANTES	HOMMES DOCTORANTS
	n= 437	n=99
	%	%
Sexe	81,1	18,9
Age		
<30 ans	52,4	49,5
30-39 ans	34,1	39,4
40-49 ans	8,5	9,1
50-59 ans	3,9	2,0
60 ans ou plus	1,1	0
	ns	
Age moyen (ans)	31,8	31,4
Durée d'inscription en thèse		
Trois ans ou moins	40,4	49,5
Plus de 3 ans à moins de 7 ans	45,1	40,2
Sept ans ou plus	14,5	10,3
	ns	
Financement de la thèse		
oui	39,1	48,5
	ns	
Type de financement		
Allocations de thèse	55,8	35,7
Contrats	17,2	38,1
Bourses diverses ^a	12,8	16,6
Conventions industrielles de Formation par la recherche	4,9	0
Financement des EPST	1,8	2,3
Non précisé	7,3	7,1
	*	

* p < 0.05 ; ns : non significatif

^a Erasmus, Cnaf, AFFDU etc.

Tableau 17 : Les doctorantes/ts, discipline de travail

	DOCTORANTES/TS
	n= 536
	%
Disciplines (réponses multiples T>100 %)	
Sociologie démographie	38,4
Droit et sciences politiques	18,9
Autres sciences sociales	10,1
Anthropologie-Ethnologie	19,3
Lettres Langues et littérature	22,4
Histoire	27,5
Philosophie et art	11,2
Psycho, sc. de l'éducation et STAPS	10,5
Sciences naturelles et expérimentales	2,3
Financement selon la discipline	
Sociologie démographie	44,8
Droit et sciences politiques	48,9
Autres sciences sociales	54,0
Anthropologie-Ethnologie	39,9
Lettres Langues et littérature	43,6
Histoire	48,2
Philosophie et art	42,6
Psycho, Sc. de l'éducation et STAPS	37,7
Sciences naturelles et expérimentales	41,6
Enseignement sur le genre	
oui	19,9

Comparaison du recensement avec d'autres enquêtes antérieures (Tableau 17)

Le questionnaire du colloque « Femmes féminisme et recherche »

Lors du colloque « Femmes féminisme et recherche » à Toulouse en 1982, qui a rassemblé un millier de participantes du milieu des études féministes et du Mouvement des femmes, un questionnaire auto-administré a été distribué auquel 376 femmes ont répondu⁶⁹.

69 Lilliane Kandel et Jeanne Pfeiffer, 1984, « Toulouse express, un socio clip », *Actes du colloque Femmes féminisme et recherche*, Lyon, éditions AFFER, pp. 1057-1080.

Les femmes du recensement sont un peu plus âgées que celles de Toulouse : âge médian de 41 ans vs 35 ans. La répartition géographique est très proche (52 % en Ile-de-France, 10 % en PACA, 9 % en Rhône-Alpes et 15 % en Midi-Pyrénées, sachant que cette région est celle où se tenait le colloque). D'une manière proche de celle d'aujourd'hui, les disciplines les plus citées dans le questionnaire de Toulouse étaient la sociologie (31 %) puis les études littéraires (15 %) et l'histoire (10 %). Parmi les femmes qui étaient dans l'enseignement supérieur ou la recherche, près de la moitié faisaient des enseignements féministes ou sur les femmes, ce qui n'est pas très différent d'aujourd'hui. Seulement la moitié des femmes participant au Colloque de Toulouse étaient dans l'enseignement supérieur ou la recherche, ce qui rend difficile la comparaison avec le recensement actuel en termes de statut mais qui montre l'importance des personnes hors affiliation institutionnelle dans ce colloque. Néanmoins, alors qu'à Toulouse la répartition entre celles qui étaient dans un EPST et celles qui étaient à l'Université était très proche, dans le recensement les universitaires sont majoritaires, ce qui souligne à la fois le développement des études féministes et sur les femmes à l'Université et l'importance des femmes des EPST, en particulier du CNRS, dans les débuts des études féministes.

L'Annuaire Sexes et Sociétés

Ce répertoire, publié en 1998 à l'initiative du Groupe d'étude sur la division sociale et sexuelle du travail (GEDISST)⁷⁰, présente 370 fiches de chercheuses/eurs travaillant sur « les rapports sociaux de sexe et la place des femmes dans la société ». Dix-huit pour cent d'hommes ont répondu à ce questionnaire, à peine moins qu'au recensement. Si on regarde la répartition géographique des répondantes/ts du répertoire, 65 % étaient en Ile-de-France, ce qui est plus que les répondantes/ts de Toulouse et du recensement. Par exemple, la région Rhône-Alpes est celle de 5 % des répondantes/ts du répertoire pour près de 10 % dans les deux autres enquêtes. En ce qui concerne les disciplines, la sociologie et la démographie étaient les disciplines de référence de 43 % des personnes, l'histoire 17 % et les langues et la littérature 11 %. Près de 30 % des répondantes/ts travaillaient dans un EPST, la très grande majorité au CNRS. Cette proportion était plus importante qu'elle ne l'est dans le recensement. La surreprésentation des sociologues et des chercheuses/eurs des EPST dans cet annuaire est sans doute liée aux thématiques du GEDISST et du répertoire dont il était le maître d'œuvre.

70 Danièle Senotier et Nathalie Cattaneo, *Sexes et sociétés. Répertoire de la recherche en France*, Paris, La Documentation française, 1998. Nous remercions Danièle Senotier de nous avoir fourni une version informatisée du répertoire.

Tableau 18 : Comparaisons entre les différents recensements

	QUESTIONNAIRE TOULOUSE 1982	RÉPERTOIRE SEXES ET SOCIÉTÉS 1998	RECENSEMENT 2012
	n=376	n=370	n=1940
	%	%	%
Sexe			
Femmes	100	82,4	79,4
Hommes		17,6	20,6
Age médian (ans)	35	-	41
Origines géographiques les plus souvent citées			
Paris Île-de-France	51,6	65,1	49,1
Rhône-Alpes	8,7	5,1	8,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,6	13,7	7,8
Midi-Pyrénées	15,4	3,0	6,3
Disciplines les plus souvent citées			
Sociologie-démographie	31,0	43,5	35,2 ^a
Histoire	10,0	17,0	29,4 ^a
Langues et littérature	15,0	11,0	24,4 ^a
Institution de rattachement	(n=334)		
EPST	25,4	29,5	15,4
Université	42,5	59,9	38,7
Doctorantes/tes	-	5,7	37,1

^a Les disciplines du recensement ont été renseignées en choix multiple, le total est donc supérieur à 100 %

Place des répondantes/ts au recensement dans leur milieu professionnel

Au CNRS, dans l'Institut des Sciences Humaines et Sociales, 779 femmes et 974 hommes chercheuses/eurs sont en activité⁷¹. Au sein de cet institut, parmi les chercheuses/eurs, 125 femmes, soit 13 % des effectifs et 33 hommes, soit 3 %, ont répondu au recensement. Nous n'avons pas pu calculer les proportions pour l'ensemble des personnels du CNRS car les ingénieures/eurs de recherche ou d'études, répondantes/ts du recensement, n'appartiennent pas à une section du Comité national mais à une BAP⁷². Elles et ils sont alors trop nombreux à ne pas avoir renseigné une section du Comité national, empêchant de déterminer leur Institut d'appartenance.

Il serait intéressant d'approfondir les analyses sur la place des répondantes/ts au recensement parmi l'ensemble de chercheuses/eurs en SHS au CNRS, avec les données statistiques de l'outil RIBAC – Recueil d'Informations pour un Observatoire des Activités des Chercheurs en SHS, utilisé par l'InSHS du CNRS. Néanmoins La participation des chercheuses/eurs de l'InSHS à l'enquête en ligne du recensement montre la place importante que tient la thématique du genre dans le programme global de l'Institut. A l'Université, dans les disciplines de droit, lettres, langues

et sciences humaines et sociales, 10 252 femmes et 12 038 hommes, enseignantes/ts – chercheuses/eurs, sont en activité⁷³. Dans ces mêmes disciplines, 502 femmes, soit 5 % de l'ensemble des enseignantes/ts – chercheuses/eurs et 148 hommes, soit 1 %, ont répondu au recensement.

Si on considère uniquement les trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil et Versailles), 2153 femmes et 2752 hommes sont en activité comme enseignant-e-s chercheuses/eurs en droit, sciences économiques, langues, sciences humaines et sociales ; 224 femmes et 52 hommes, enseignant-e-s-chercheuses/eurs en Ile-de-France ont répondu au recensement, ce qui correspond à 10 % des effectifs des femmes enseignantes-chercheuses d'Ile-de-France et 2 % des hommes. La proportion des enseignant-e-s-chercheuses/eurs travaillant sur le genre, d'après les données du recensement, serait deux fois plus grande en Ile-de-France que dans l'ensemble du pays. Si les recherches sur le genre et les femmes, dont le recensement est un proxy, sont plus souvent développées en proportion par les femmes qui travaillent au CNRS en SHS (13 % d'entre elles), le nombre de femmes impliquées dans de telles recherches dans les mêmes disciplines est beaucoup plus important dans les Universités, même si leur proportion est plus de deux fois moindre (5 %), ce qui, bien sûr, est à mettre en correspondance avec la taille des effectifs globaux des deux types d'institutions.

71 *La parité dans les métiers du CNRS 2011*, Paris, 2012.

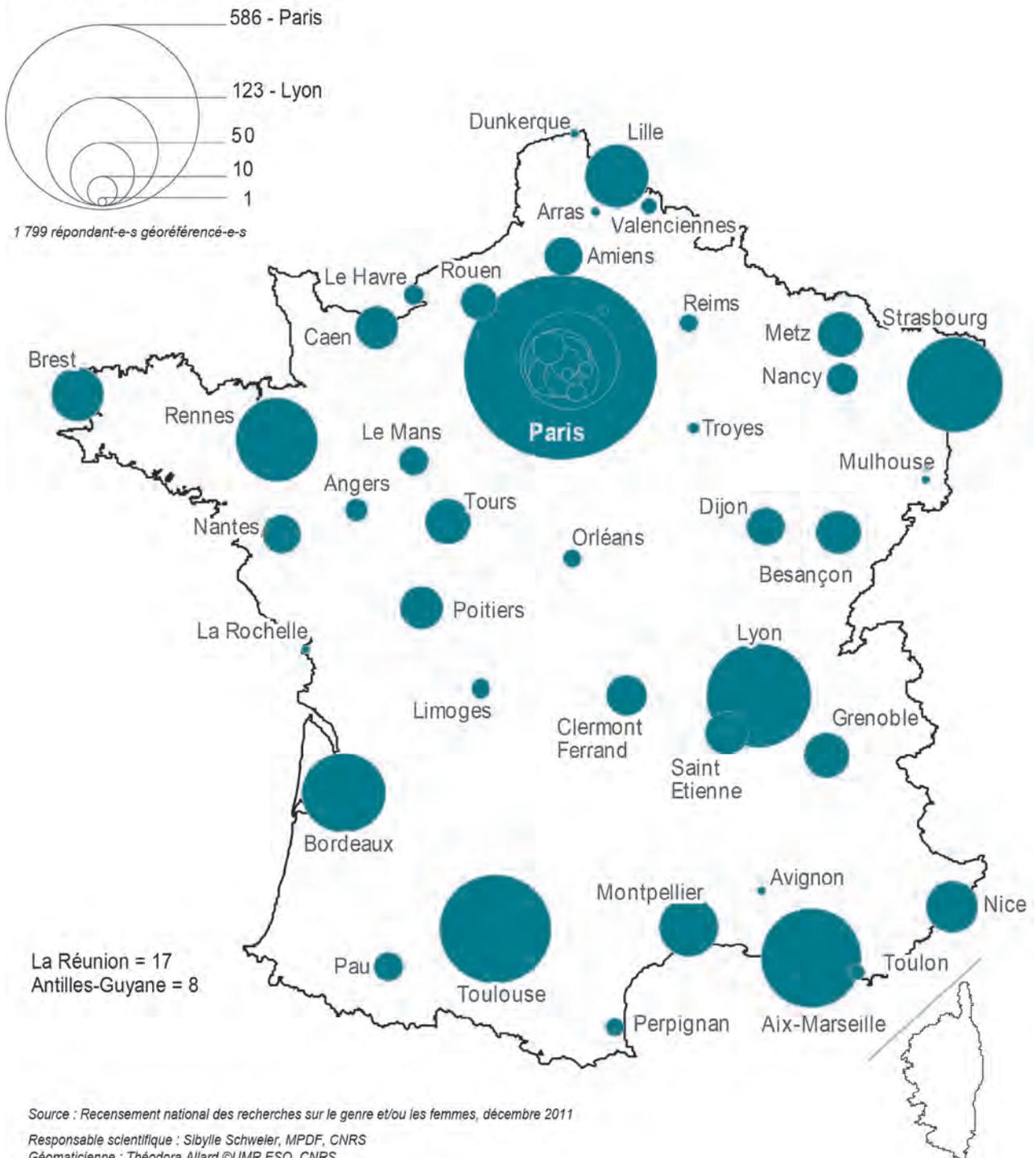
72 BAP : Branche d'Activité Professionnelle.

73 Statistiques 2013, Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous remercions Monsieur Rossi de nous avoir communiqué ces données.

Annexe 1 : Représentations cartographiques

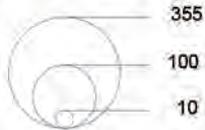
Origine géographique des répondant-e-s

Nombre de répondant-e-s



Période du début des recherches sur le genre par ville universitaire

Nombre de répondant-e-s par ville universitaire



1799 répondant-e-s géoréférencé-e-s à la tutelle universitaire 1

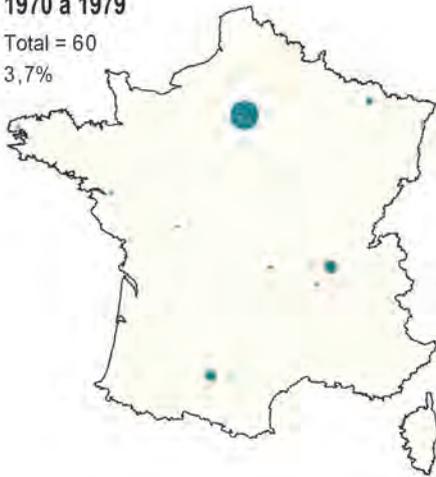
1960 à 1969

Total = 6
0,4%



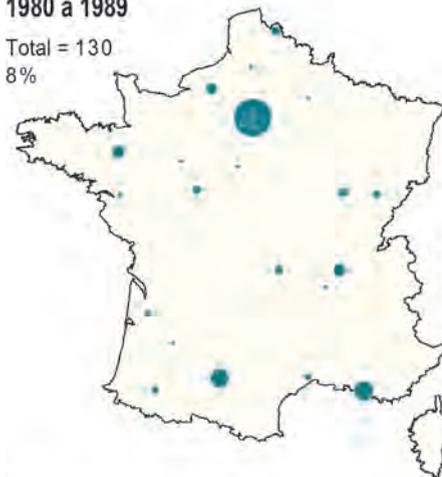
1970 à 1979

Total = 60
3,7%



1980 à 1989

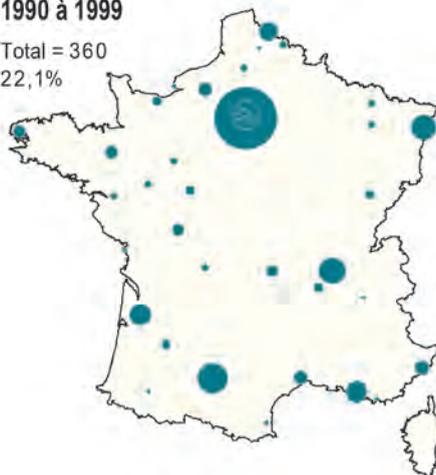
Total = 130
8%



* Recherches sur le genre, sur les femmes, recherches féministes, féminines, quilogie du genre/féministe, épidémiologie de la santé des femmes et des hom

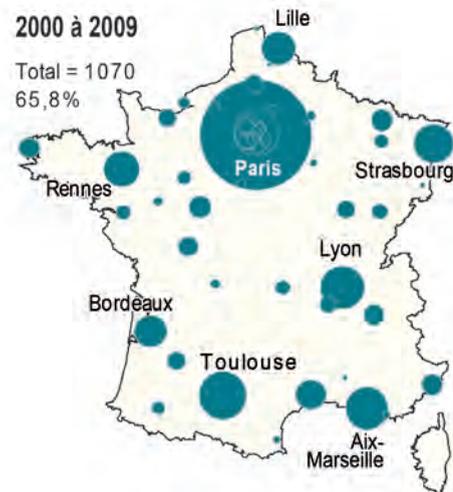
1990 à 1999

Total = 360
22,1%



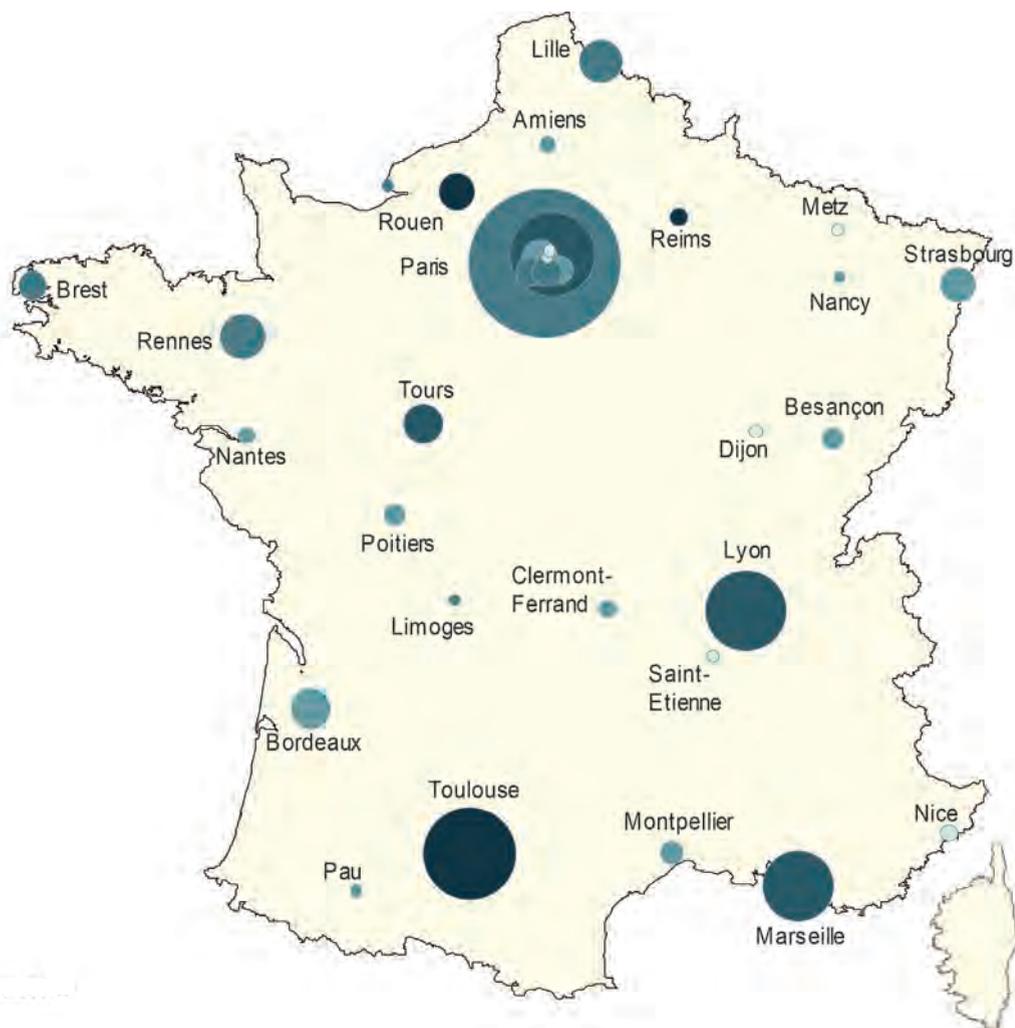
2000 à 2009

Total = 1070
65,8%



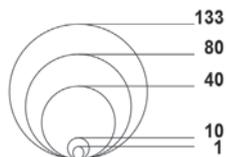
Source : Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes, déc. 2011
S. Schweier@MPDF, CNRS & Th. Allard@UMR ESO, CNRS

Équipes spécialisées par ville universitaire



Total = 429
21,7% des répondant-e-s

Nombre de répondant-e-s
des équipes spécialisées



% des répondant-e-s



* Laboratoire avec un axe de recherche sur le genre
ou groupe de travail de recherche sur le genre

Source : Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes, décembre 2011
Responsable scientifique : Stéphanie Schweizer, MPDF, CNRS
Cartographie : Théodora Allard ©UMR ESO, CNRS

Annexe 2 : Liste des associations et réseaux de recherche cités

Associations (animation du domaine)

ANEF – Association Nationale des Études Féministes

Archives du féminisme, MUSEA – Musée virtuel de l'histoire des femmes et du genre

EFiGiES – Association de Jeunes Chercheuses et Chercheurs en Études Féministes, Genre et Sexualités

Femmes & Sciences

Genre en action

SIEFAR – Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime

Mnémosyne – Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre

Association française des femmes diplômées de l'Université Femmes et mathématiques.

Réseaux de recherche (à dimension nationale)

Fédération RING

GIS Institut du Genre

IEC – Institut Emilie de Châtelet

MAGE – Marché du travail et genre

CREIM – Cercle de Recherche Interdisciplinaire sur les Musiciennes

Genre et guerre

Réseau Sexe, Race, Classe de l'Association Française de Sociologie

Centres et réseaux (à dimension locale, liés à une université)

Arpège – Approches pluridisciplinaires du genre, axe de recherche, MSH de Toulouse

CEDREF – Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Études Féministes, Université Paris 7

Centre d'études féminines et d'études de genre, Université Paris 8

GRADIVA – Lectures du genre, Université Paris 8

Le genre – axe de recherche transversal, Université Paris 1

Réseau Genre et Langage, Université Paris 3

Centre Louise Labé, Université Lyon2

Atelier Genre Condorcet

Alec-dynadiv – relations de genre et pratiques sociales en Amérique latine, Europe et Caraïbes, Université de Limoges

GEM – Genre, Egalité, Mixité, IUFM, Lyon

Plateforme Genre, MSH Tours

PRESAGE, Institut des Sciences Politiques Paris

Mixité Parité Genre, Université de Bordeaux 3

Eliges – Équipe Lilloise Études Genre et Sociétés, MESHS, Lille

Associations ou réseaux dans d'autres pays

Asociación Española de Investigación de Historia de las Mujeres

CINIG – Centre interdisciplinaire de recherches sur le genre, la Plata, Argentine

GREGAM – Groupe de Recherche et d'Étude sur le Genre au Maroc

« Sexualité et genre, Vulnérabilité et résilience », groupe de recherche interdisciplinaire, Université du Québec, Montréal

Società Italiana delle Storiche, Italie

Sophia asbl et Université des femmes, Belgique

SKOGH – Sveriges Kvinno-och Genushistoriker (association suédoise des historiens des femmes et du genre)

Women's History Network, Royaume-Uni

Réseaux européens et internationaux

Atgender – The European Association for Gender Research, Education and Documentation

IAFFE – International Association for Feminist Economists

CAHRV – Coordination Action on Human Rights Violations

QUING – Quality in Gender+ Equality Policies

Réseau européen, gender in the european town,

WIF – Women in French

Commission « genre et géographie » de l'Union Géographique Internationale

War and Gender

EuGeStA- Réseau européen sur les *Gender Studies* dans l'Antiquité

Analyse textuelle

Présentation

Une deuxième manière de répondre à la question initiale de ce rapport concernant l'existence et les contours d'un champ de recherche sur le genre et/ou les femmes consiste en l'analyse des données textuelles issues du recensement. En effet, les champs et sous-champs de recherche ne se structurent pas seulement selon le découpage des disciplines académiques mais aussi autour des thématiques de recherche. L'analyse de la structuration par thèmes semble particulièrement pertinente du fait de la transversalité de l'approche genre dans les sciences sociales et les humanités, approche actuellement en émergence dans les sciences naturelles et expérimentales. Il s'agit alors de savoir si ces recherches sont organisées autour de thématiques homogènes. L'analyse portera sur le texte des titres des publications et des présentations scientifiques citées par les répondantes/ts, considérant qu'ils représentent une approche fiable de leurs thématiques de recherche.

La méthode employée est celle de l'analyse des mots associés et plus particulièrement par co-occurrence de mots, grâce à Calliope, un logiciel conçu par Mathilde de Saint-Léger qui a participé à notre démarche. L'analyse « fouille de texte » ou *text mining*⁷⁴ avec le logiciel Calliope permet de regrouper les fiches des chercheuses et chercheurs qui travaillent sur des thématiques de recherche proches. L'utilisation des Nouvelles Technologies d'Information et particulièrement de l'Internet a considérablement augmenté la quantité et la rapidité d'accès aux documents par les chercheuses/eurs. Par la modélisation dynamique des flux des informations produites par ces sciences, ce logiciel permet de connaître la structuration et l'évolution dans le temps des domaines de recherche⁷⁵.

Description du corpus

L'analyse se porte sur deux corpus, constitués chacun par plusieurs variables du recensement. Le premier a été formé à partir des trois champs de saisie des questions sur les thématiques de recherches et les mots clés. Le deuxième, bien plus important en nombre de questions et de mots, concerne les intitulés de séminaires de recherche, colloques, commu-

nications et productions scientifiques (titres d'ouvrages, de contributions à des ouvrages et d'articles) et les intitulés des thèses en cours (pour les doctorantes/ts), ainsi que ceux des directions de thèses soutenues. Les contrats et évaluations de recherche ainsi que la diffusion de savoirs et les collaborations avec des associations etc. n'ont pas été intégrés à ce corpus car le taux de réponse à ces questions était moins important et les réponses peu homogènes. Effectivement, nombreuses sont les réponses mentionnant seulement les organismes pour lesquels ces travaux mentionnés ont été réalisés sans explicitation de leur thématique ou indication de leur titre.

Construction des lexiques

Le « nettoyage » des données spécifiques au *text mining* a concerné seulement le deuxième corpus : il s'agissait d'isoler les intitulés des revues afin d'éviter des associations trop importantes, par exemple dans le titre de la revue *Nouvelles Questions Féministes* l'association entre question et féminisme. Ce travail a également permis de constituer la liste des revues qui ont été citées au moins deux fois par les répondantes/ts au recensement. Il est à noter que toutes les entités désignant par exemple le nom d'une maison d'édition, un organisme, un lieu n'ont également pas été prises en compte. En revanche, les noms de pays et d'aires géographiques ont été maintenus.

Le module informatique *Calliope-Extract*, permet d'extraire le vocabulaire des corpus pour procéder à leur indexation, réalisée selon deux processus : premièrement la lemmatisation⁷⁶ automatique des mots pour réduire la variabilité du vocabulaire, puis dans une deuxième étape la validation manuelle des termes et le cas échéant, le regroupement, dans un « terme préférentiel » des « termes secondaires » qui lui sont sémantiquement proches.

Au cours de cette étape manuelle qui permet de réaliser avec le plus de rigueur la validation de termes porteurs de sens pour le recensement, le logiciel Calliope permet le retour au contexte du terme dans les documents d'origines. L'agrégation en *cluster*⁷⁶ (nuages de mots ou réseaux lexicaux) se fait à partir de l'index de termes sémantiquement pertinents ainsi obtenus. Cette réalisation se fait avec un second module informatique : *Calliope-Process*, par algorithme de classification ascendante. Ces *clusters* sont liés par des liens de co-occurrence : plus le lien est fort, plus les termes sous-entendent une thématique homogène du fait qu'ils apparaissent régulièrement ensemble dans les documents. Enfin, le module : *Calliope-Viewer*, permet de visualiser la présentation de ces *clusters* dans un « diagramme stratégique ». En cas de comparaison entre

74 La fouille de textes ou l'extraction de connaissances dans les textes est une spécialisation de la fouille de données. Cette technique est souvent désignée sous l'anglicisme *text mining*.

75 Mathilde de Saint-Léger, « Modélisation des flux d'information scientifiques et techniques par le bruit : vers un suivi des domaines de connaissance », Thèse de Doctorat en Science de l'Information, Centre National des Arts et Métiers, Paris, 1997.

76 La lemmatisation est le regroupement des différentes formes que peut revêtir un mot, soit : le nom, le pluriel, le verbe à l'infinitif, etc.

deux ou plusieurs corpus, un deuxième volet de visualisation permet la comparaison du poids des mots d'un corpus à l'autre. Les termes du « diagramme stratégique » représentent chacun le terme central d'un *cluster*. Leurs positionnements se déterminent selon deux critères : la centralité du *cluster* (en abscisse/à l'horizontale) et sa densité (en ordonnée/à la verticale).

La densité donne une indication sur le rôle de structuration du domaine, elle est calculée à partir des liens internes du *cluster* : plus ces liens sont forts, plus les mots sont systématiquement associés les uns aux autres dans les questionnaires (les poids des liens internes sont présentés dans les graphiques des nuages de mots).

La centralité est calculée à partir des liens externes d'un *cluster* avec les autres, elle reflète ses forces de liaison avec les pôles thématiques présents (les forces de liaison sont représentées dans le diagramme stratégique, un par *cluster*). La couverture du corpus par chaque *cluster* indique le rapport entre le nombre de fiches rattachées au *cluster* (i.e. les fiches dans lesquelles se trouvent au moins deux termes du *cluster*) et le nombre total de fiches du corpus. Ainsi, plus un *cluster* a un fort taux de couverture plus il est représentatif des fiches du corpus.

Après une première exécution de l'ensemble des étapes du logiciel Calliope, il est possible de faire des allers et retours entre l'indexation, l'agrégation des *clusters* et leur visualisa-

tion, afin d'affiner le choix des termes, leurs regroupements et finalement l'analyse.

En vue d'améliorer la présentation des fichiers produits par Calliope, il est possible de les exporter vers des logiciels graphiques, permettant ainsi la modélisation visuelle des structurations retenues. L'utilisation de ces logiciels permet également de voir le croisement des *clusters* avec d'autres variables, à titre d'exemple leurs implantations régionales.

Pour ce premier traitement par *text mining* des données du recensement, il a semblé pertinent de réaliser une indexation avec une attention particulière au maintien de la multiplicité des termes présents dans le corpus. Des termes représentant un thème, un concept ou un processus ont alors été indexés. Il est tout à fait possible d'envisager dans un deuxième temps d'affiner ce travail d'indexation afin de réduire le nombre de termes en permettant ainsi de représenter une structuration plus resserrée de ce champ de recherche et d'améliorer la présentation du croisement des thématiques de recherche avec d'autres variables.

Des 15 160 termes constitués, d'un à quatre mots, qui ont été extraits des données du recensement, 508 ont été validés et 780 groupes avec 3016 synonymes ont été créés. A partir de 1280 termes descripteurs et des 41 355 paires de termes, 38 *clusters* ont ainsi été produits.

CLUSTER ID	MOT CENTRAL	NOMBRE DOCUMENTS RATTACHÉS	COUVERTURE DU CORPUS	QUADRANT
1	GENRE	1363	70,3 %	1
2	HIÉRARCHIE/DOMINATION/SUBORDINATION	1175	60,6 %	1
3	ARTS	944	48,7 %	1
4	PROCRÉATION	399	20,6 %	1
5	SEXUALITÉS	855	44,1 %	1
6	AFRIQUE	379	19,5 %	1
7	FILLE/GARCON	452	23,3 %	1
8	DÉMOCRATIE	600	30,9 %	1
9	FRANCOPHONIE	710	36,6 %	1
10	RELIGION	503	25,9 %	1
11	ÉCONOMIE	506	26,1 %	1
12	PSYCHISME/THÉRAPIES	577	29,7 %	1
13	MOUVEMENT	564	29,1 %	1
14	RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE	361	18,6 %	1
15	XIX ^e SIECLE	399	20,6 %	1
16	ÉTAT	553	28,5 %	1
17	GUERRE	504	26,0 %	1
18	CRIMINALITÉ	265	13,7 %	2
19	CONCILIATION	406	20,9 %	1
20	GÉNÉRATION	250	12,9 %	4
21	ESPAGNE	293	15,1 %	4
22	LUMIÈRES	297	15,3 %	4
23	CATÉGORIE	234	12,1 %	4
24	HUMANISME	361	18,6 %	4
25	RÉSEAU	392	20,2 %	3
26	ÉMANCIPATION	295	15,2 %	4
27	IMAGINAIRE	232	12,0 %	4
28	JEU	249	12,8 %	4
29	SPORT	234	12,1 %	4
30	MUTATION	344	17,7 %	4
31	EXPERIENCE	327	16,9 %	3
32	ÉVOLUTION	265	13,7 %	4
33	TRANSFORMATION	285	14,7 %	4
34	RECONNAISSANCE	322	16,6 %	4
35	CANADA	285	14,7 %	4
36	TRANSGRESSION	242	12,5 %	4
37	QUEER	142	7,3 %	4
38	INDE	115	5,9 %	2

Présentation des résultats

L'analyse comparative des deux corpus, « Productions » et « Mots Thèmes » fait apparaître les différences entre les recherches accomplies, les intitulés des productions scientifiques et l'identification des travaux actuels des chercheuses et chercheurs, à travers les thématiques et les mots clés. Il est à noter que la consigne donnée aux répondantes/ts au recensement, pour les rubriques concernant les productions scientifiques, est : « Choisissez les 5 plus importantes selon vous au cours de votre carrière ou des 10 dernières années ». Cette alternative a pour objectif d'une part de faciliter la sélection (en limitant le choix de références aux 10 dernières années) et d'autre part de prendre en compte la durée de travail depuis plusieurs décennies dans le domaine (la carrière). C'est notamment le cas pour les articles, les contributions aux ouvrages collectifs et les communications. La prise en compte des dates de publication, qui n'a pas pu être réalisée dans le temps imparti pour l'analyse des données, devrait être envisagée ultérieurement afin d'affiner la connaissance de la distribution, par période, des publications.

Les résultats de l'analyse textuelle renvoient au nom du domaine de recherche tel qu'il apparaît dans l'intitulé du recensement « les recherches sur le genre et/ou les femmes » et aux débats animés lors des premières réunions du comité scientifique à l'automne 2008 sur l'insertion de l'expression « des femmes » dans son titre. Françoise Picq avait alors avancé l'argument suivant : « la recherche sur les femmes est l'ancêtre des recherches sur le genre », ce qui conduisit à clore ces échanges. L'intégration de l'expression « des femmes » indique l'inscription historique de ce domaine de recherche et insiste sur le fait que le terme genre n'est pas utilisé en tant que synonyme de femmes. Par ailleurs, le choix de lier ces deux termes par « et/ou » montre que les recherches sur le genre ne traitent pas forcément des femmes.

Dans les deux diagrammes stratégiques obtenus à partir des deux corpus « Productions » et « Mots thèmes » du recensement, « femmes » et « genre » sont liés de manière importante, en effet, les deux termes apparaissent respectivement dans le *cluster* de l'autre. « Genre », le *cluster* le plus structurant du diagramme stratégique des productions scientifiques (voir *infra*), possède à la fois la plus forte densité et la plus forte centralité. Le terme « femmes » est un des éléments de ce *cluster*. En revanche, dans le diagramme stratégique des thématiques et des mots clés (voir annexe) « femmes » est un *cluster* très structurant dont le terme « genre » est un élément.

Quatre des *clusters* du diagramme stratégique des thématiques et des mots clés sont des mots appartenant à l'agrégat « genre » dans le diagramme stratégique « productions », deux se situent dans le *cluster* « domination/hierarchie/soumission » et un dans chacun des *clusters* « économie », « mouvement » et « sexualités ».

Deux *clusters* se trouvent à la fois dans les diagrammes stratégiques des deux corpus « sexualités » et « religion ». Ils occupent la même place dans la structuration des recherches sur le genre dans les deux corpus comparés, celui des productions scientifiques et celui des thématiques et des mots clés. Ils sont alors des mots dits « stables », leur pouvoir d'attraction ne change guère.

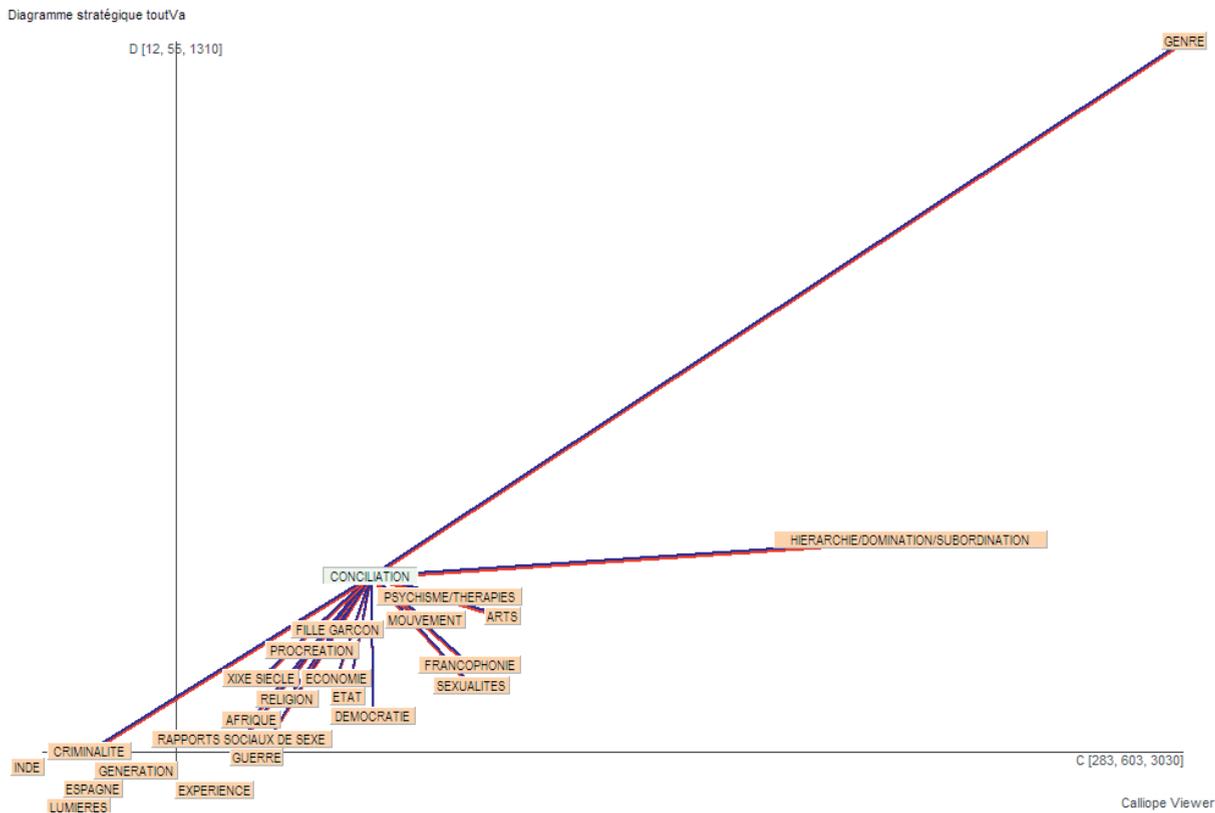
La place structurante de « sexualités » dans les recherches sur le genre s'avère alors semblable que l'on considère les « Productions » ou les « Mots thèmes ». Des travaux récents sur l'évolution du champ relèvent une importance croissante des travaux sur les sexualités⁷⁷. Il est à noter que l'augmentation de l'importance d'une thématique ne va pas forcément de pair avec un accroissement de son pouvoir d'attraction.

La structuration des recherches sur le genre et/ou les femmes selon les nuages de mots

La structuration du champ de recherche sur le genre et/ou les femmes telle qu'elle apparaît dans le diagramme stratégique du corpus des productions scientifiques est constituée de trente-huit *clusters*. Dans le premier quadrant en haut à droite du diagramme stratégique se situent les dix-neuf *clusters* qui indiquent une thématique dense et centrale. La deuxième moitié des *clusters* est surtout située dans le quadrant en bas à gauche⁷⁸. Il s'agit de thèmes peu structurés et peu visibles.

77 Cf. Isabelle CLAIR, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2012, 128 p.

78 La forte centralité du *cluster* « genre » a pour effet que les *clusters* à faible structuration dans le quadrant du bas à gauche n'apparaissent pas dans ce diagramme stratégique. L'ensemble des *clusters* et leur positionnement dans le diagramme stratégique peut être consulté en annexe.



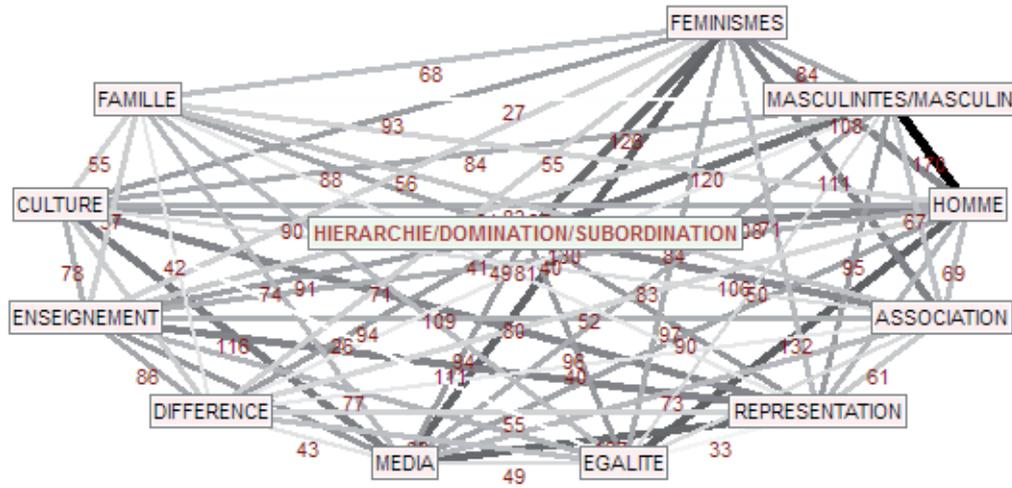
Quatre des *clusters* du première quadrant correspondent à des items de la question « champs de recherche » au début du questionnaire du recensement (cf. la partie sur les analyses quantitatives) : genre, rapports sociaux de sexe, sexualités et

pouvoir et domination (représenté par « domination/ hiérarchie/ soumission ») dont le terme pouvoir est un des éléments. « queer », un des *clusters* les plus faibles, correspond à un item de la question « approche de recherche » dans le questionnaire.

Les clusters principaux

Domination/hierarchie/subordination

Liens internes de HIERARCHIE/DOMINATION/SUBORDINATION



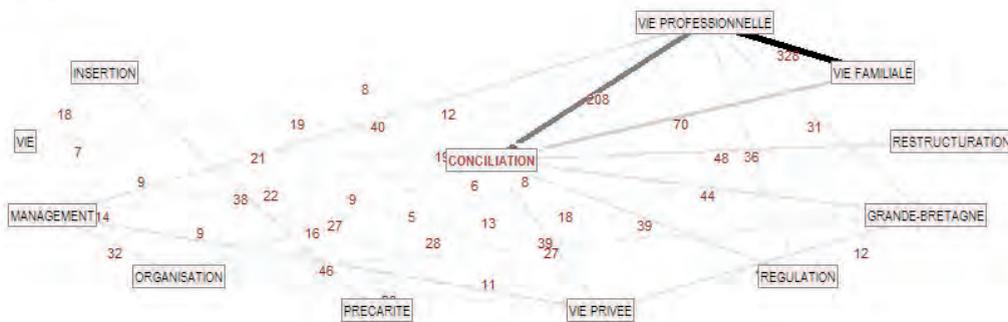
Calliope Viewer

Le deuxième agrégat le plus structurant après « genre » est « domination/ hiérarchie/ subordination », les deux sont d'ailleurs fortement liés. Le lien interne entre le mot central « domination/ hiérarchie/ subordination » et « féminisme » possède le poids le plus fort de l'ensemble des liens internes, vient ensuite le lien entre le mot central et « masculinités/ masculin », eux-mêmes fortement liés à « hommes » puis à « égalité ». Le lien entre « homme » et « égalité » est d'un poids élevé, ce qui n'est pas le cas pour celui entre

« égalité » et « masculinités/masculin ». Des liens importants apparaissent également entre « média », « représentation » et « culture ». Tous les trois ont un lien externe important avec « arts ». « Enseignement », « famille » sont également des éléments de ce nuage de mots de même qu'« association » et « différence ». Les liens externes de « domination/ hiérarchie/ soumission » sont importants avec « arts », « francophonie », « économie » et « démocratie », en revanche aucun n'existe avec « Inde », « queer » et « imaginaire ».

Conciliation

Liens internes de CONCILIATION



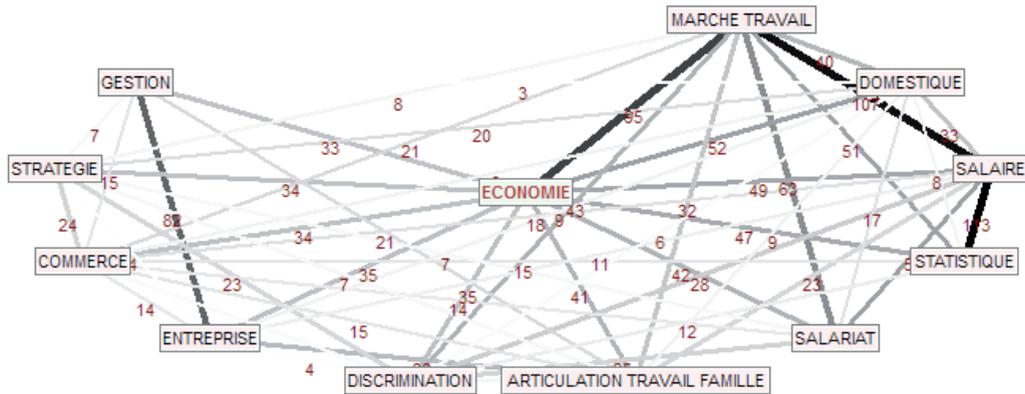
Calliope Viewer

Dans le cluster « conciliation » dont le lien le plus fort du mot central est avec « vie professionnelle », terme dont le poids du lien avec « vie familiale » est élevé, contrairement à celui de « vie privée » qui n'a pas de lien avec « vie professionnelle » mais se trouve particulièrement relié au mot central,

comme les termes « organisation » et « Grande-Bretagne ». Dans ce cluster sont également présents « management », « restructuration », « insertion » et « précarité », ce qui correspond au poids important du lien extérieur de ce cluster avec « économie ».

Économie

Liens internes de ECONOMIE



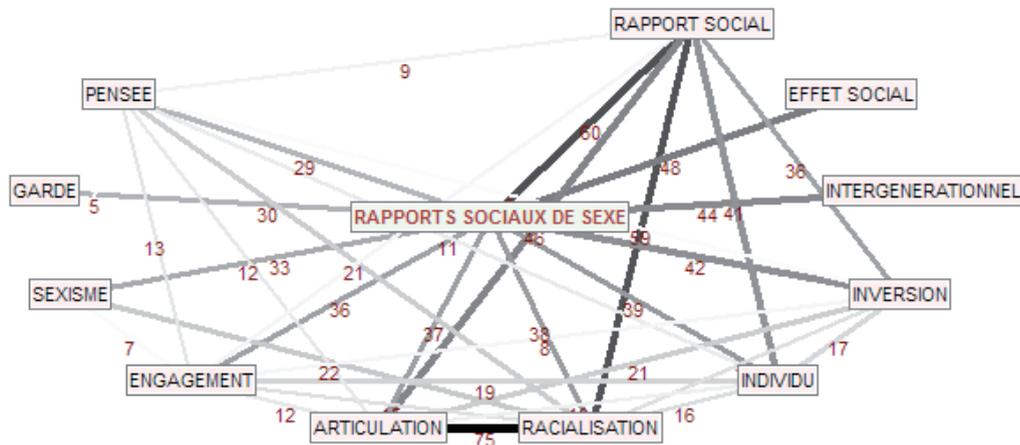
Calliope Viewer

Le mot central du *cluster* « économie » montre un lien important avec « marché du travail » mais les liens avec des poids légèrement supérieurs sont entre « salaire » et « statistique » ainsi que « salaire » et « marché du travail ». « Salariat » a des liens moins importants que « salaire ». Dans un approfondissement ultérieur de l'analyse, ces deux mots devraient sans doute être regroupés. « Gestion » et « entreprise » sont

également liés de manière importante. « Domestique », « articulation travail/famille », « discrimination », « commerce » et « stratégie » sont les autres éléments de ce nuage de mots. Il est à noter que le groupe de mots « travail/emploi » qui se trouve dans l'agrégat « genre » a un lien externe fort avec « économie », c'est le deuxième lien le plus important après le lien avec « domination/ hiérarchie/soumission ».

Rapports sociaux de sexe

Liens internes de RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE



Calliope Viewer

« Rapports sociaux de sexe » figure dans le questionnaire comme l'un des champs de recherche. Sa particularité réside dans sa qualité d'être un concept ou une catégorie d'analyse qui ne se chevauche pas avec une thématique de recherche comme cela peut être observé pour la *cluster* « sexualités ». Dans la partie sur les analyses quantitatives des données du recensement, il a été montré que la notion de rapports sociaux de sexe est surtout utilisée par les sociologues, la sociologie

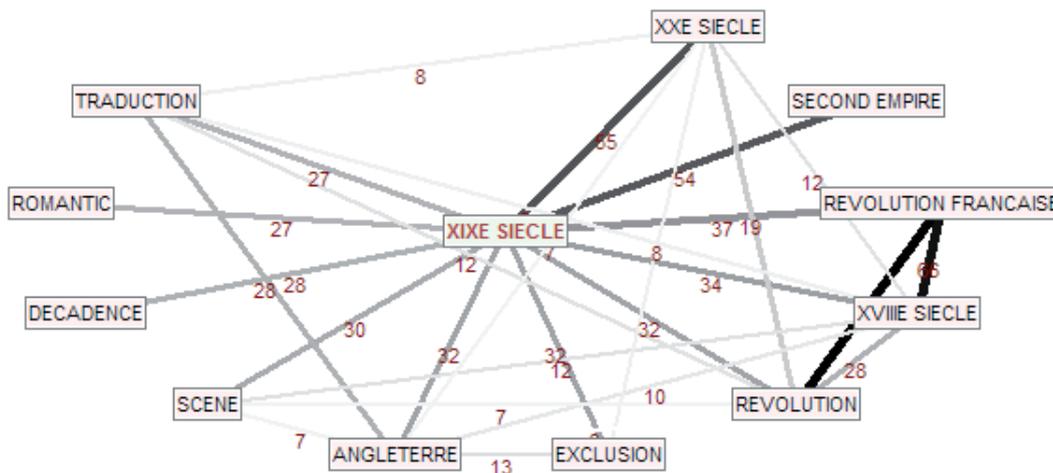
étant la discipline dans laquelle ce concept a été développé, ainsi que les ethno-anthropologues (plus de 20 %), puis les psychologues et les personnes travaillant en sciences de l'éducation et en STAPS (16 %). Le lien du mot central le plus important est avec « rapport social » suivi par « effet social », « intergénérationnel », « inversion », « individu » et « racialisation ». Le lien entre « rapport social » et « racialisation » est important, ces deux termes étant liés fortement à

« articulation ». Il peut être supposé que ces liens font apparaître la notion de « rapports sociaux de race ». « Rapport social » a également des liens forts avec « inversion » et « individu ». Les autres éléments du nuage de mots sont

« engagement », « sexisme » et « pensée ». L'analyse des rapports sociaux de sexe apparaît dans ces résultats comme étant liée à celle d'autres rapports sociaux tels que ceux de race et de générations ou à l'inversion de ces rapports.

XIX^e siècle et Lumières

Liens internes de XIXE SIECLE

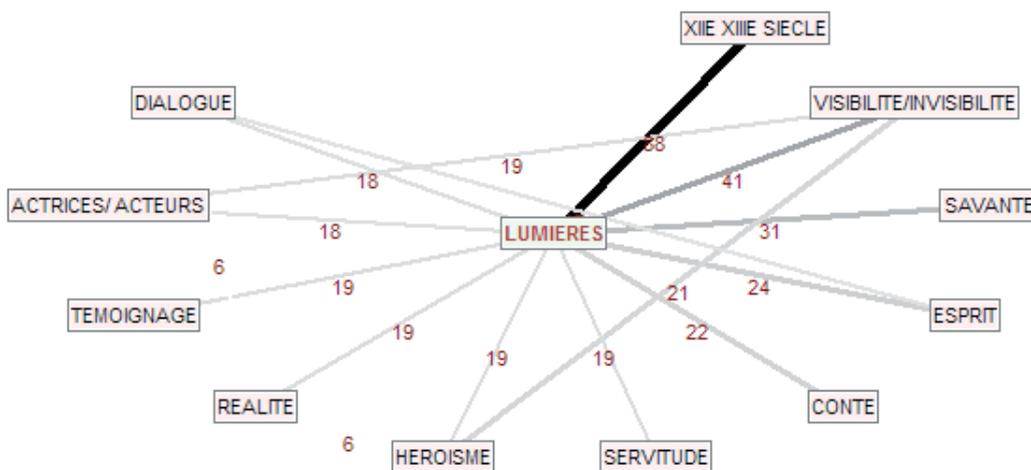


Calliope Viewer

Les travaux des historiennes et historiens sont représentés par le *cluster* dont le mot central est « XIX^e siècle » qui est relié principalement avec « XX^e siècle », « Second Empire »,

« Révolution française » et « XVIII^e siècle », le poids du lien entre ces deux derniers étant très fort.

Liens internes de LUMIERES



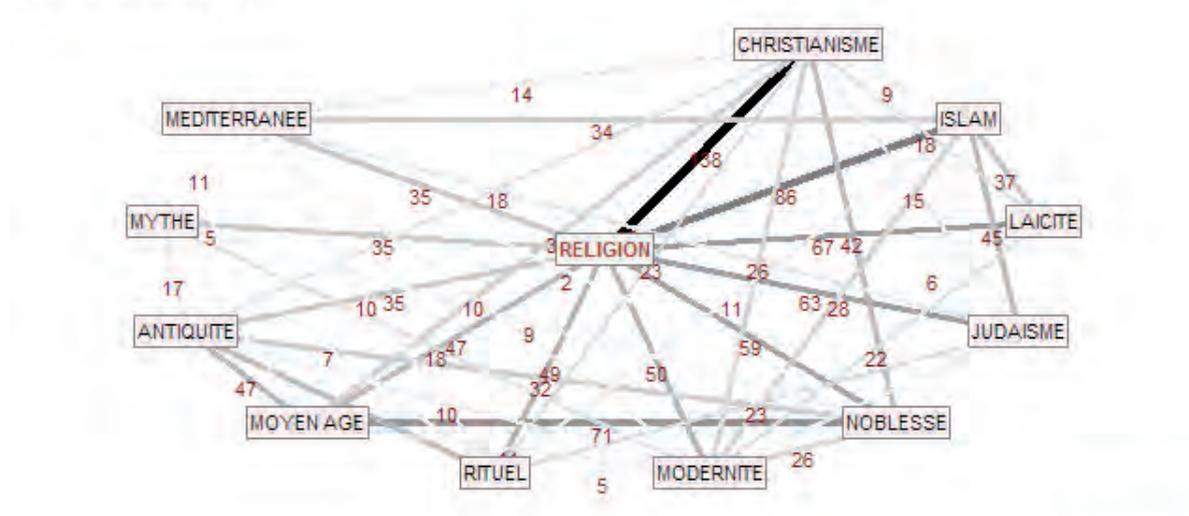
Calliope Viewer

Le mot central « Lumières » représente un autre agrégat dont les thèmes sont également abordés par les historiennes et historiens. Ce mot central présente un lien considérable avec « XII^e XIII^e siècle », vient ensuite « visibilité/invisibilité » lié à « héroïsme » et « actrices/acteurs ». Parmi les autres

mots, seul « dialogue » et « esprit » sont liés ce qui n'est pas le cas pour « savante », « conte », « servitude », « réalité » et « témoignage ». Effectivement l'agrégat « Lumières » est placé dans le quadrant en bas à droite, l'absence des liens entre ses éléments le modélise sous une forme d'étoile.

Religion

Liens internes de RELIGION



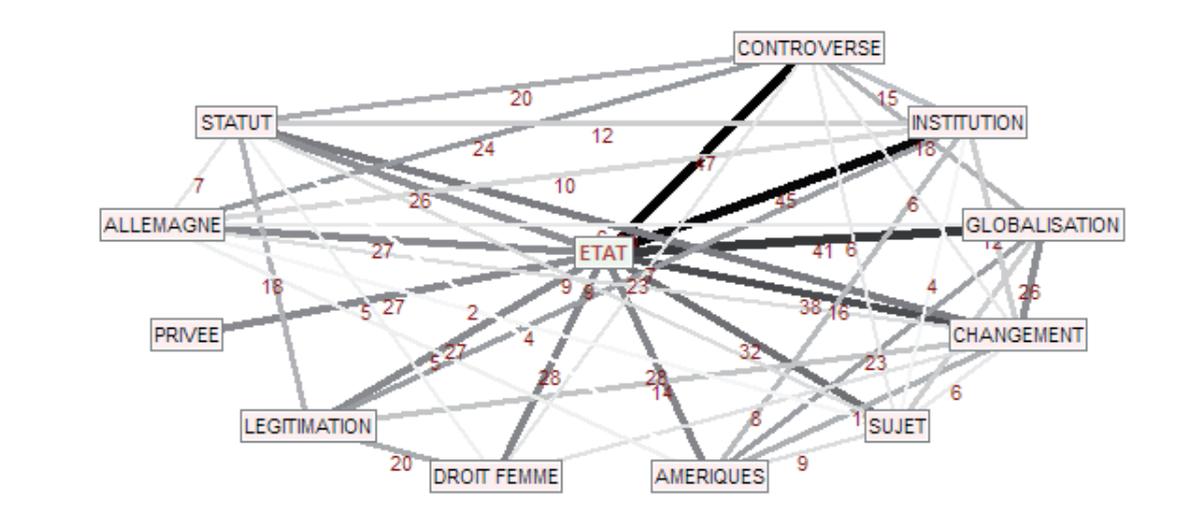
Calliope Viewer

Des thématiques se rapportant à l'histoire apparaissent également dans le nuage de mots « religion », elles y sont particulièrement liées par « christianisme ». Ce dernier y figure à côté de l'« Islam », du « judaïsme » et de la « laïcité ».

L'aire géographique liée à l'« Islam » est « Méditerranée ». Les liens externes se font avec « genre » et « domination/ hiérarchie/ soumission ». Les trois religions citées ont des liens avec « modernité ».

État

Liens internes de ETAT



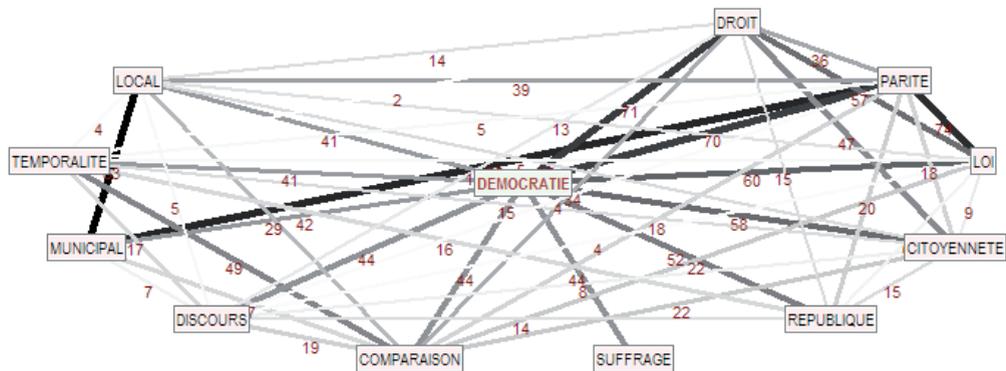
Calliope Viewer

Le nuage de mots « État » prend quasi une forme d'étoile car les liens entre ce mot central et les autres termes sont plus forts que ceux entre ces derniers. « Controverse », « institution », « globalisation » et « changement » ont les liens les plus forts avec « État ». « Changement » est très lié à « statut » qui a à son tour un lien relativement important avec « légitimation », relié à

« institution ». « Légitimation » est lié de manière évidente avec « droit des femmes », « Amériques » avec « globalisation » et « controverse » avec « Allemagne ». Ainsi deux aires géographiques apparaissent dans ce cluster. Il est à remarquer que « France » se situe dans le cluster « genre » et parmi ses liens externes, « démocratie » se situe légèrement avant « État ».

Démocratie

Liens internes de DEMOCRATIE



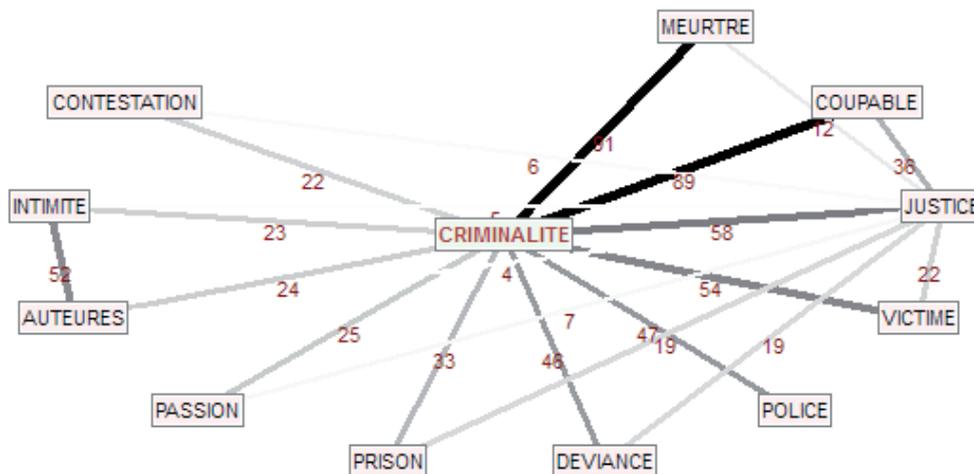
Calliope Viewer

Autour du mot central « démocratie » se situent des thèmes comme « droit », « loi », « citoyenneté », « suffrage », « comparaison », « discours » et « temporalité » mais les liens au

poids le plus élevé s'observent entre « parité » et « municipal » ainsi que « parité » et « loi ». « Parité » est également lié mais dans une moindre mesure à « droit » et « local ».

Criminalité

Liens internes de CRIMINALITE



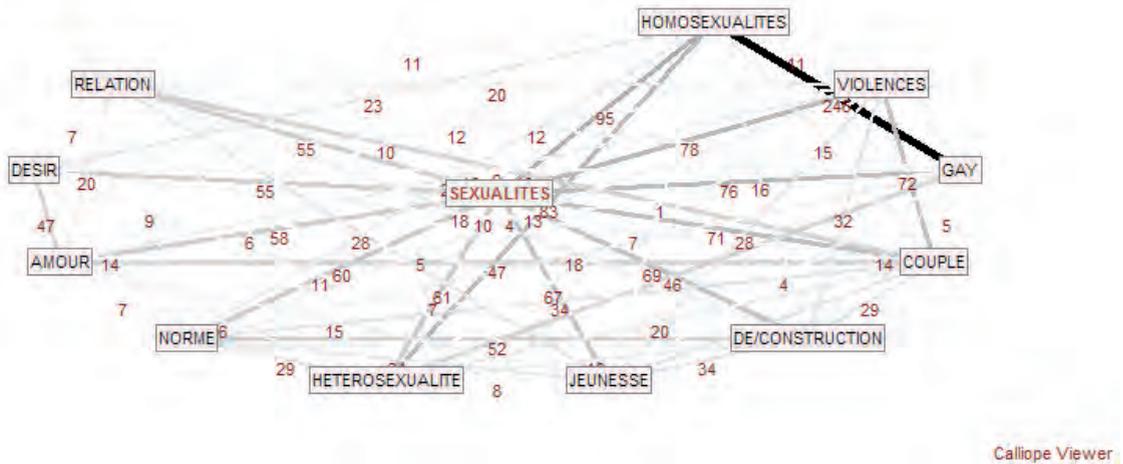
Calliope Viewer

Le *cluster* « criminalité » se situe dans le quadrant en haut à gauche, il est donc relativement structuré mais ses liens avec d'autres *clusters* sont faibles. Les liens du mot central les plus importants sont avec « meurtre », « coupable » puis « justice », « victimes », « police » et « déviance ». Les liens internes entre deux éléments de l'agrégat, hors mot central,

se concentrent sur « justice » lui-même lié à « meurtre », « coupable », « victime », « déviance », « prison » et aussi, dans une moindre mesure, à « passion » et « contestation » ainsi qu'à « auteur-e-s » et « intimité » qui ont un lien très fort entre eux. En revanche, aucun lien ne semble exister entre « justice » et « police ».

Sexualité, *queer* et procréation

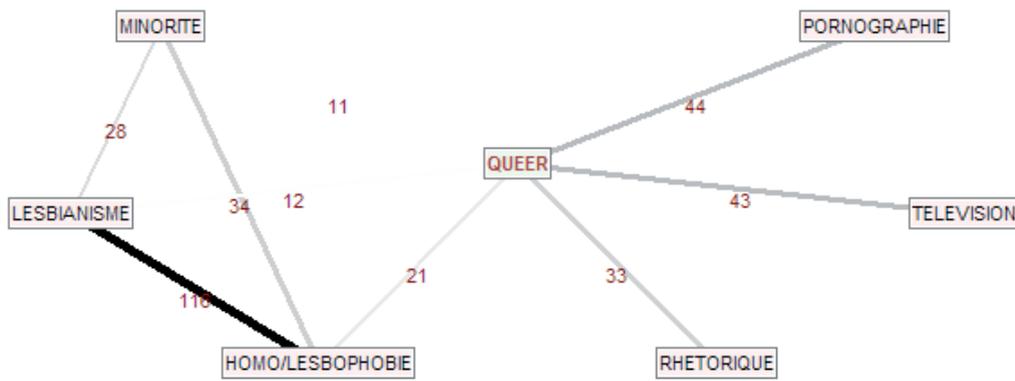
Liens internes de SEXUALITES



L'agrégat « sexualités » est composé de « homosexualités » fortement lié à « gay » et « hétérosexualité », puis « violences » lié à « couple », lui-même lié à « relation » et « amour ». Le mot « lesbianisme » se situe dans le *cluster* « *queer* » présenté ci-dessous qui est un des nuages de mots le moins structurant

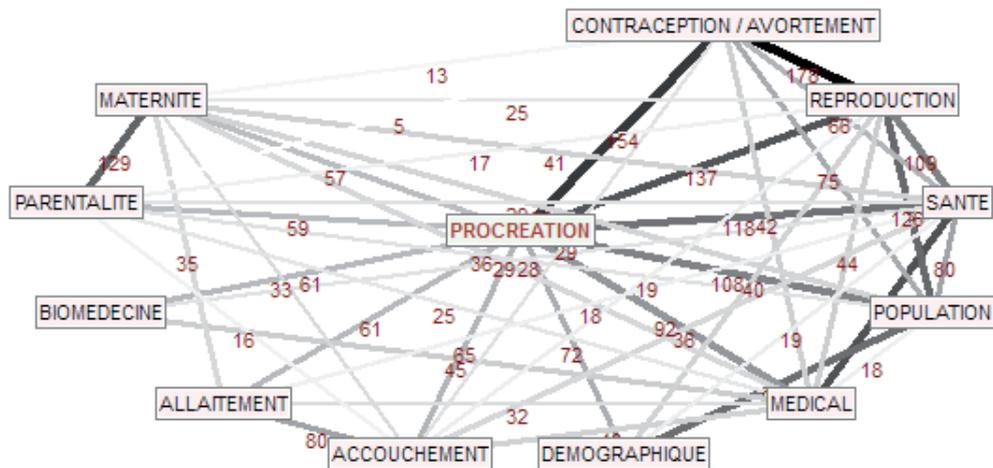
et dont le lien externe le plus fort est avec « sexualités ». « Lesbianisme » a le lien le plus important avec « homo/ lesbophobie ». En revanche, celui entre « lesbianisme » et « *queer* » est très faible.

Liens internes de QUEER



Procréation

Liens internes de PROCREATION



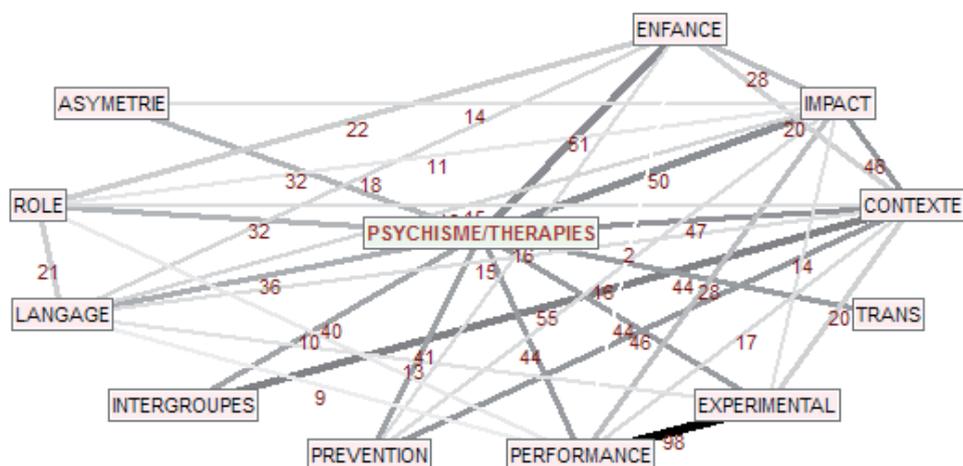
Calliope Viewer

Les liens externes les plus importants du *cluster* « procréation » sont avec « psychisme/ thérapies », « genre » et « sexualités », en revanche il n'a y aucun lien notamment avec « rapports sociaux de sexe ». Des liens forts du mot central de l'agrégat apparaissent avec « contraception/avortement » et « reproduction » qui sont reliés entre eux de manière importante ainsi qu'avec « santé », « population » et « médical ». La structuration du *cluster* ainsi que la proximité du poids de leurs liens externes révèle la similarité du rôle de ces deux termes dans la structuration qui laisse supposer

qu'il s'agit de synonymes. Il semble alors possible de conclure que « reproduction » n'apparaît pas, dans les données du recensement, dans d'autres sens d'utilisation tels que celui de travail reproductif ou de reproduction des rôles et des stéréotypes. Le lien entre « parentalité » et « maternité » a également un poids important, « maternité » est en outre lié à « allaitement » et « accouchement » qui sont reliés entre eux de façon relativement importante. Il est à remarquer que « paternité » se situe dans le *cluster* « évolution », *cluster* avec lequel « parentalité » montre le lien externe le plus important.

Psychisme/ Thérapies

Liens internes de PSYCHISME/THERAPIES



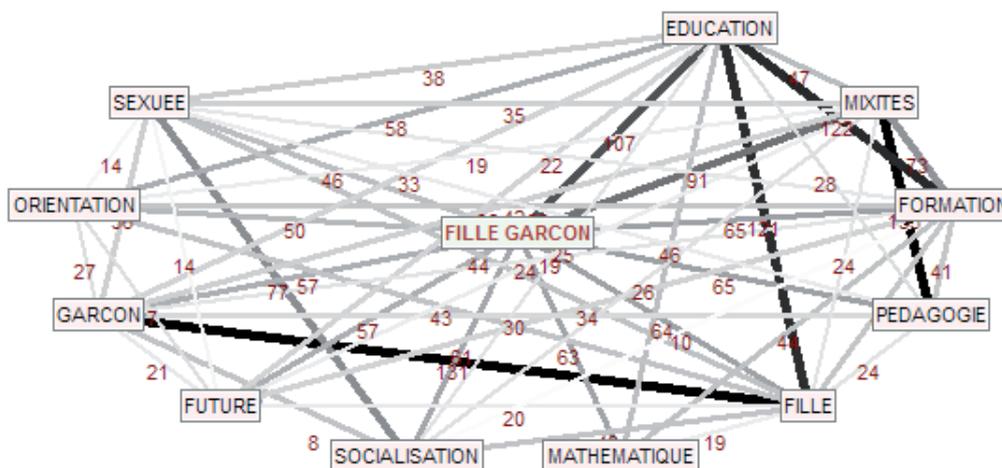
Calliope Viewer

Le mot central du *cluster* « psychisme/ thérapies » regroupe des mots qui nomment les thèmes touchant à la vie psychique, ses analyses, ses théories et ses traitements. Il est construit par les mots « enfance », « prévention » et « intergroupes », très liés à « contexte » qui a un lien fort avec « impact ». Le lien au plus fort poids concerne celui qui existe entre « performance » et « experi-

mental ». « Langage » et « rôle », également liés, y figurent aussi ainsi qu'« asymétrie » et « trans », ce dernier terme n'ayant pas de lien, aussi faible soit-il, avec les autres mots de l'agrégat. « Genre », « procréation », « sexualités » et « domination/ hiérarchie/soumission » sont ses liens externes les plus importants, en revanche aucun lien n'est à observer avec « transformation » et « émancipation ».

Fille/Garçon

Liens internes de FILLE GARÇON



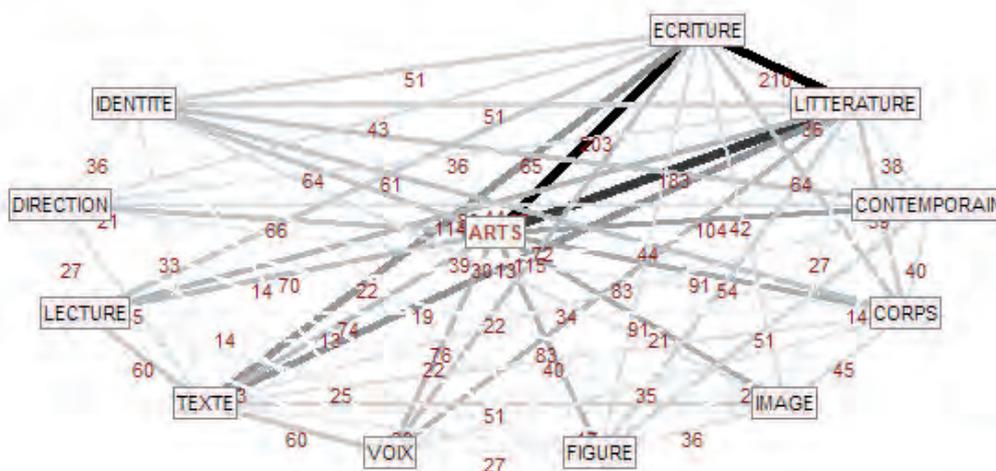
Calliope Viewer

Le *cluster* « fille garçon » révèle une co-occurrence importante entre « fille » et « garçon ». Le choix de l'indexation distincte de ces trois termes permet alors de faire émerger leurs liens. Le mot central « fille garçon » et « fille » se montrent très liés à « éducation » ce qui n'est pas le cas pour « garçon », « éducation » a également un lien fort avec « formation » et « mixités » avec

« éducation » et, dans une moindre mesure, avec « fille garçon ». « Socialisation » est lié d'une manière évidente à « sexuée ». Quant aux liens externes, « garçon » est plus fortement lié à « sexualités » que « fille » puis à « fille garçon » : en effet, il est en deuxième position après « domination/ hiérarchie/soumission » avec lequel les trois termes ont le lien le plus important.

Arts

Liens internes de ARTS



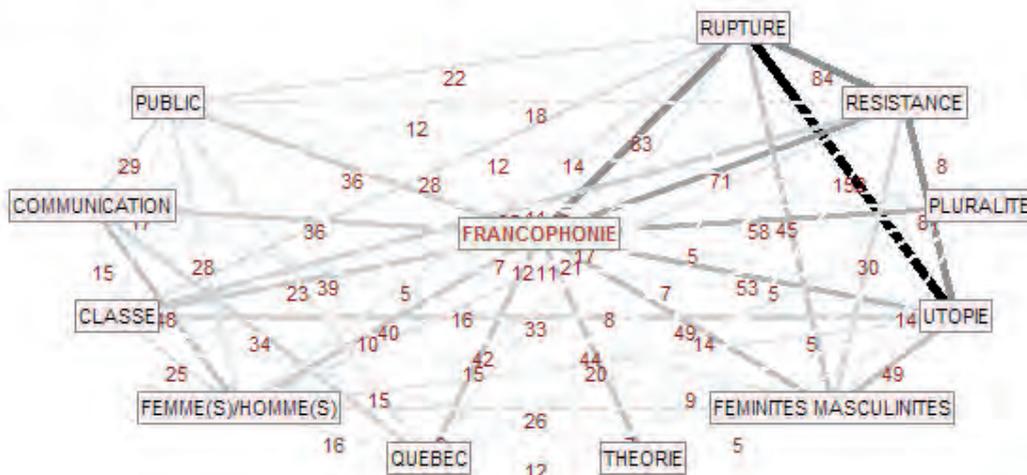
Calliope Viewer

L'agrégat « arts » se situe en troisième position dans la structuration du champ, il couvre presque 50 % du corpus, ce qui signifie que 50 % des fiches sont concernées par les co-occurrences du *cluster*. Il est à noter que le groupe de mots « arts », rassemble l'ensemble de termes ayant trait à une activité artistique au sens large. Dans ce *cluster*, le mot

central « art » est fortement lié à « écriture » et « littérature » qui ont eux aussi un lien fort avec « texte » et « lecture ». Il semblerait envisageable de réunir ces termes dans un groupe de mots pour des analyses ultérieures. « Identité », « corps », « image », « figure » et « voix » sont d'autres éléments de cet agrégat.

Francophonie

Liens internes de FRANCOPHONIE



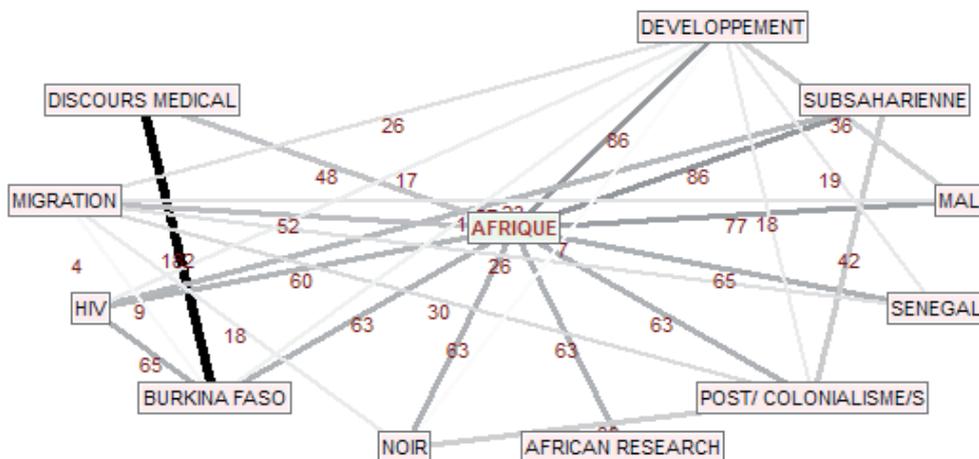
Calliope Viewer

Les liens externes aux poids les plus élevés du nuage des mots « francophonie » sont avec « domination/ hiérarchie/ soumission » puis « genre ». Quant aux liens internes, le plus fort est entre « rupture » et « utopie », tous les deux liés de manière importante à « résistance ».

« utopie » et, dans une moindre mesure, « résistance » sont reliés à « féminités/ masculinités ». Les autres éléments du *cluster* sont « théorie », « femmes/hommes », « classe », « communication » et « public ». Avec « Québec », une aire géographique apparaît dans l'agrégat « francophonie ».

Afrique

Liens internes de AFRIQUE



Calliope Viewer

Avec « Afrique » apparaît une aire géographique parmi les *clusters* du premier quadrant. Ce *cluster* est composé d'une deuxième zone géographique : « subsaharienne » et de trois pays : « Mali », « Sénégal » et « Burkina Faso », ce dernier ayant le lien au poids le plus important avec « discours médical ». « Burkina Faso » est également lié avec « HIV » qui a un lien relativement important avec « subsaharienne », relié avec « post/colonialismes » qui, lui, a un lien avec « migration » et « noir »⁷⁹. Les liens internes de « développement » avec les autres éléments du nuage de mots sont faibles, le plus

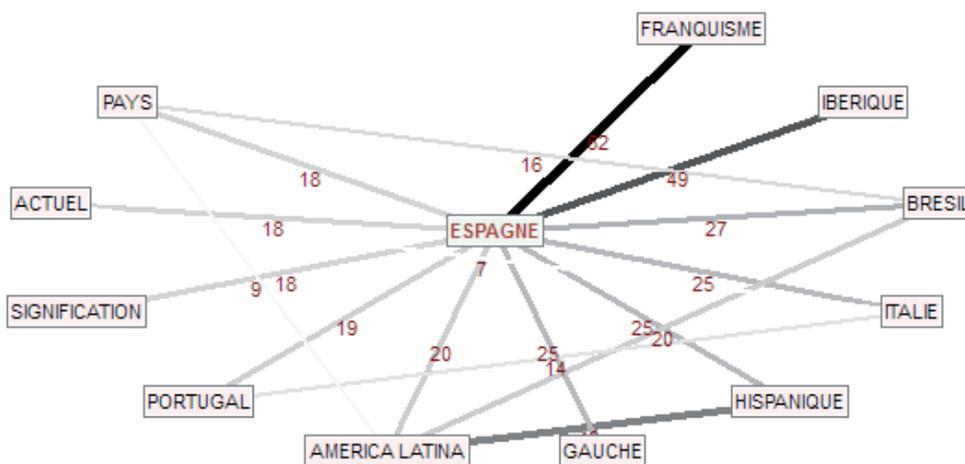
79 Il est à remarquer que le groupe de mots « Blanchité » qui rassemble les mots : « blanc », « blanche », « white » et « whiteness » ne figure dans aucun des *clusters*.

important étant avec « Mali » précédant le lien avec « migration ». A l'exception de celui avec le mot central, « *African research* » n'a pas de lien avec les autres mots, en revanche, il a des liens externes importants avec « transformation » et « francophonie ». Le lien externe le plus fort de « noir » est avec « rapports sociaux de sexe ».

Ce dernier *cluster* montre le rôle que joue la prise en compte des liens externes dans l'analyse des graphiques qui peut corriger certains résultats apparus dans un premier temps à travers ses seuls liens internes. Dans l'exemple présent, il devient perceptible que, dans les travaux sur le genre, la francophonie ne se limite pas au Québec comme cela a pu être induit par le *cluster* correspondant.

Espagne

Liens internes de ESPAGNE



Calliope Viewer

Le mot central du *cluster* « Espagne » est très lié avec d'autres pays (Brésil, Italie et Portugal) et des aires linguistiques ou géographiques (Hispanique, Ibérique et Amérique Latine). Le terme « franquisme » indique des recherches en histoire et celui de « gauche » peut être situé avec ou dans les études en sciences politiques dont les liens externes les plus importants sont avec « mouvement », « état » et « démocratie ». Ici apparaît l'importance des liens entre des pays appartenant à des aires géographiques ou culturelles communes ainsi que des liens avec ces aires. Une indexation par groupes de mots relatifs à des aires géographiques, culturelles ou linguistiques permettra de faire émerger plus de liens entre ces aires et d'autres thèmes de recherche.

Les autres clusters

Des dix-sept *clusters* situés dans le quadrant en bas à gauche, treize n'apparaissent pas dans le diagramme stratégique, ce qui est dû à la faiblesse de leur densité et de leur centralité ainsi qu'à leur modeste couverture du corpus. Afin de rendre compte de la multiplicité des thématiques, il semble toutefois important de présenter brièvement ces nuages de mots, qui illustrent des thématiques que l'on pourrait qualifier d'émergentes ou de termes propres au domaine. Ces *clusters* sont présentés en annexes.

Parmi ces thèmes se trouve notamment celui de *care*, situé dans le *cluster* « réseau », qui fédère également les nouvelles

technologies (Internet, technologie et innovation). Un autre thème important est « intersectionnalité », présent dans le nuage de mots « catégorie », dont le lien externe le plus important est avec « rapports sociaux de sexe ».

Les termes « identité de genre », « performativité », « construction de genre » et « identité sexuée » sont fédérés par le *cluster* « jeu ». Quant au terme « norme de genre », il est dans l'agrégat « transgression ». La « théorie féministe » apparaît dans le *cluster* « reconnaissance ».

L'apparition du *cluster* « sport » indique un début de structuration de cette thématique dans les recherches sur le genre : un peu plus de 2 % des répondantes/ts au recensement ont choisi la discipline STAPS.

Le nuage de mots « génération » a des liens externes importants avec « rapports sociaux de sexe » puis avec « domination/hierarchie/soumission », « psychisme/thérapies » et « procréation ». Les liens internes les plus forts existent entre « argent » et « solidarité » ainsi que « systèmes » et « partage ».

Le mot « paternité » possède des liens externes fort avec « procréation » et « psychisme/ thérapies » et fait partie du *cluster* « évolution ». « Humanisme » relie les thèmes « universalisme », « diversité » et « transmission » qui a des liens internes avec « filiation » et « naissance ».

On remarquera que le lien interne du nuage de mots « émancipation » le plus important se situe entre « ruralités » et « agriculture » qui ont des liens externes importants avec « Afrique ». Deux aires géographiques apparaissent également avec « Maghreb » et « britannique ». A travers ces *clusters*

sont également abordées de nouvelles aires géographiques. Le mot central « Inde » rassemble entre autre l'« Asie » et aussi le « Vietnam ». Ces trois termes ont un lien extérieur important avec « procréation ». « Vietnam » et « Inde » sont très liés à « pauvreté ». « Orient » est l'aire géographique du *cluster* « Mutation » et possède également des liens externes importants avec « religion ». Il est à noter par contre qu'« Europe » et « France », éléments du *cluster* « genre », ont des liens externes très faibles avec « religion ».

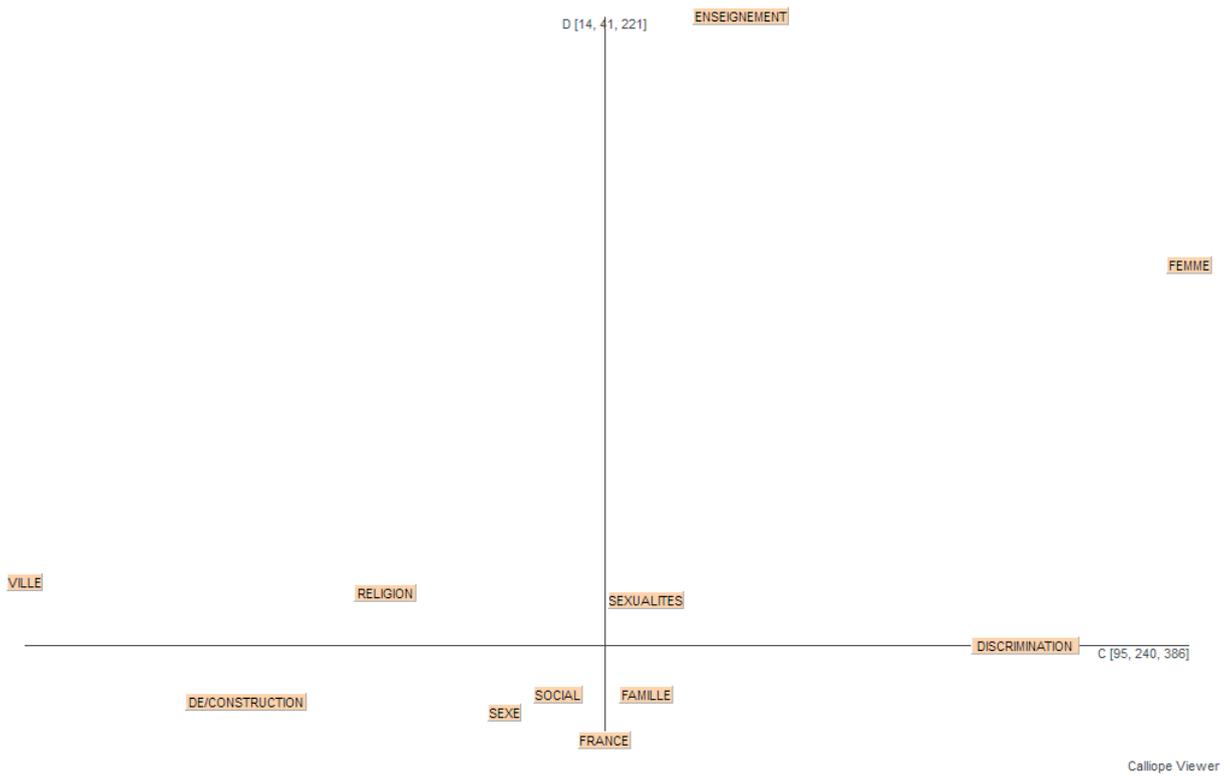
Le lien externe le plus important du mot central de l'agrégat « imaginaire » est avec « arts ». Ce *cluster* est constitué de mots comme « érotisme », « interculturalité », « mythologie », et « Grèce » qui a un lien interne avec « voile ». Le lien externe le plus important de « voile » est avec « religion ».

La distribution des clusters sur le territoire correspond à celle des répondantes/ts au recensement. L'ensemble des thématiques sont travaillées en Ile-de-France où se trouvent quasiment la moitié des répondantes/ts ainsi que dans les régions ayant les taux de réponses les plus importants. Dans certaines régions, avec des taux plus bas, l'absence de quelques thèmes peut être observée. Le croisement des nuages de mots avec le corps professionnel et l'âge des répondantes/ts montre que tous ces thèmes sont liés à l'ensemble des items de ces deux variables. Il serait certainement intéressant de calculer non seulement la force des liens d'attraction à l'intérieur d'un corps ou d'une classe d'âge comme cela est le cas ici, mais aussi sa proportion entre l'ensemble des corps (ou classes d'âge) et des fiches concernées.

Annexe 1 : Diagrammes stratégiques

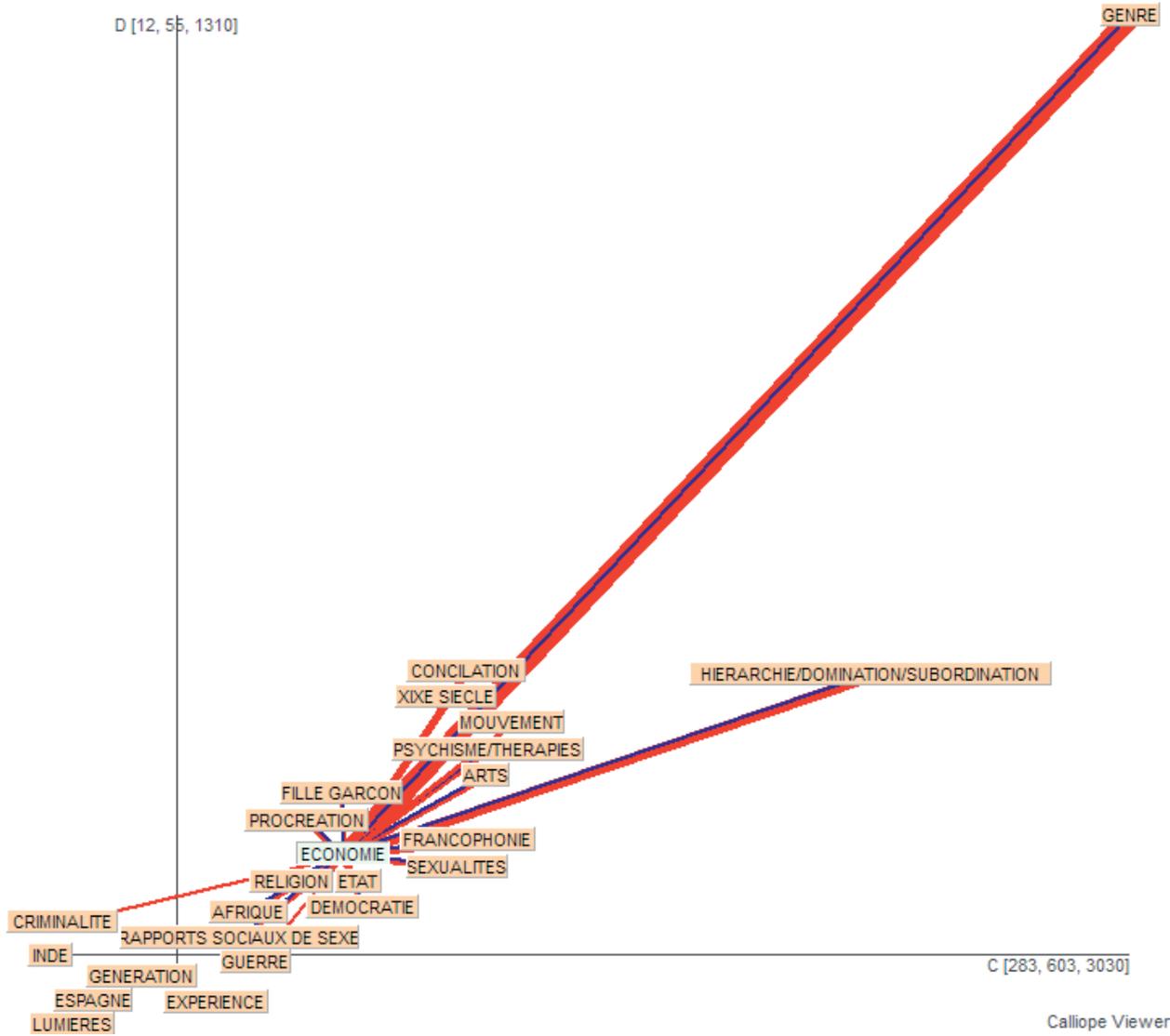
Diagramme stratégique du corpus : « thématiques de recherches et mots clés »

Diagramme stratégique toutVa



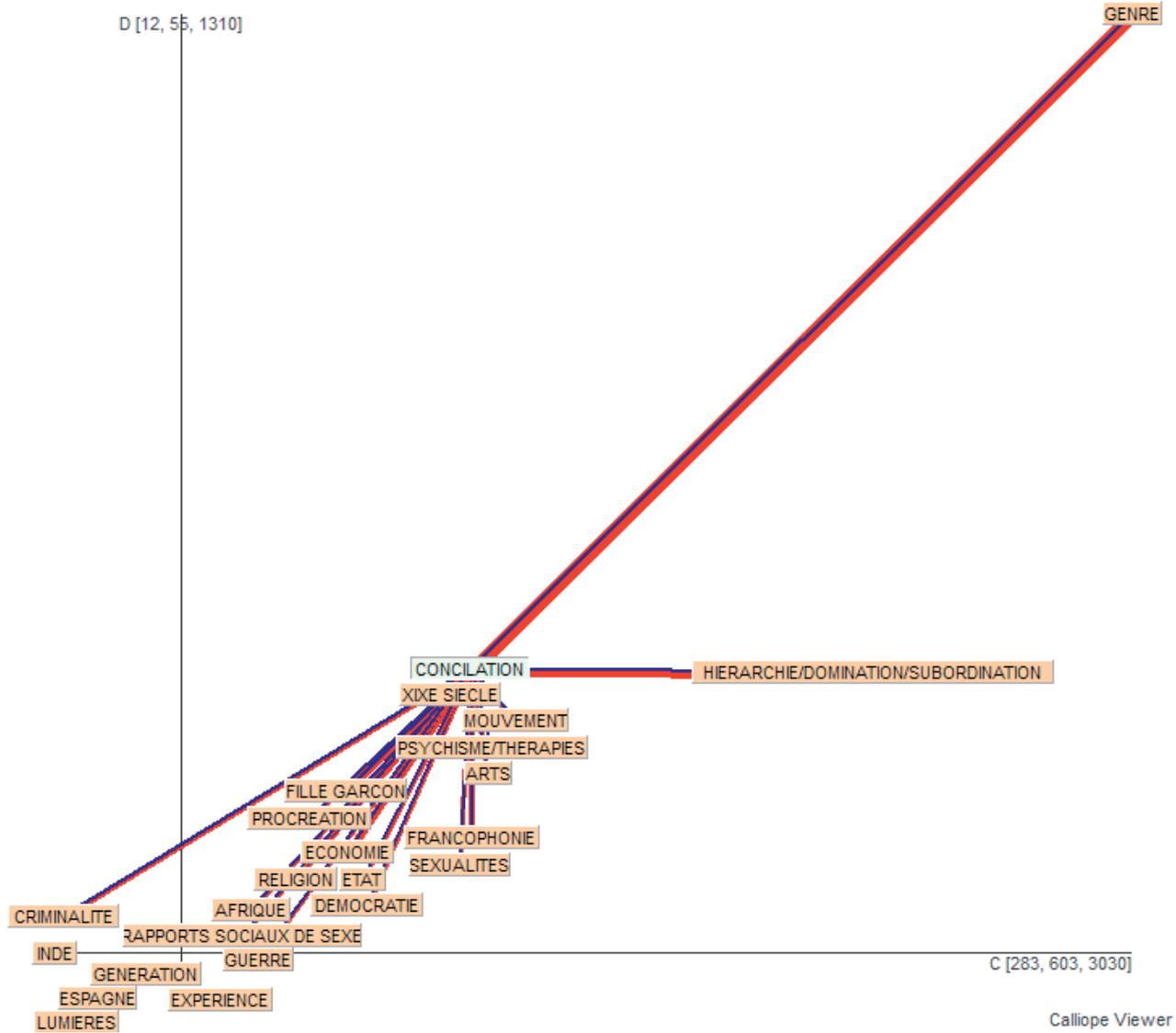
Diagrammes stratégiques du corpus : « productions scientifiques »
 Domination/Hiérarchie/Subordination

Diagramme stratégique toutVa



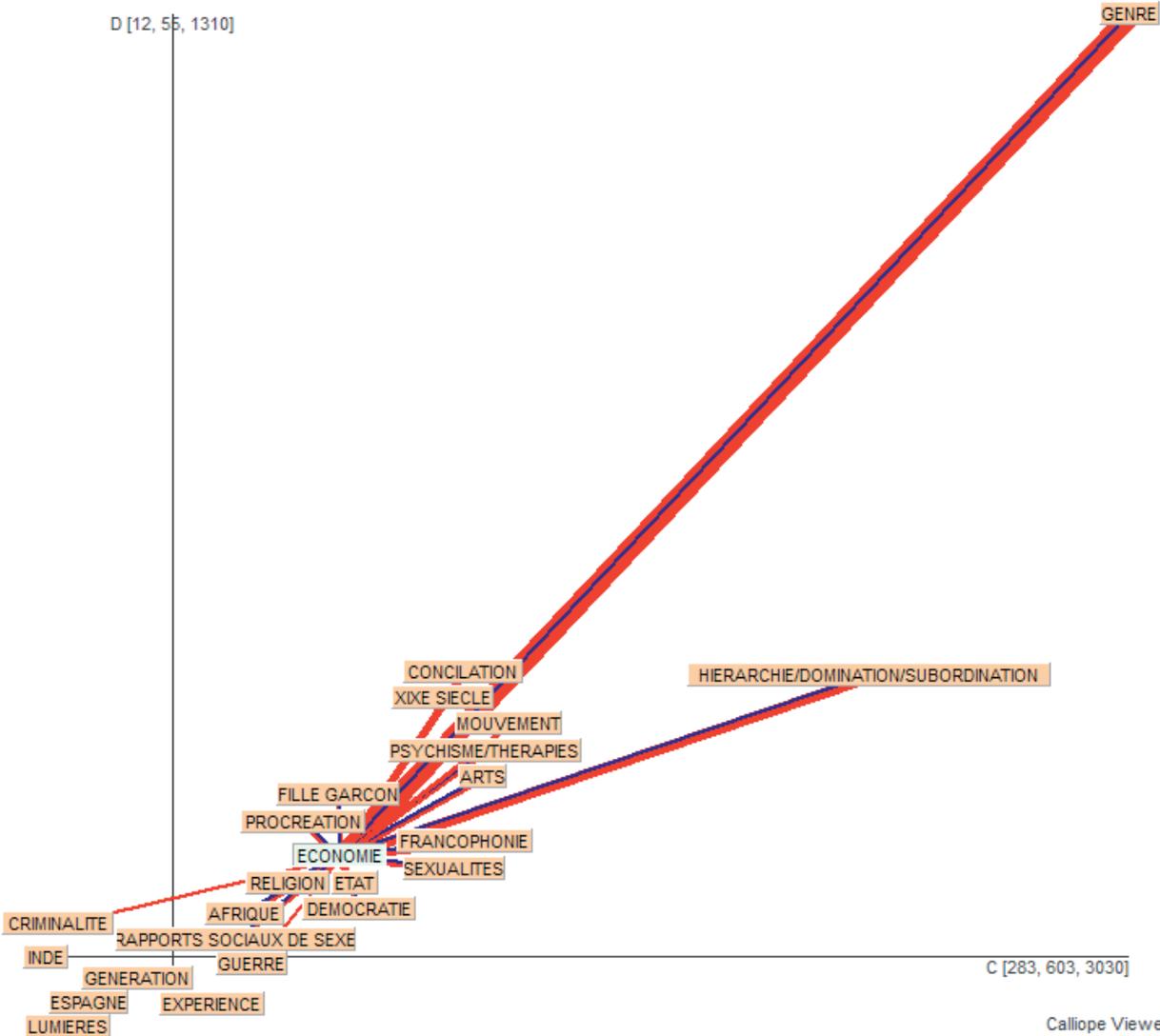
Conciliation

Diagramme stratégique toutVa



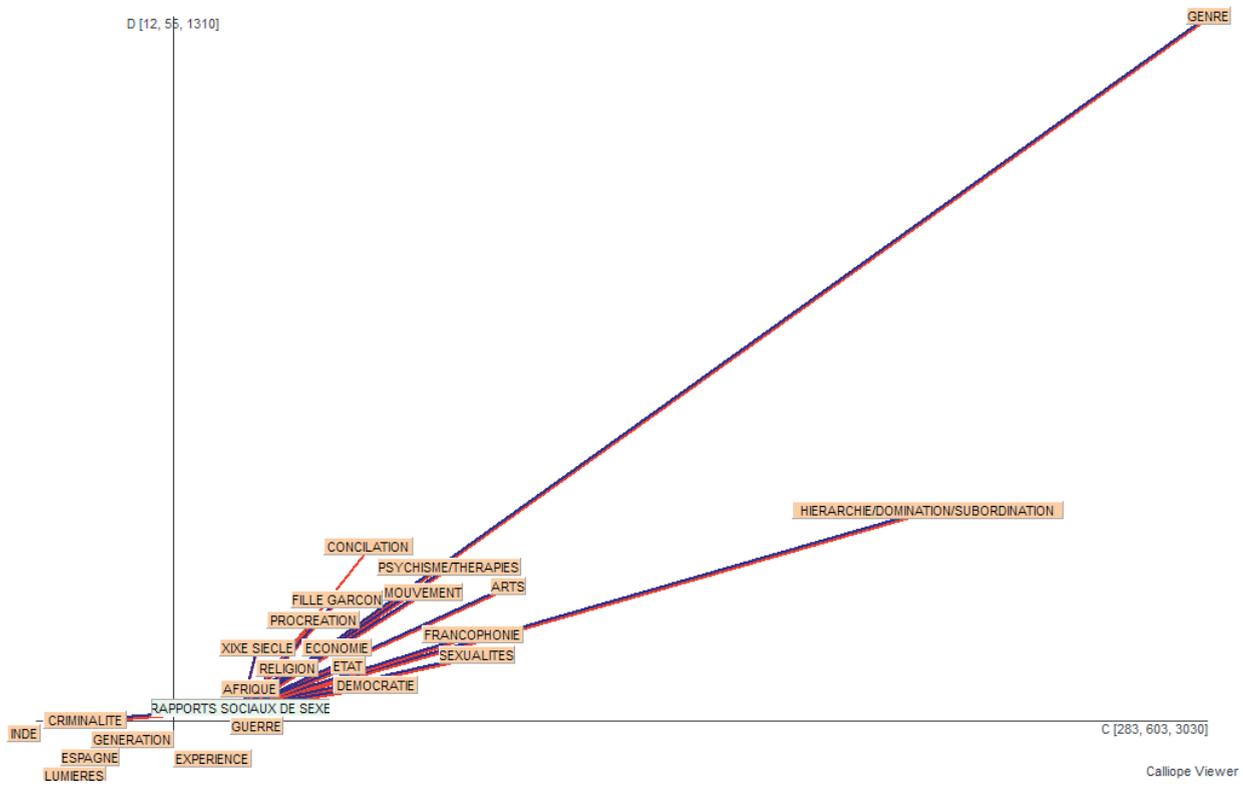
Économie

Diagramme stratégique toutVa



Rapports sociaux de sexe

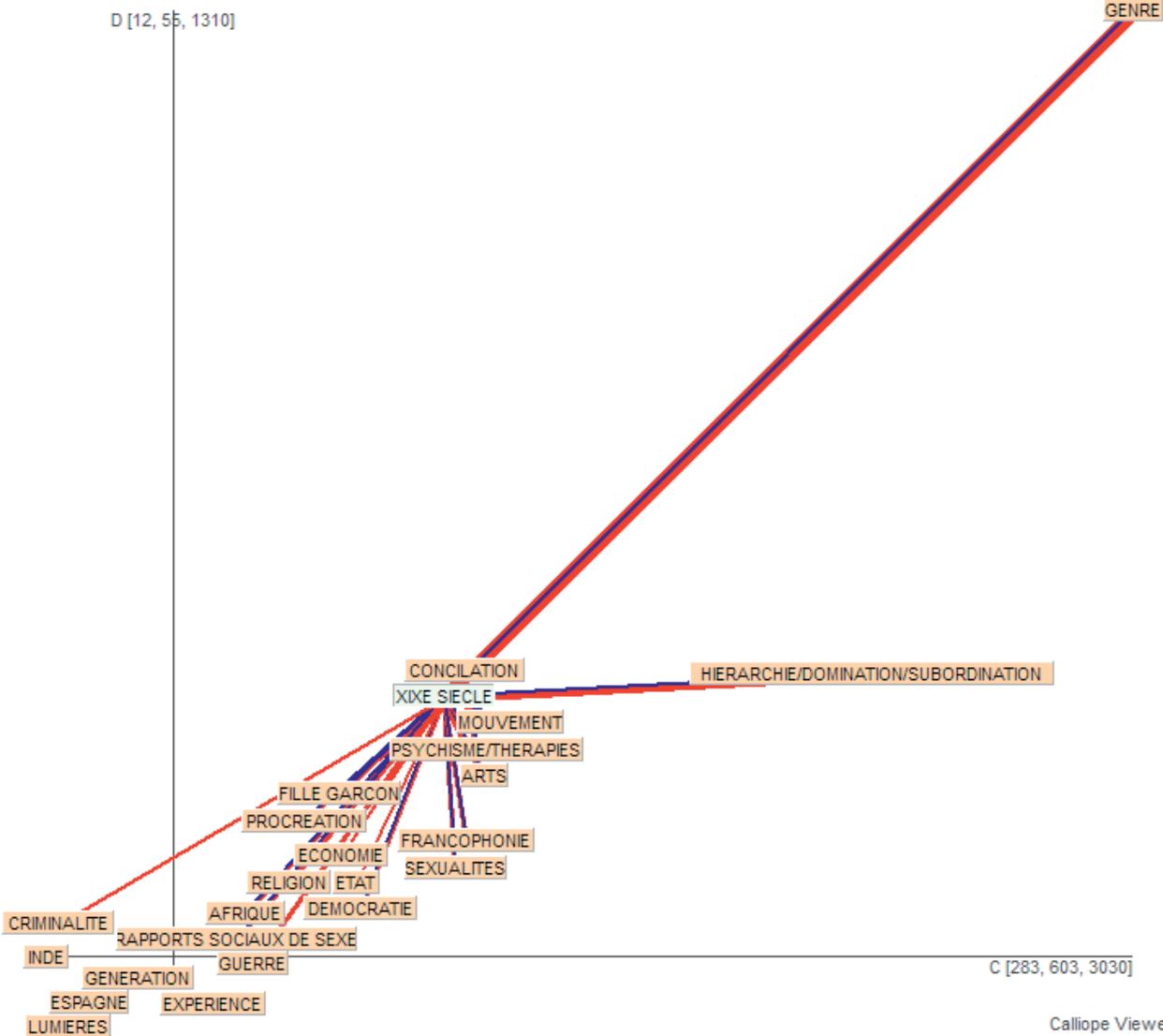
Diagramme stratégique toutVa



Callope Viewer

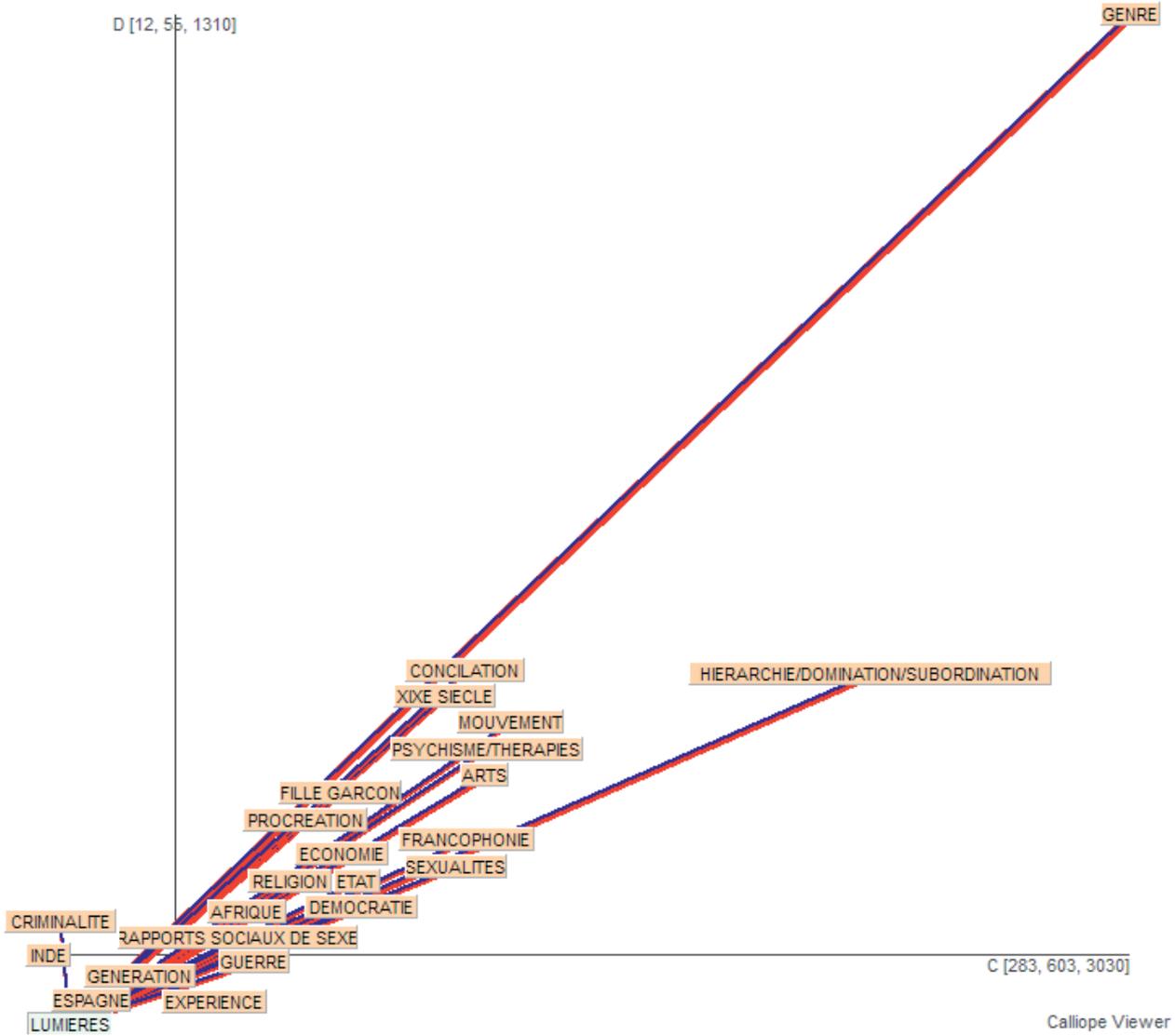
XIX^e siècle

Diagramme stratégique toutVa



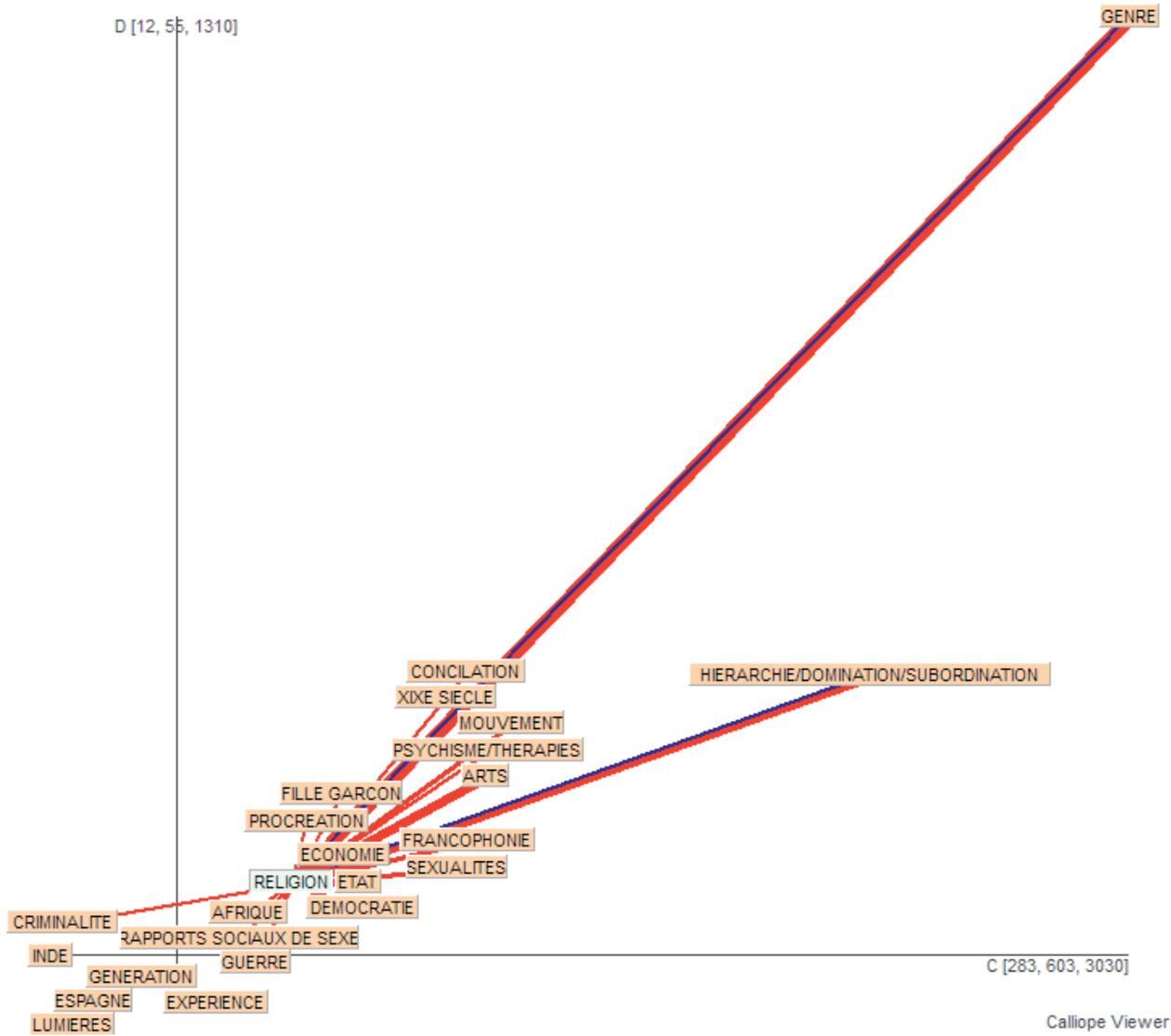
Lumières

Diagramme stratégique toutVa



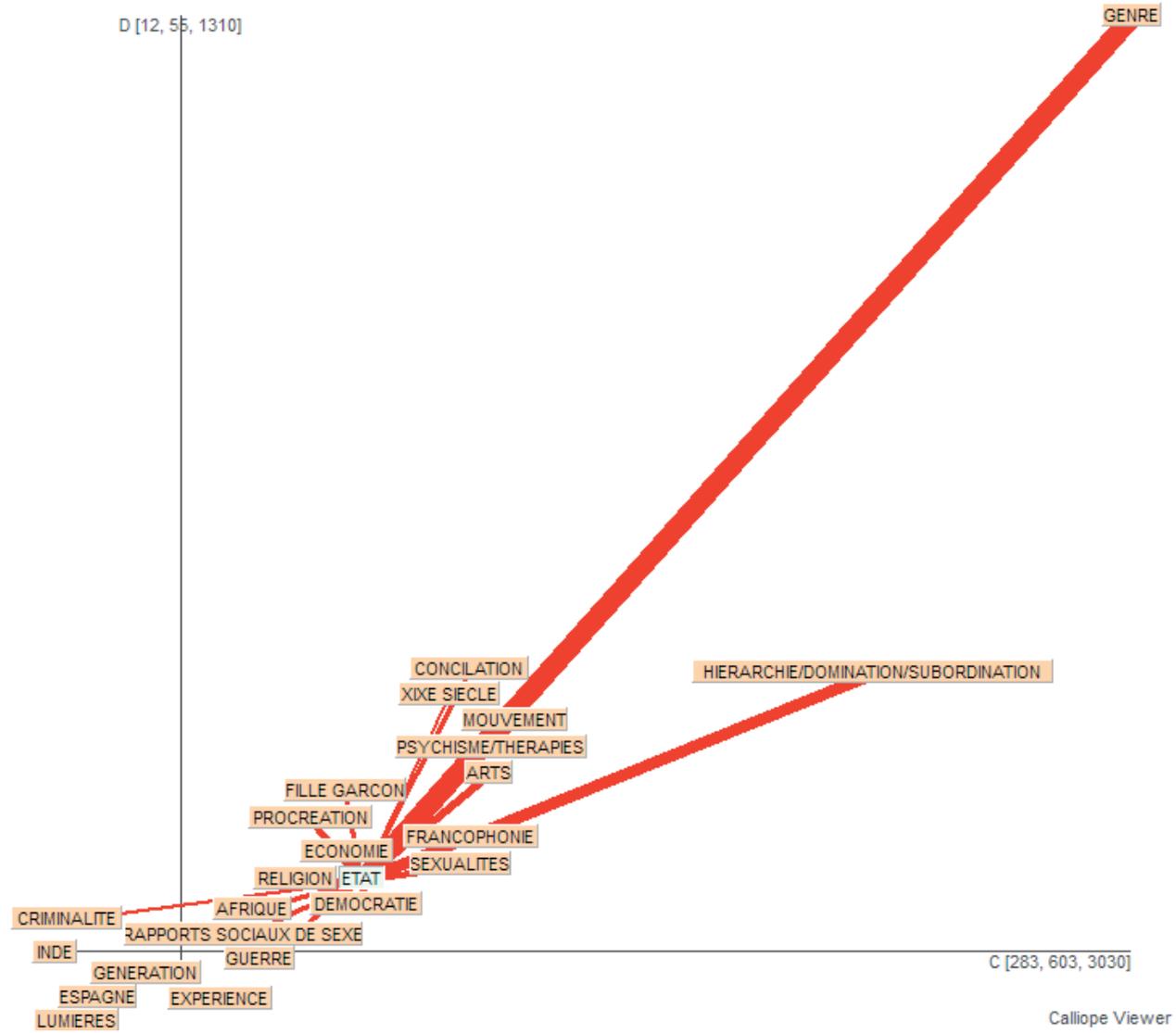
Religion

Diagramme stratégique toutVa



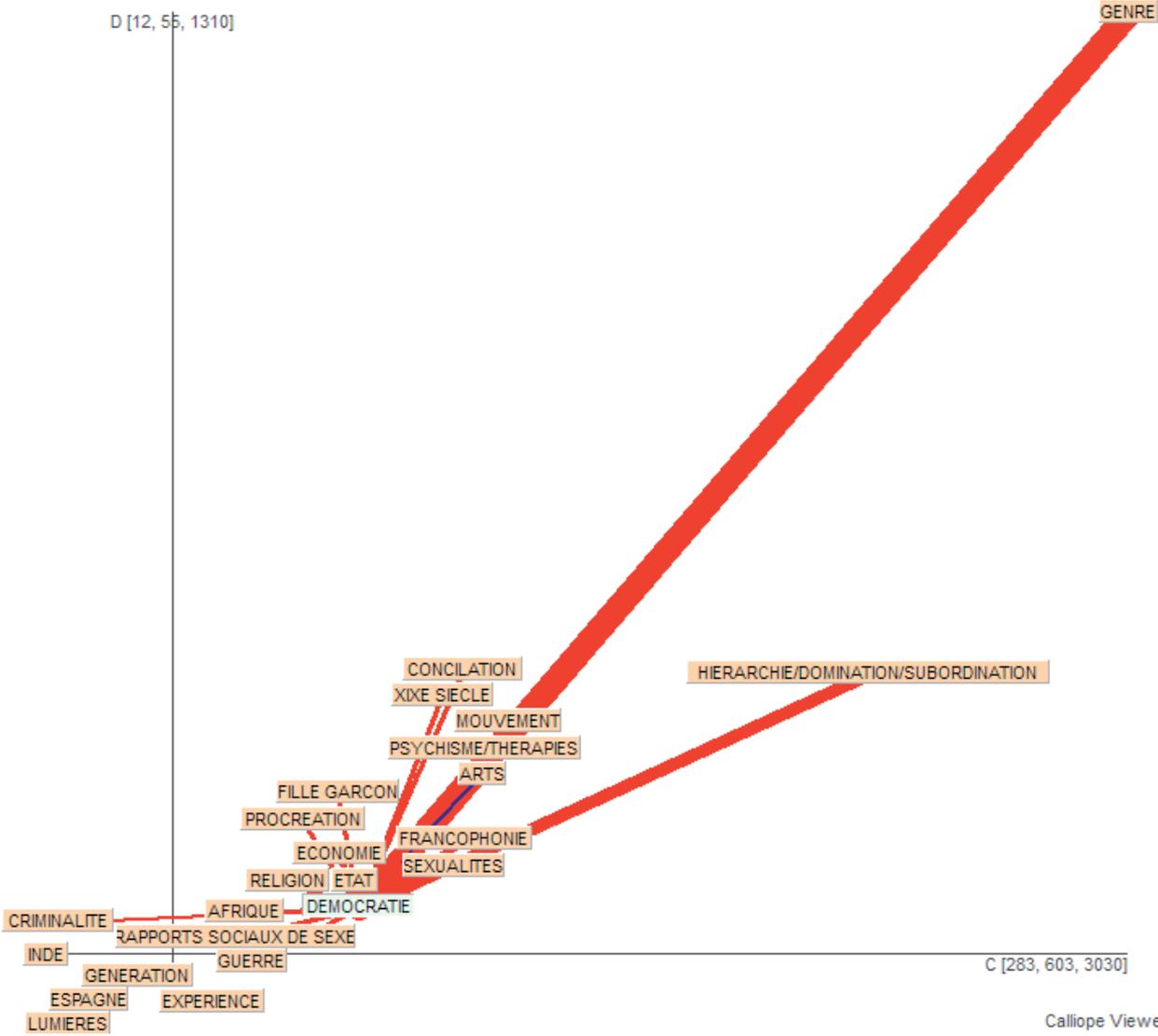
État

Diagramme stratégique toutVa



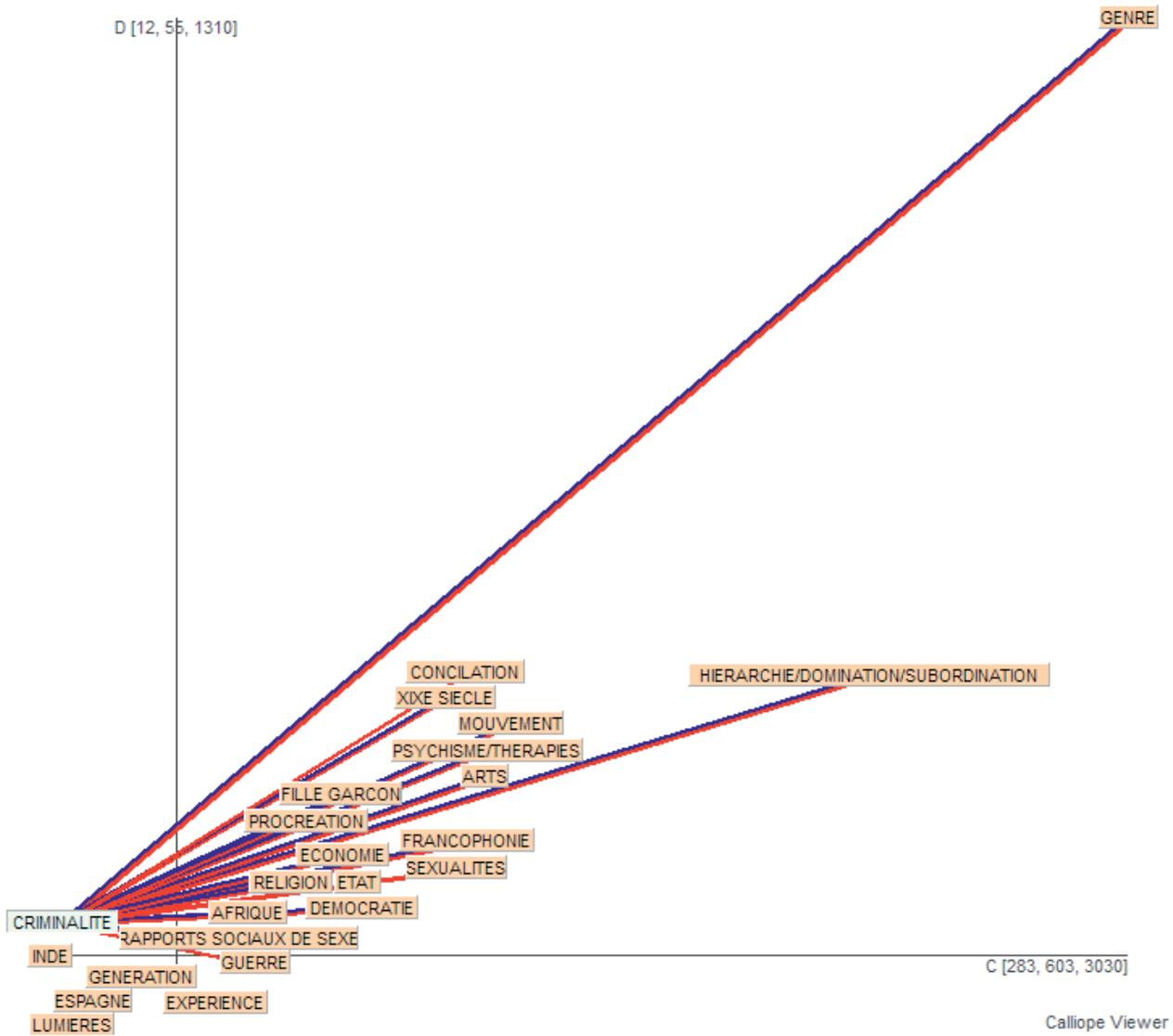
Démocratie

Diagramme stratégique toutVa



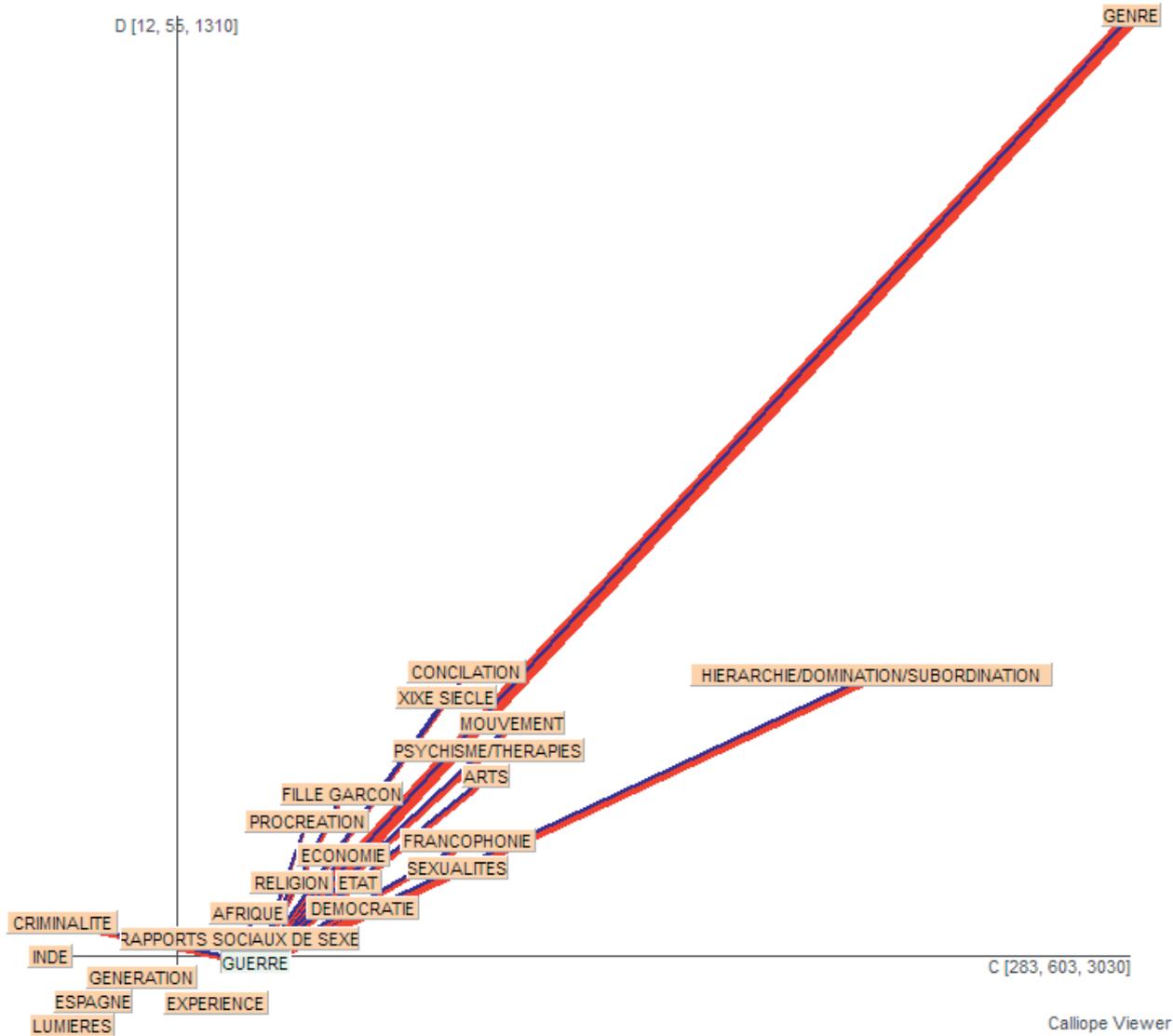
Criminalité

Diagramme stratégique toutVa



Guerre

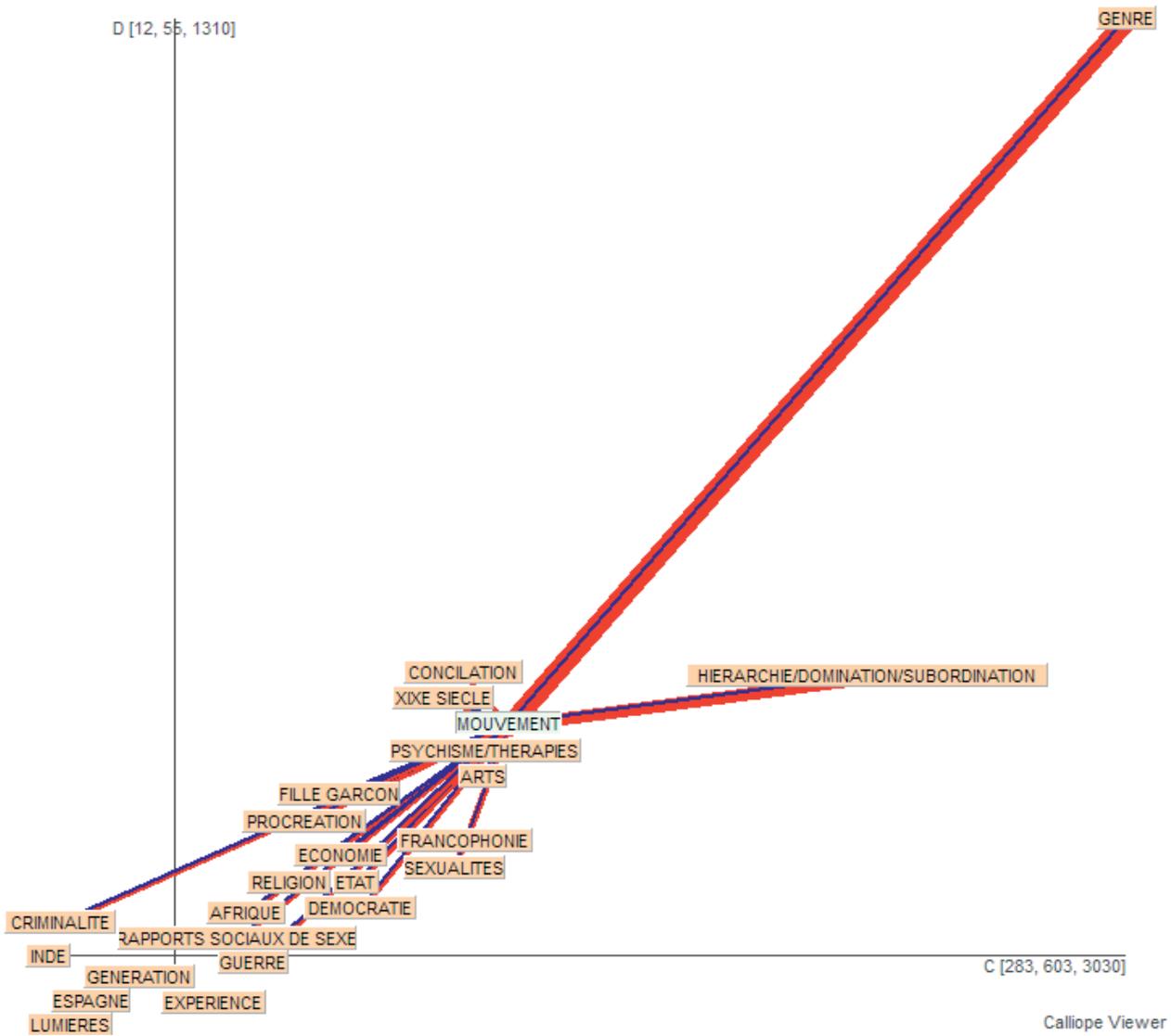
Diagramme stratégique toutVa



Calliope Viewer

Mouvement

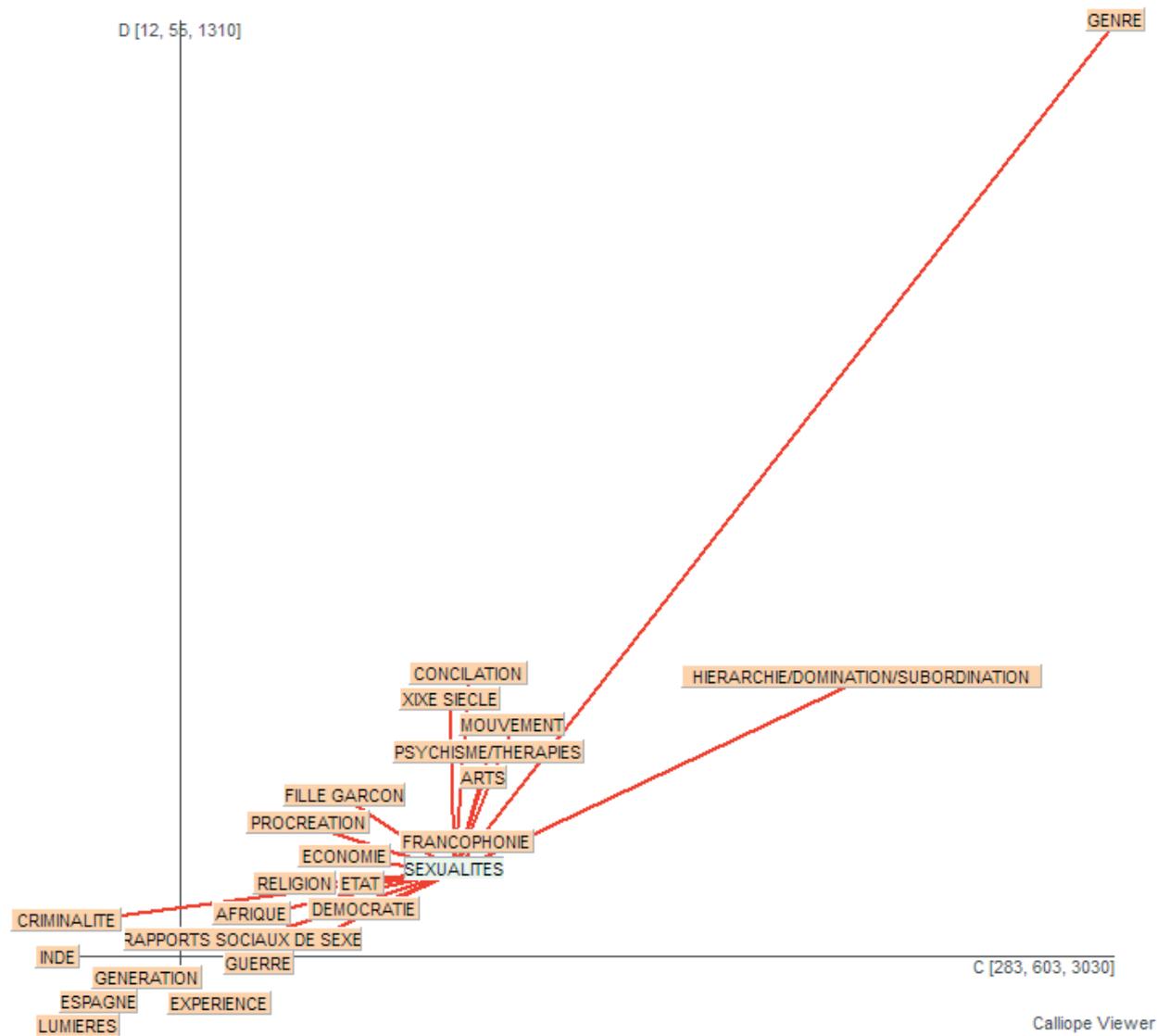
Diagramme stratégique toutVa



Callopie Viewer

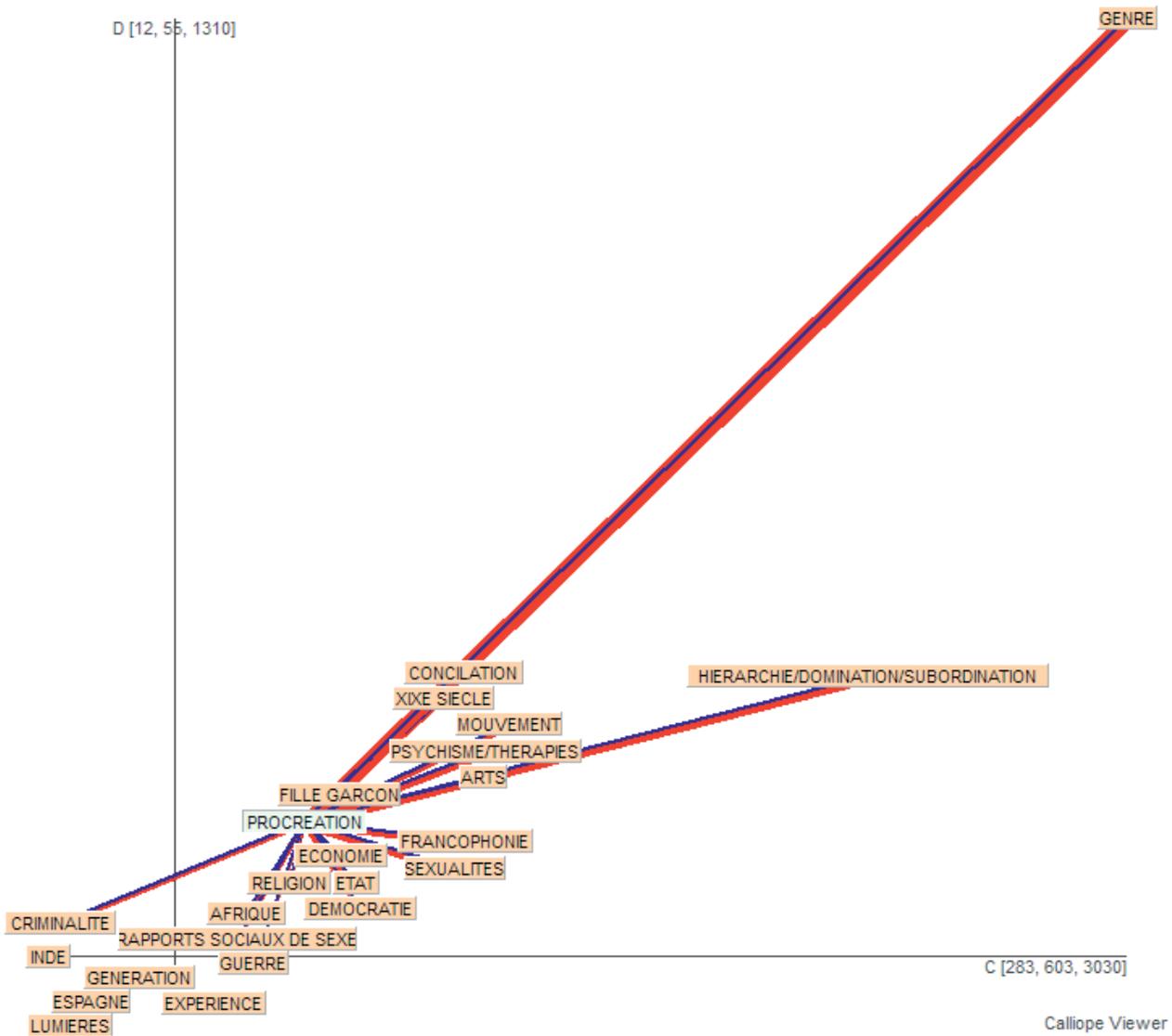
Sexualités

Diagramme stratégique toutVa



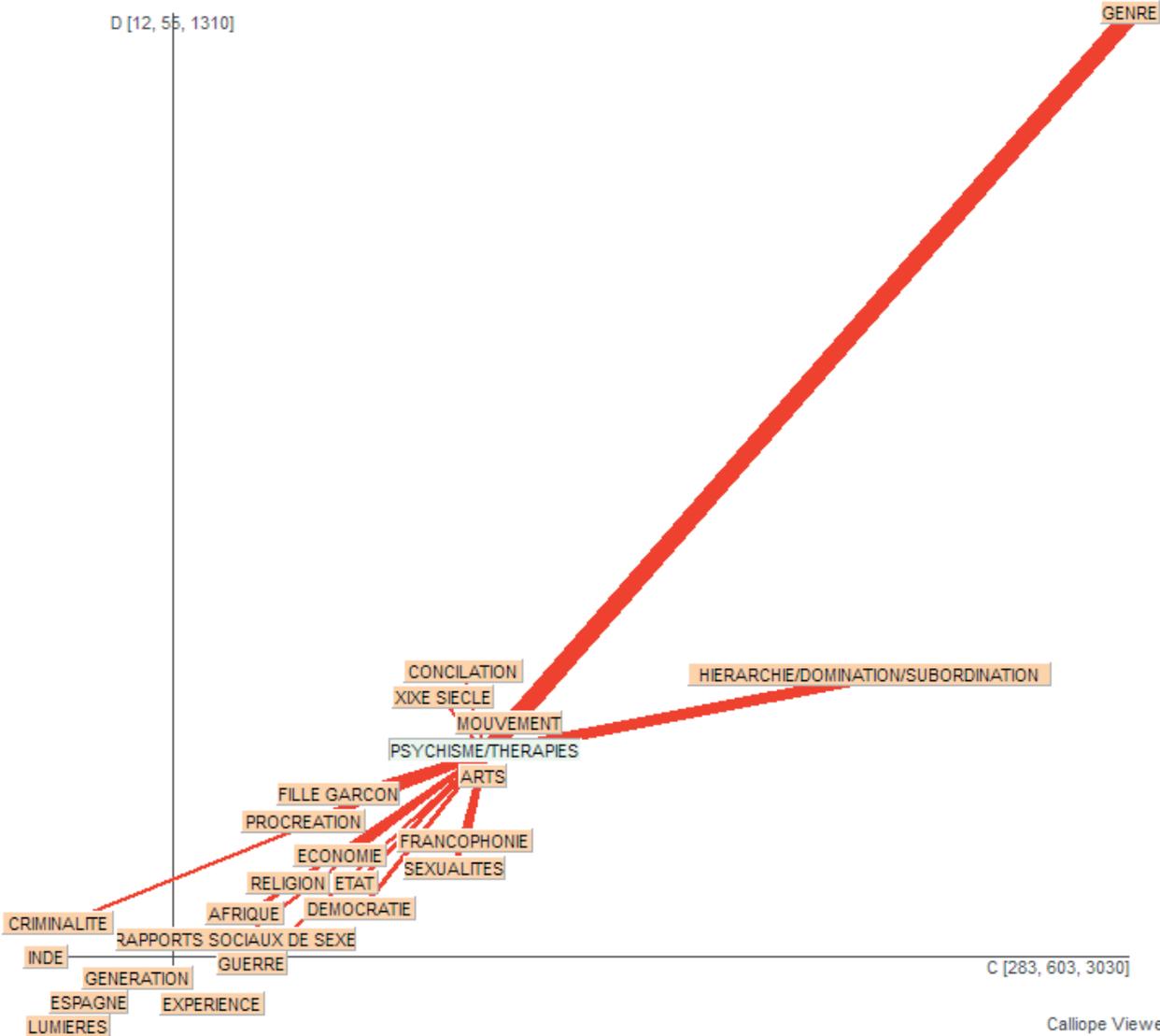
Procréation

Diagramme stratégique toutVa



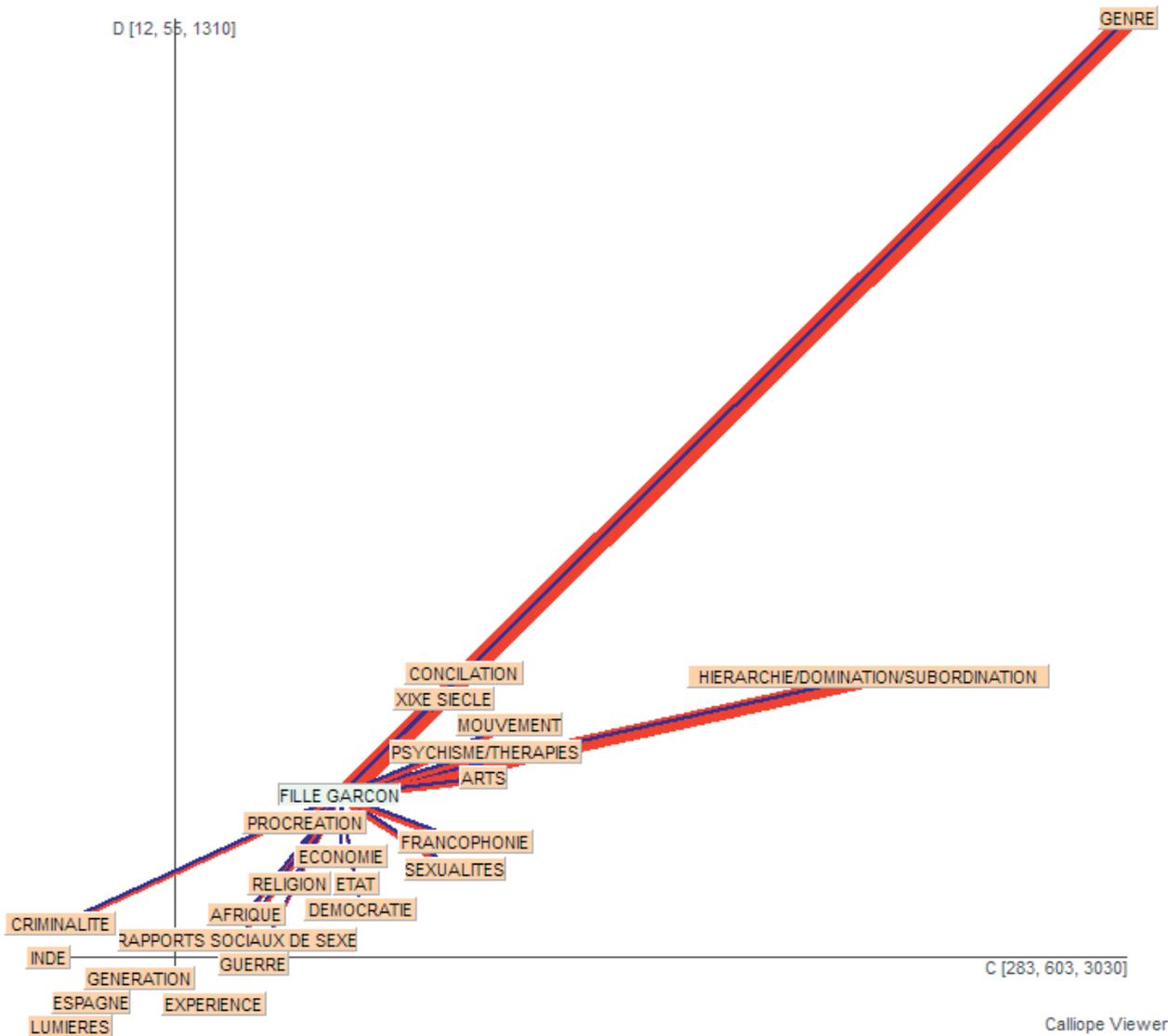
Psychisme/Thérapies

Diagramme stratégique toutVa



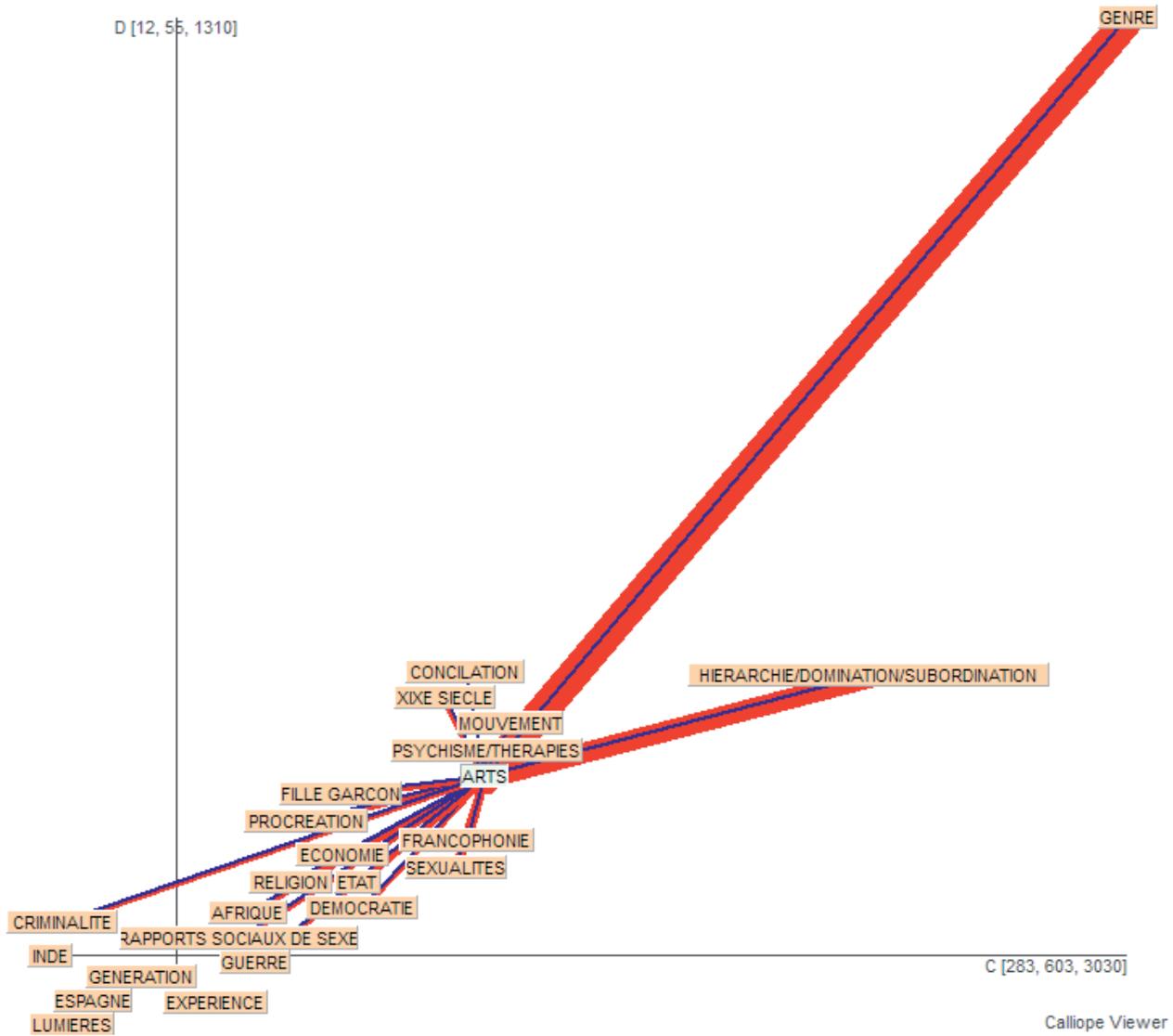
Fille/Garçon

Diagramme stratégique toutVa



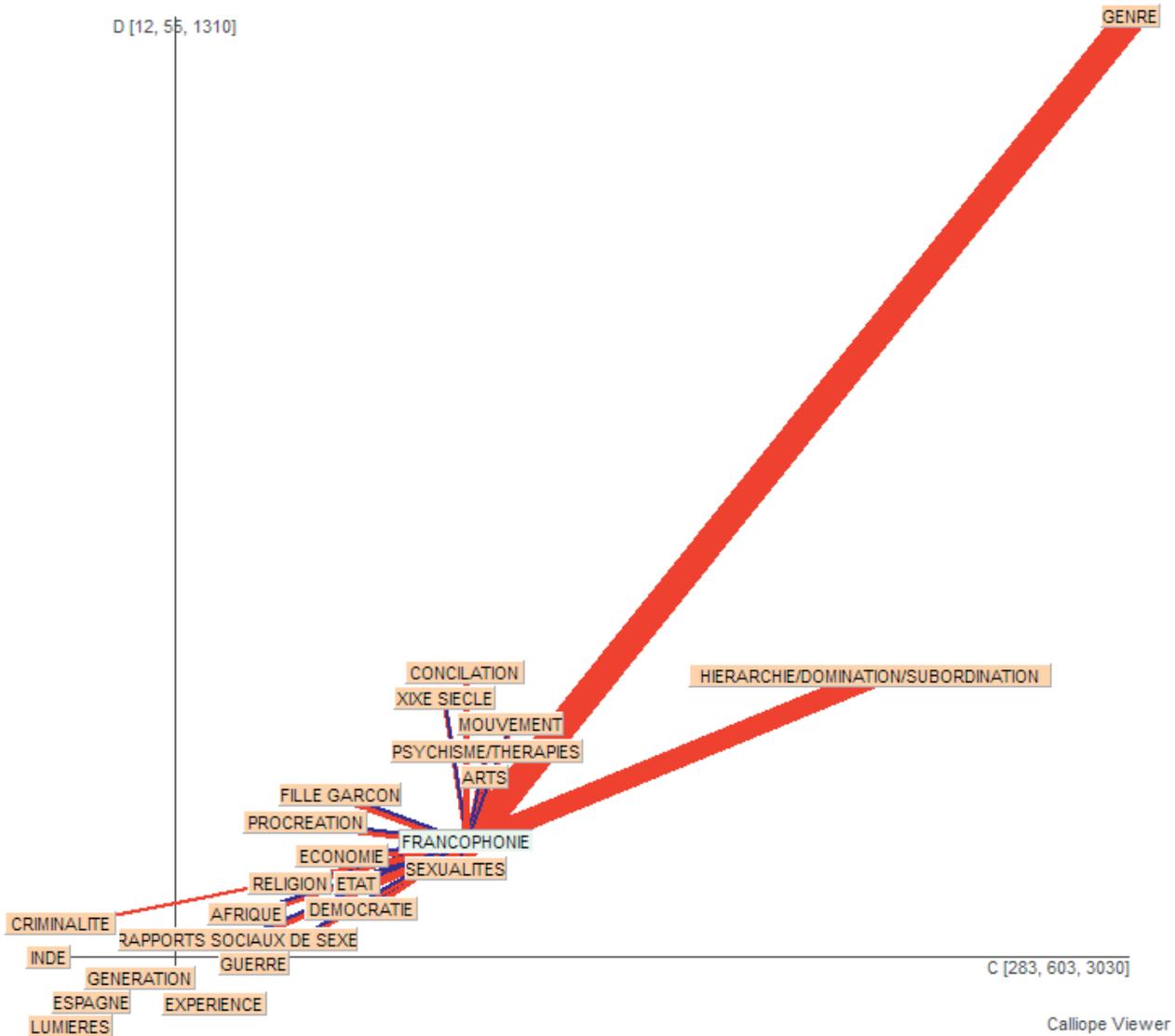
Arts

Diagramme stratégique toutVa



Francophonie

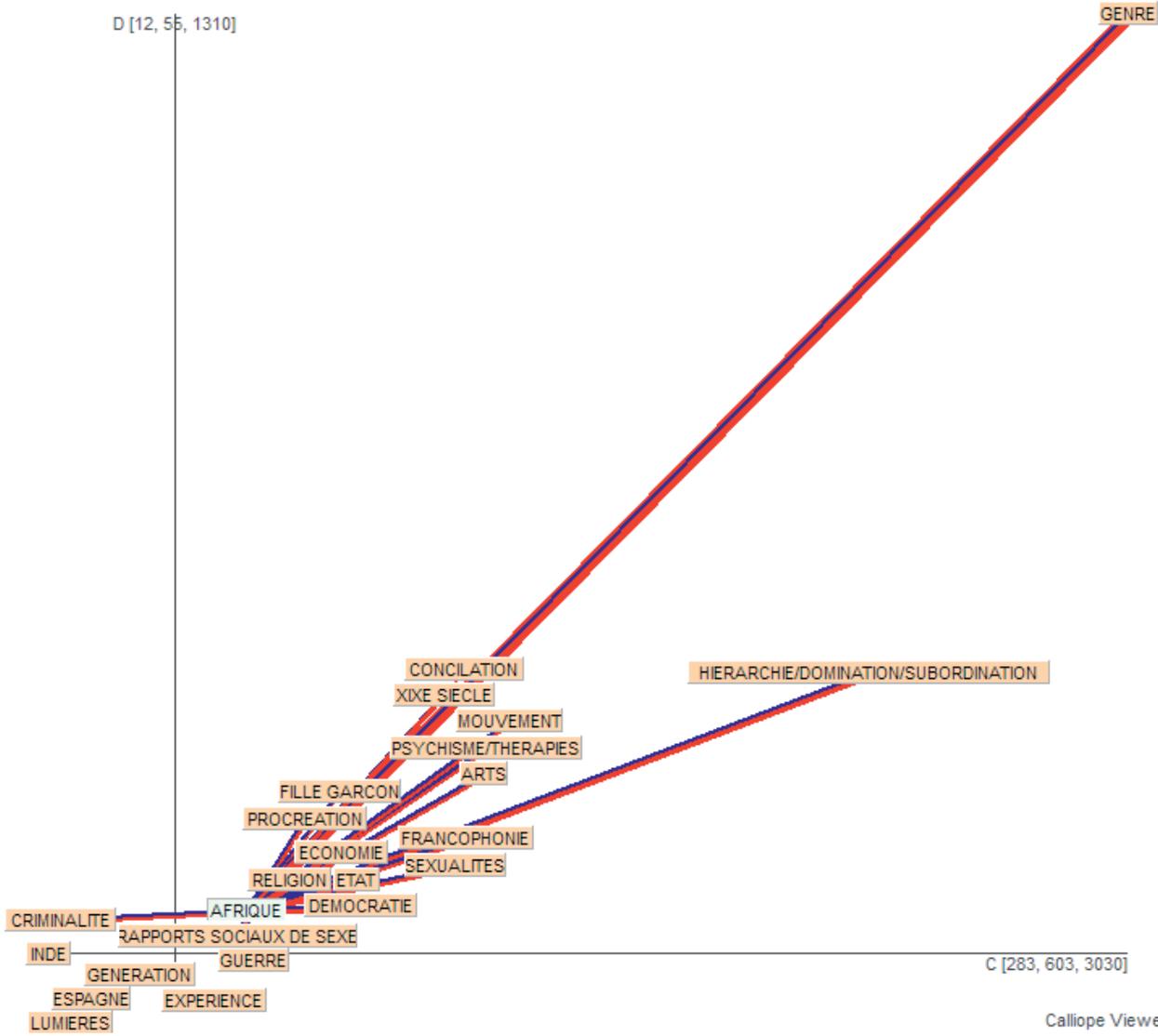
Diagramme stratégique toutVa



Calliope Viewer

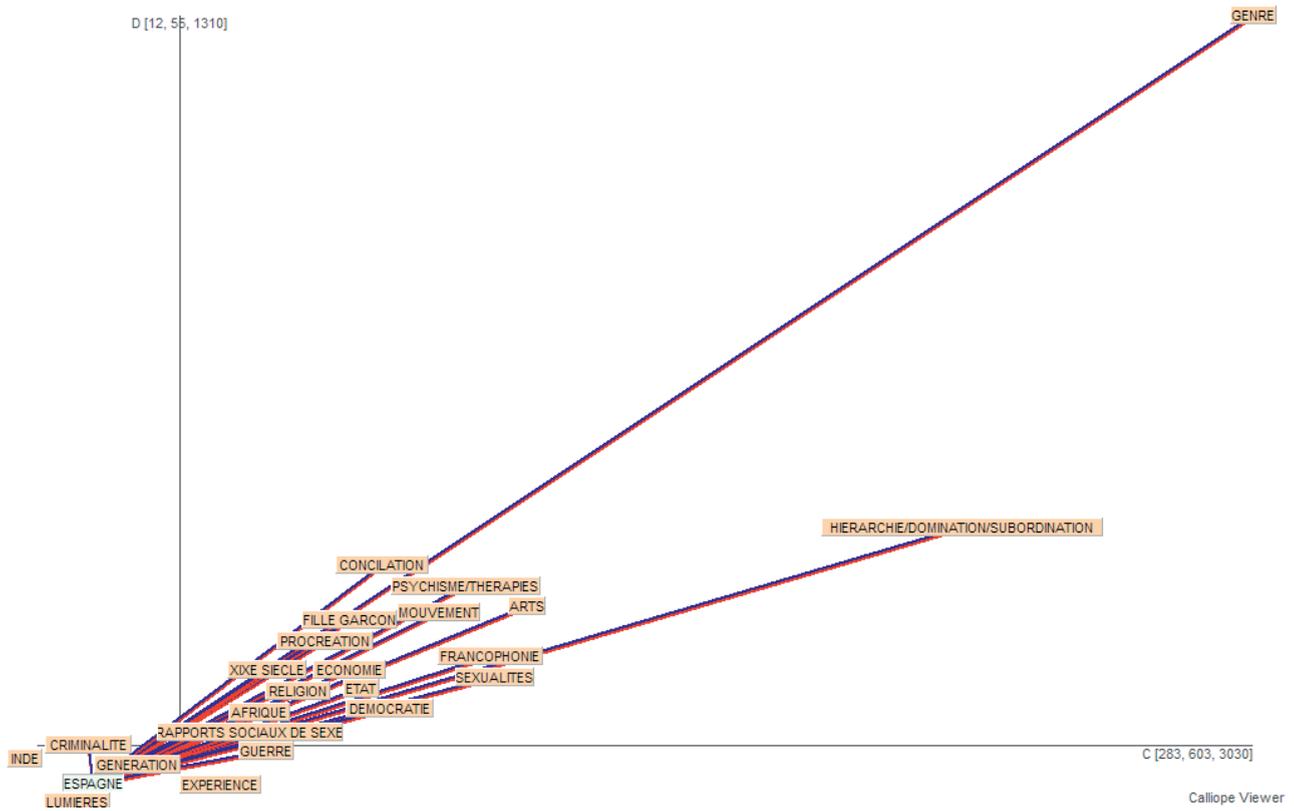
Afrique

Diagramme stratégique toutVa



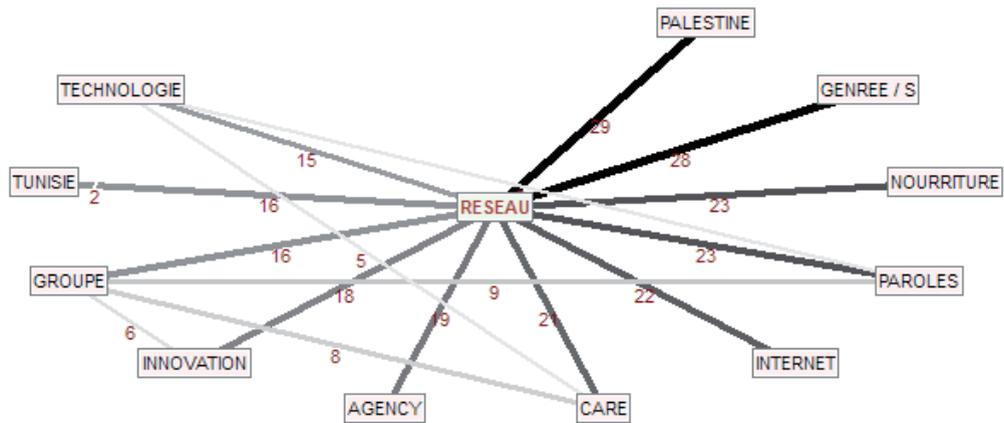
Espagne

Diagramme stratégique tout/Va



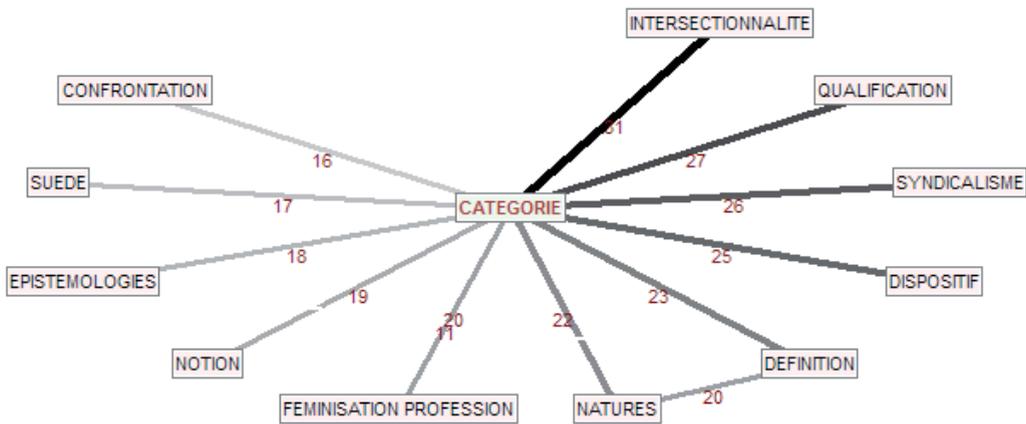
Annexe 2 : Figures des autres clusters

Liens internes de RESEAU



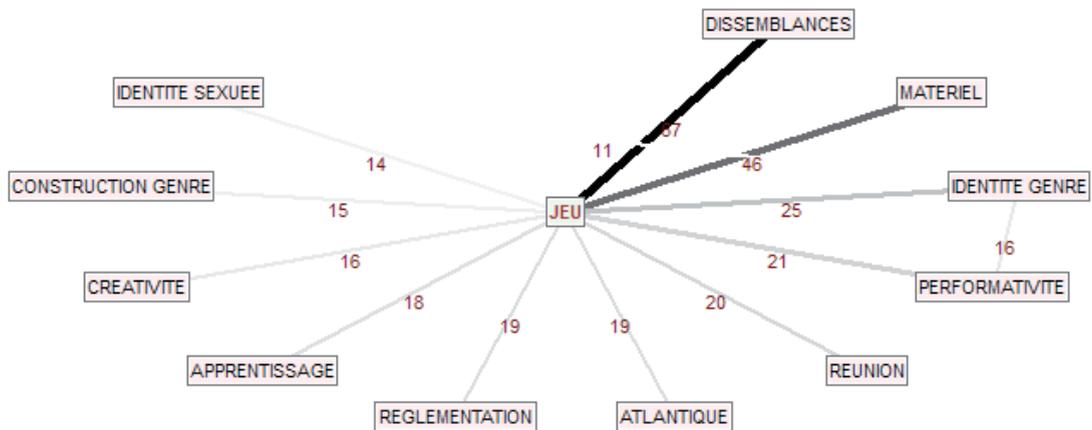
Calliope Viewer

Liens internes de CATEGORIE



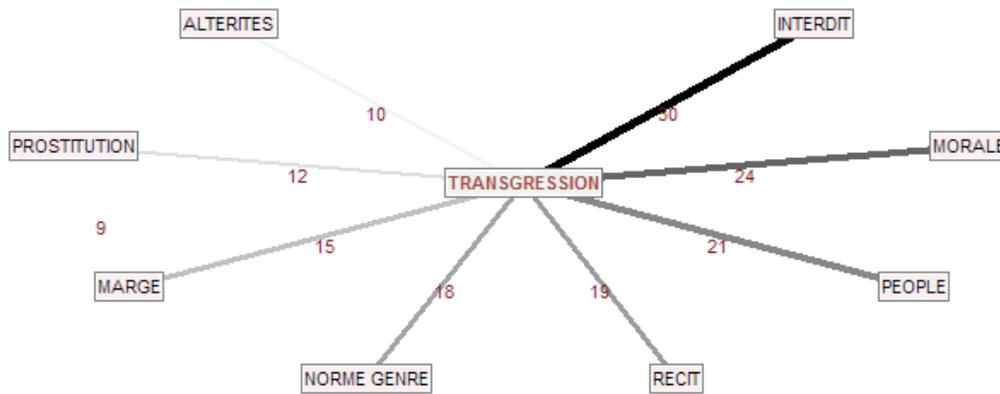
Calliope Viewer

Liens internes de JEU



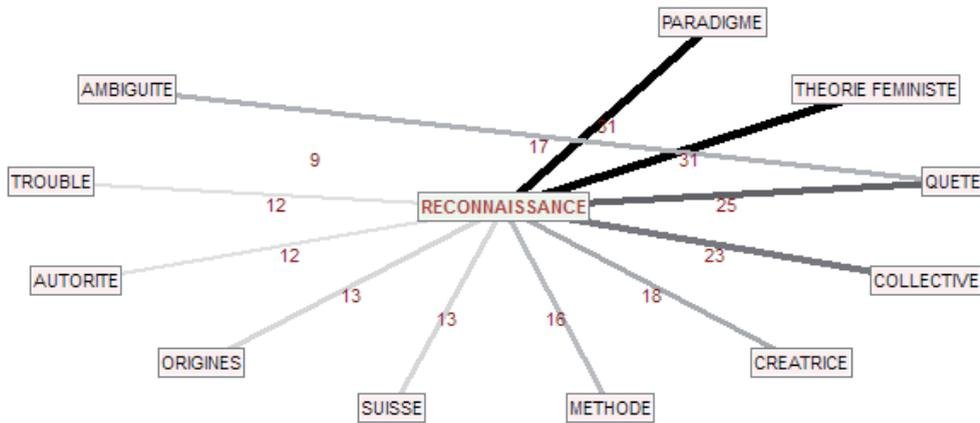
Calliope Viewer

Liens internes de TRANSGRESSION



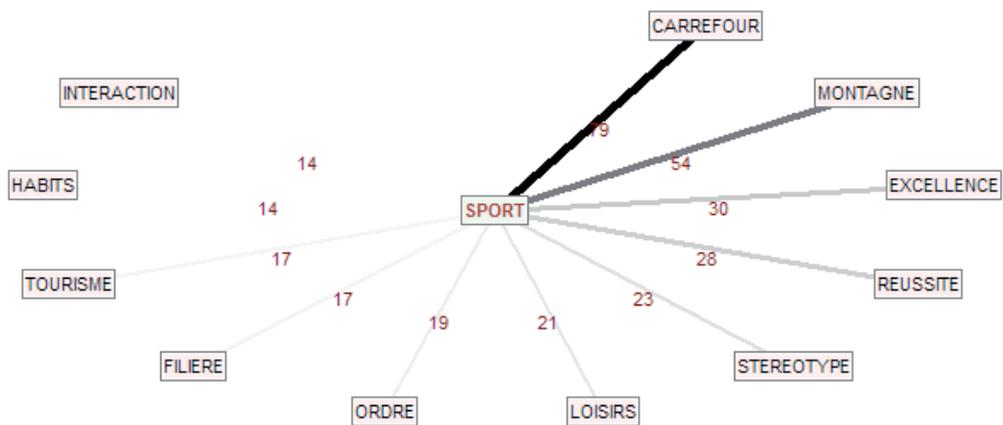
Calliope Viewer

Liens internes de RECONNAISSANCE



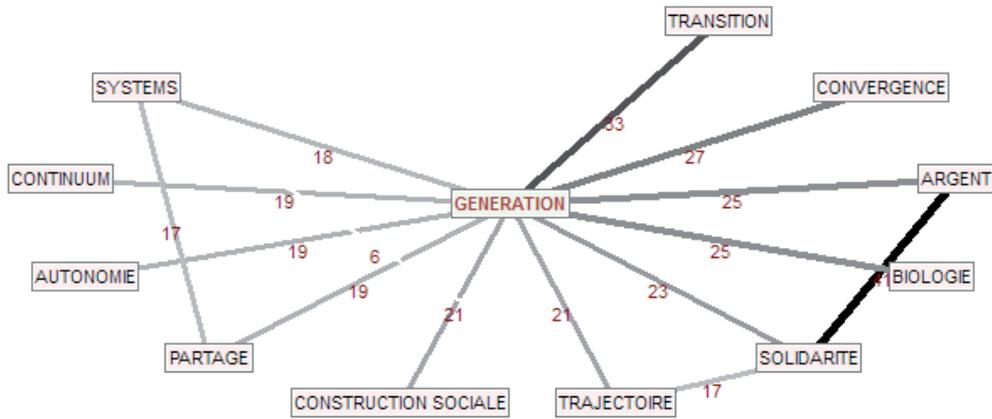
Calliope Viewer

Liens internes de SPORT



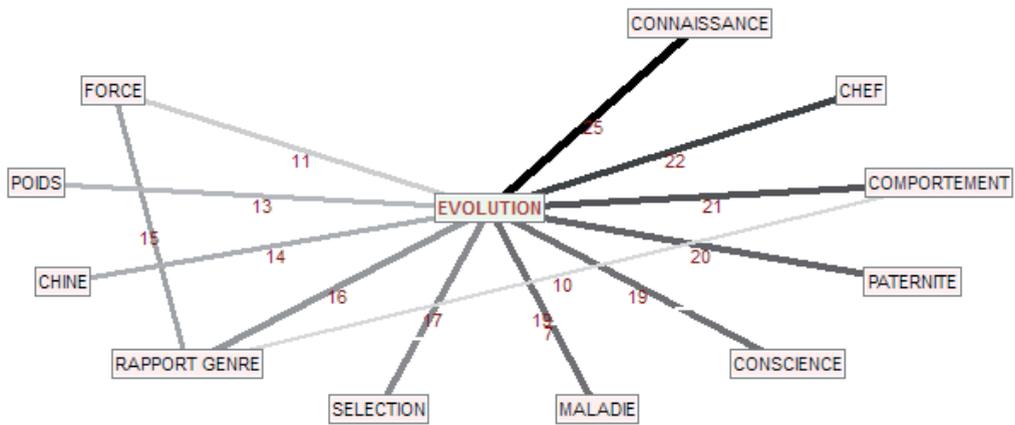
Calliope Viewer

Liens internes de GENERATION



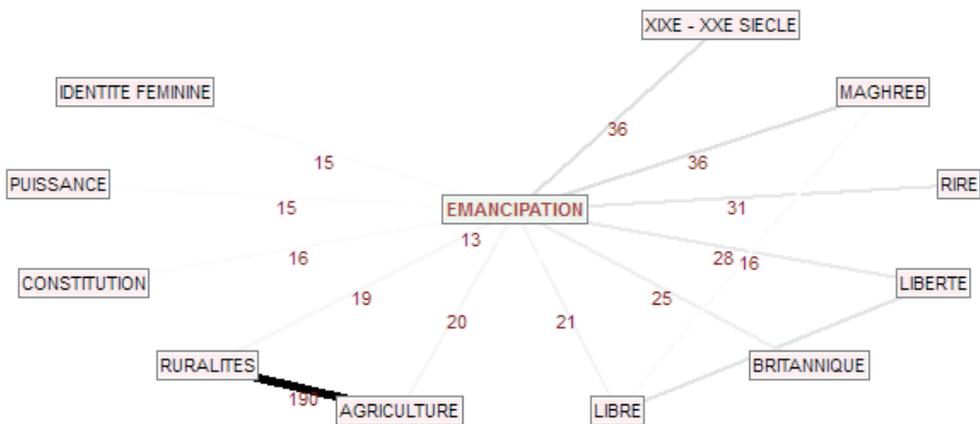
Calliope Viewer

Liens internes de EVOLUTION



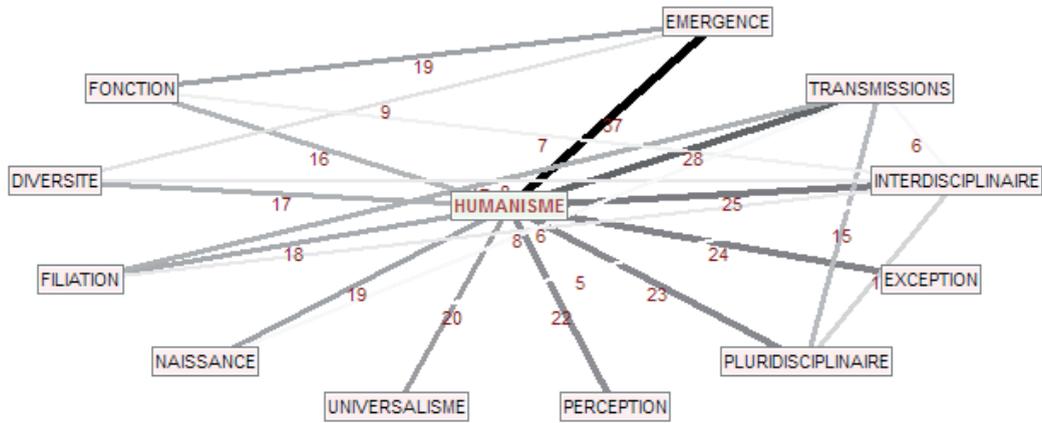
Calliope Viewer

Liens internes de EMANCIPATION



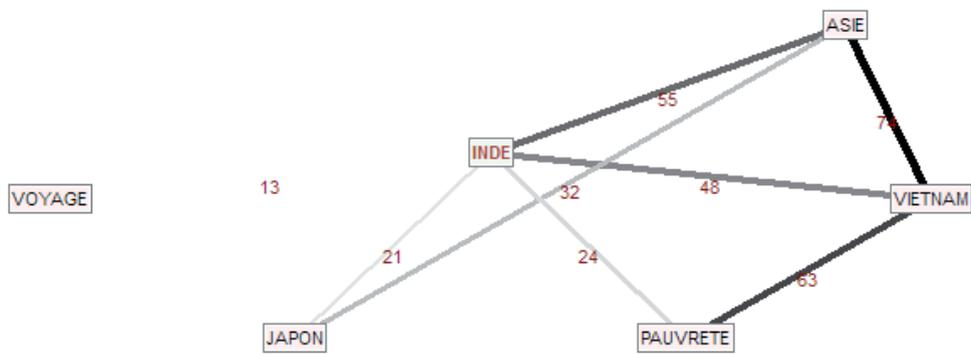
Calliope Viewer

Liens internes de HUMANISME



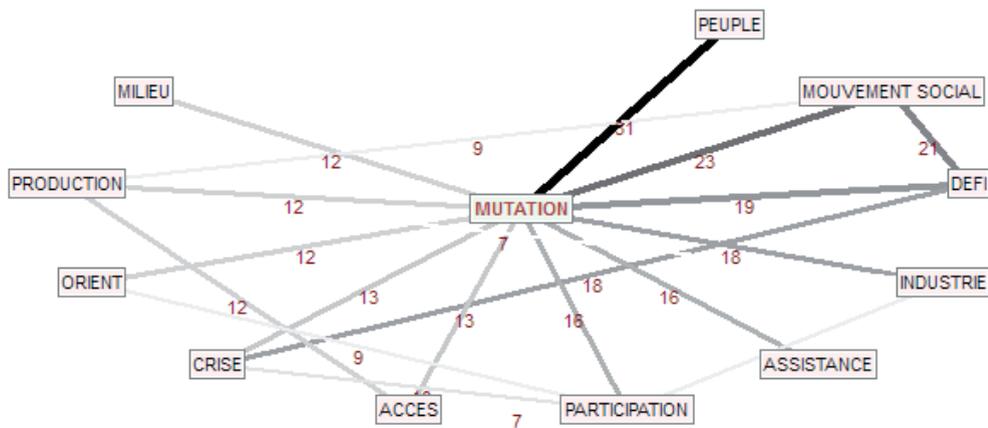
Calliope Viewer

Liens internes de INDE



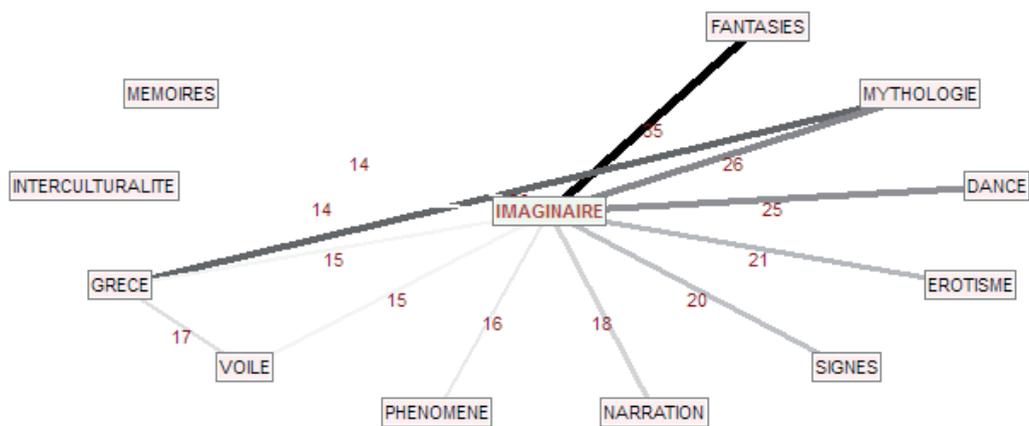
Calliope Viewer

Liens internes de MUTATION



Calliope Viewer

Liens internes de IMAGINAIRE



Calliope Viewer

Conclusion

Les analyses statistiques et textuelles des données du recensement national, collectées en 2011, rendent manifeste l'ampleur des recherches sur le genre et/ou les femmes en France. Apparues dans les années soixante-dix dans les villes universitaires les plus importantes, les recherches sur le genre se sont progressivement répandues dans toutes les villes universitaires de l'Hexagone, mais également aux Antilles-Guyane et à La Réunion.

Les résultats du recensement donnent à voir l'implantation de ces recherches dans les organismes de recherche et les universités sous des formes diverses d'institutionnalisation, la professionnalisation dans les métiers scientifiques de ses protagonistes et la prise en compte de l'approche genre par des chercheuses et chercheurs au cours de leur carrière. Dès le départ, l'institutionnalisation des recherches sur le genre est soumise à des mouvements de visibilité et d'invisibilité liés aux conjonctures politiques et scientifiques, sans que son développement en soit pourtant interrompu. Elle apparaît dans les résultats du recensement particulièrement à travers les 180 équipes spécialisées « genre » en sciences humaines et sociales, notamment des UMR, mais également des équipes d'accueil et d'autres types d'unités de recherche. La récente création du GIS Institut du Genre, fondé sur des laboratoires ayant des équipes spécialisées « genre », représente une consolidation de cette institutionnalisation, assise dans un premier temps sur le recensement.

Parallèlement, les analyses confirment que l'éparpillement des répondantes/ts dans le monde de la recherche persiste, car plus de la moitié ne signalent aucun rattachement à une équipe spécialisée sur le genre.

On notera que les fédérations de recherche, les associations et les réseaux jouent un rôle important dans la structuration de ce champ. Ainsi, la fédération RING, à vocation nationale, fut créée et est portée, comme les associations et les réseaux, par des chercheuses spécialistes du domaine ; l'Institut Emilie du Châtelet, une deuxième fédération de recherche, fut ultérieurement instituée par le Conseil Régional de l'Île-de-France. Les formes d'organisation de ces associations et réseaux sont diverses, autant que leurs modes de financement qui ne sont jamais pérennes. Ces réseaux participent tous à l'animation et au développement de ce champ de recherche. Certains sont pluridisciplinaires et à vocation nationale ou liés à une ville universitaire. D'autres concernent une discipline comme l'histoire ou la sociologie ou des thématiques de recherche. Leurs membres sont majoritairement des femmes, mais des hommes, souvent plus jeunes, ont commencé à adhérer davantage que leurs aînés à ces associations. Les chercheuses du domaine participent également à des réseaux et des associations européennes ou internationales.

La professionnalisation des chercheuses et des chercheurs travaillant sur le genre est rendue visible par la situation professionnelle des presque 2000 répondantes/ts au recensement, dont près de 40 % sont en poste à l'Université et 15 % dans les EPST. Les non-statutaires se répartissent entre les doctorantes/ts et post-doctorantes/ts qui représentent plus du tiers des répondantes/ts et dont la majorité peut probablement être considérée comme aspirant à des postes titulaires. S'y ajoutent des personnes occupant des emplois ailleurs que dans le monde académique. Ces quelques 10 % des répondantes/ts sont alors, la plupart du temps, enseignantes/ts du secondaire, consultantes/ts, bibliothécaires ou formatrices/teurs. Leur présence reflète l'apport, souvent capital, des non-statutaires au domaine d'étude du genre.

L'intégration des recherches sur le genre dans le monde scientifique devient perceptible non seulement par le nombre de spécialistes du domaine mais également par les chercheuses et les chercheurs qui ont commencé à intégrer ces questionnements dans leurs travaux au cours de leur carrière, même si leur nombre est bien inférieur à celui des répondantes/ts qui ont débuté leurs travaux dans le domaine au début de leur parcours professionnel. L'appropriation de l'approche « genre » par les pairs reflète l'avènement d'une meilleure reconnaissance scientifique. Les résultats du recensement ne permettent pas de juger s'il s'agit d'un effet de mode comme cela est parfois avancé, lié au contexte actuel des politiques publiques nationales et européennes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et du *gender mainstreaming*, et qui se traduit dans le monde de la recherche scientifique par la prise en compte du genre dans les sciences (*gender in science* et, plus récemment, *gender dimension in research contents*).

Des 1940 réponses au recensement retenues pour l'analyse, plus des trois quarts viennent de femmes. Les 20 % d'hommes ont globalement commencé plus tard à travailler sur cette thématique. Malgré cette majorité importante des femmes, les mêmes écarts de statut entre les femmes et les hommes sont à observer dans le domaine des recherches sur le genre que dans l'ensemble du milieu professionnel. Ainsi les professeurs d'université ou directeurs de recherches sont plus souvent des hommes, environ le quart des répondants, alors que les femmes sont moins nombreuses dans ces statuts.

Quant à la représentativité des répondantes/ts par rapport à leur milieu professionnel, 13 % des femmes et 3 % des hommes qui sont en poste de chercheuse ou chercheur à l'InSHS du CNRS ont participé au recensement. Dans les universités, des titulaires en droit, en lettres ou en sciences sociales, 5 % des femmes et 1 % des hommes ont répondu. Ces chiffres sont plus importants pour l'Île-de-France avec 10 % des femmes et 2 % des hommes. La place relativement importante du CNRS, observée lors de l'enquête sur les participantes au

colloque de Toulouse de 1982 ou dans l'annuaire « Sexe et sociétés. Annuaire de la recherche en France » de 1998, est ainsi confirmée par ce recensement qui révèle également le fort développement de ces recherches à l'université.

Les recherches sur le genre et/ou les femmes concernent toutes les disciplines académiques en humanités et sciences sociales. Les disciplines les plus citées dans le recensement (sociologie, histoire et littérature) sont celles où ces recherches ont d'abord été développées. Ce sont dans ces disciplines que sont publiées les sept revues spécialisées qui jouent un rôle notable dans la structuration et le développement des recherches sur le genre et/ou les femmes par l'accès qu'ils donnent aux chercheuses et chercheurs à la publication dans des revues à comités de lecture, permettant ainsi leur diffusion. Trois des sept revues spécialisées figurent dans la liste des revues en SHS publiée par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur : les Cahiers du genre et Travail, genre et sociétés dans la rubrique sociologie et démographie et CLIO-Histoire, Femmes et Sociétés dans la rubrique : histoire, histoire de l'art et archéologie.

Comme pour les recherches, les résultats du recensement montrent que les enseignements sur le genre et/ou les femmes restent dispersés dans des formations non spécialisées, mis à part six masters et deux diplômes interuniversitaires. En licence et master, ces enseignements sont dispensés dans la majorité des villes universitaires de l'Hexagone. Ils sont plus importants en Master que dans les trois premières années des études supérieures. Moins d'un quart des enseignements sont dispensés au niveau doctorat et se trouvent concentrés dans les grandes villes universitaires notamment en Ile-de-France. Par ailleurs, les 540 thèses en cours signalées par les doctorantes/ts témoignent de la vitalité et la continuité de ces recherches.

La structuration des thématiques des recherches sur le genre et/ou les femmes fait résonance avec les résultats des analyses quantitatives du recensement. Les termes correspondant aux approches et aux champs de recherche du questionnaire apparaissent comme mots des clusters les plus structurants et les plus fédérateurs. Ainsi, « genre » et « études de genre », le champ et l'approche de recherche les plus cités apparaissent dans le mot central du cluster « genre » qui est le plus structurant et le plus fédérateur. Parmi les mots de ce cluster se trouve aussi le mot « femmes » sachant qu'« études sur les femmes » est l'approche dont le taux de fréquence arrive en deuxième position. Un des autres éléments du cluster « genre » est « féminin », en revanche « masculin » comme « féminisme » font partie du cluster « domination/ hiérarchie/ subordination ». Ce dernier cluster réunit également les mots « égalité » et « inégalité » du champ

« égalité, inégalité et discriminations ». Quant au terme « discriminations », on le retrouve dans le cluster « économie ». Les champs « sexualités » et « rapports sociaux de sexe » sont chacun le terme central d'un nuage de mots important dans la structuration de ces recherches malgré la différence de leurs taux de réponses : « rapports sociaux de sexe » est en deuxième position des champs de recherche cités alors que « sexualités » correspond à l'un des taux les plus bas. Il peut alors être supposé que nombreux sont les répondantes/ts au recensement qui conçoivent le terme « sexualités » plutôt comme une thématique de recherche qu'un concept. L'approche « queer » apparaît dans ce diagramme stratégique comme thématique émergente parce que, contrairement aux autres champs et approches, sa densité et sa centralité sont faibles et sa couverture du corpus reste modeste. D'autres thématiques et notions récentes comme « care », « intersectionnalité » et « racialisation » se trouvent également dans des clusters qui représentent des thèmes émergents.

La structuration thématique que fait apparaître l'analyse textuelle donne à voir que les thématiques travaillées par les recherches sur le genre touchent l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales, tout en permettant de constater une prédominance des disciplines historiques du domaine (sociologie, histoire et littérature). Parmi les thématiques principales figure celle du « travail » avec l'articulation ou la conciliation entre la sphère ou l'activité domestique et le travail qui apparaît dans les clusters « économie » et « conciliation ». Il s'agit de l'un des premiers thèmes développés par les sociologues féministes qui ont démontré l'imbrication des sphères du travail rémunéré et du travail domestique dans la domination des femmes par les hommes d'où elles ont forgé le concept de rapports sociaux de sexe. D'autres thèmes autour du travail apparaissent également illustrés par les mots « marché du travail », « salariat », « entreprise », « management » ainsi que « précarité » et « insertion ». Il est à noter que le terme « reproduction » semble surtout être employé dans le sens de la reproduction de l'espèce et non plus dans celui de la force de travail, en effet, il est un élément du cluster « procréation ».

A côté de la sociologie, les thématiques de recherche en histoire occupent une place importante avec les nuages de mots « dix-neuvième siècle » et « Lumières », celui de « religion » y est partiellement lié. Par ailleurs, dans ce dernier sont regroupées entre autres les trois religions monothéistes et la laïcité. La littérature est représentée par le cluster « arts ». Les clusters « état », « démocratie » « criminalité » montrent l'implication des sciences politiques et du droit dans le domaine des recherches sur le genre. Ici apparaissent la « parité » et les « droits des femmes ». Les disciplines comme la psychologie et les sciences de l'éducation trouvent quant à elles leurs thématiques représentées dans les nuages de

mots « psychisme/thérapies » et « filles/garçons ». L'apparition parmi les thèmes émergents du cluster « sport », développé par la discipline STAPS, indique un début de structuration de cette thématique. Certaines disciplines comme la géographie, ne peuvent pas être attribuées à un ou plusieurs nuages de mots, cependant des liens internes importants, par exemple, entre « espace » et « ville », qui sont deux éléments du cluster « mouvement », indiquent bien leur place au sein des recherches sur le genre.

Les résultats du recensement montrent que la prise en compte de l'approche genre n'en est qu'à ses débuts dans les sciences naturelles et expérimentales en France et cela par le faible taux de réponse des chercheuses et chercheurs travaillant dans ces disciplines. Une enquête ciblée prévue initialement par le comité scientifique reste envisageable, à travers la liste des participantes/ts au RTP Études Genre et celle des répondantes/ts aux appels à projet du Défi Genre de la Mission pour l'Interdisciplinarité du CNRS en 2012, 2013 et 2014. Cette enquête nécessite une adaptation du questionnaire afin de mieux interpellier cette population de scientifiques souvent peu habituée au langage des sciences humaines et sociales utilisé pour ce recensement.

Les échanges autour de l'enquête avec des représentantes/ts et des personnels d'organismes de recherche, d'universités, d'institutions, d'associations comme de chercheuses et de chercheurs attestent l'intérêt pour l'annuaire en ligne, unique dans son genre, en France mais également dans d'autres pays européens et au-delà. Ces témoignages soulignent l'utilité de cet annuaire qui aide à pallier les manques de connaissance sur la production scientifique française du domaine. Au moyen d'un moteur de recherche, la base de données peut être interrogée par mots clés afin d'obtenir la liste des fiches des chercheuses et chercheurs correspondants. Cependant un travail régulier sur l'annuaire est indispensable puisqu'il est nécessaire de maintenir à jour la base de données ainsi constituée, sous peine de la rendre obsolète à brève échéance.

Le recensement et son système d'information informatisé ont en effet été conçus dans une perspective de durée afin de donner à ces recherches et à l'ensemble des chercheuses et chercheurs, au-delà de leurs statuts et de leurs implantations institutionnelles, un moyen de visibilité accessible sur le Web. L'intérêt dans la durée de ce dispositif est de présenter au plus près les avancées de la recherche mais aussi de suivre l'apparition de nouvelles thématiques et approches, par exemple dans les disciplines encore peu représentées, et enfin de réaliser des analyses comparatives dans le temps.

Dans cette perspective, le système d'information, composé d'une base de données et de son application Web, a été conçu comme modifiable afin de pouvoir être adapté aux évolutions des recherches sur le genre, de la structuration du monde de la recherche et des questionnements qui s'en suivront.

L'existence de cette base informatisée ouvre la possibilité de compléter les analyses présentées dans ce rapport par l'exploitation des données qui n'ont pas pu être prise en compte dans le temps imparti à ce travail. Cette perspective d'approfondissement des résultats a déjà été envisagée au moment de la mise en place du recensement avec le projet de réaliser des analyses spécifiques sur des organismes, des universités et des réseaux, notamment dans le cadre de besoins exprimés par ces institutions.

Ainsi, les résultats de ce recensement rendent visible dans toute son ampleur le champ des recherches sur le genre et/ou les femmes, un champ caractérisé par une grande diversité des thématiques travaillées, des approches et disciplines mobilisées, et des lieux d'exercice investis. Ces résultats mettent clairement en évidence que, depuis les débuts des recherches féministes, féminines et sur les femmes dans les années soixante-dix, ce champ de recherche a constamment été structuré par ses protagonistes et en particulier au travers d'associations et réseaux œuvrant pour l'activité scientifique, son développement et son enseignement.

L'histoire de l'institutionnalisation de ces recherches a révélé que, malgré de nombreuses initiatives, peu de formes d'institutionnalisation ont perduré et que leur financement est loin d'être pérennisé. Ces résultats laissent cependant apparaître la relative et parfois récente institutionnalisation de ces recherches à travers la création et le renforcement d'équipes spécialisées au sein des UMR, et d'EA, une institutionnalisation que le CNRS a souhaité consolider en 2012 par la mise en place du GIS Institut du Genre. Cet Institut du Genre atteste en effet d'une meilleure reconnaissance de ce champ de recherche et lui donne ainsi plus de visibilité au sein du monde de la recherche scientifique, de l'université, mais également aux plans national, européen et international.

Dans ce contexte, le recensement tel qu'il a été mené par le CNRS de 2008 à 2013 et dans lequel ont été impliqués, à travers son comité scientifique, de nombreuses unités de recherche, associations et réseaux ainsi que, sans aucun doute, la majeure partie des protagonistes du champ des recherches sur le genre et/ou les femmes, est manifestement le meilleur observatoire possible pour continuer de valoriser le champ de recherche dont il rend compte, et le rendre désormais visible, tout particulièrement à l'international grâce à l'accès à la base de données par Internet.

